

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-3-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omar HEROUX

Montréal, lundi 15 mars 1943
REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361
SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

L'appel du général Giraud à l'union des Français

Fausseté d'une légende que l'on répand Giraud, de Gaulle et l'union désirable des Français

La défense du Canada et la conduite d'un groupe de députés, de 1936 à 1939

L'autre jour, M. T.-L. Church, député progressiste-conservateur de Broadview, a rappelé à quelques députés libéraux qu'ils avaient voté contre certains crédits militaires de 1937 à 1939. "Avant la guerre, a-t-il dit, alors que le ministre des Pensions et de la Santé nationale (M. Ian Mackenzie) était ministre de la Défense nationale, il a déposé des crédits fort accrus pour l'armée et la marine, et je suis un de ceux qui les ont approuvés, car je voyais venir la guerre. Plusieurs honorables députés que je vois en face de moi se sont opposés à ces crédits en 1937, 1938 et 1939... A cette époque, j'ai également dit au ministre que nous étions menacés du danger d'une invasion et que des sous-marins allemands étaient capables de traverser l'Atlantique sans se ravitailler en combustible. Pendant les sessions de 1936, 1937, 1938 et 1939, jusqu'à la déclaration des hostilités, je demandais si nous attendrions pour nous défendre que l'ennemi se rendît dans la région du Saint-Laurent par mer, par terre et par air et qu'il fit sauter la citadelle".

M. Church devait ajouter le lendemain que des députés soutenaient les théories du pacifisme et du désarmement avant la guerre, que d'autres voulaient réduire des crédits militaires à un dollar, avec le résultat que, lors de la déclaration des hostilités, nous ne pouvions compter pour assurer notre défense que sur des *girl guides*, des scouts et des colonels honoraires. Ce n'est pas à cause de la personnalité de M. Church, non plus que du parti politique auquel il appartient, que nous relevons ses propos. Dès les premiers torpillages de navires dans le Saint Laurent on a invoqué le même argument contre les députés qui avaient voté contre l'augmentation des crédits militaires avant la guerre, leur attribuant une part de responsabilité de l'insuffisance de nos défenses. On allait un peu plus loin. On soutenait que ceux qui s'étaient prononcés contre la politique militaire du gouvernement avant 1939 n'avaient pas le droit de se plaindre de ce qui se passait dans nos eaux territoriales. On réédite aujourd'hui les mêmes raisonnements dans un but de politique de parti.

Quels sont les faits? L'opposition que le gouvernement a rencontrée sur la voie de sa politique militaire n'a jamais été assez forte pour empêcher le ministre d'imposer ses vues et d'aller de l'avant. Cette opposition n'était constituée que d'une poignée de députés: les uns, membres de la C. C. F., avec M. J.-S. Woodsworth en tête; les autres, une douzaine, tous membres du parti libéral et tous de langue française à l'exception de M. J.-T. Thorson qui devint plus tard ministre des Services de guerre. Les autres: libéraux, conservateurs et créditistes, ont fait bloc solide. Ils ont appuyé le gouvernement et repoussé les amendements proposés par les membres de la C. C. F. ou les libéraux dissidents. Le gouvernement a toujours remporté d'énormes majorités. Jamais il n'a été en péril. Pas une seule fois il n'a craint la défaite à la Chambre des Communes. Par conséquent le gouvernement n'a pas été immobilisé par l'opposition peu nombreuse que lui suscitait sa politique militaire. Il a procédé en toute liberté d'action et en toute assurance.

Pendant l'année financière 1936-1937, le gouvernement libéral a affecté la somme de \$19,800,000 aux différents services militaires. En 1937-1938, il portait cette somme à \$36,034,371. L'année suivante, les crédits militaires ont fléchi légèrement à \$35,966,000. Mais en 1939-1940, le ministre de la Défense nationale demandait \$85,000,000. Voilà les sommes qui ont été votées pour fins militaires, avant la guerre. Elles paraissent maintenant insignifiantes, comparées aux crédits de MM. Ralston, Macdonald et Power. Elles n'en étaient pas moins considérables pour l'époque. En tout cas, elles permettaient aux autorités d'entreprendre sérieusement la réorganisation de nos défenses. Et si, lors de la déclaration de guerre, le Canada ne pouvait compter pour assurer sa défense que sur les scouts et les colonels honoraires, on ne voit pas comment on peut attribuer aux députés libéraux, aux dissidents la responsabilité d'un tel état de choses. Depuis le début de la guerre — c'est-à-dire depuis quarante-deux mois —, le gouvernement a eu amplement le temps de réparer ses lenteurs du début. N'a-t-il pas obtenu tout l'ar-

gent qu'il fallait pour pousser ses projets à fond, les compléter et les améliorer?

On a prétendu, de plus, que les députés libéraux dissidents, versant dans un pacifisme abject, avaient refusé de voter les sommes que le gouvernement demandait, de 1937 à 1939, pour la défense du pays. On ne trouvera nulle part de texte pour prouver cette accusation. Les députés libéraux dissidents n'étaient pas des pacifistes. Ils n'étaient pas, non plus, opposés à la défense du pays. Ils réclamaient cependant la garantie formelle que les sommes que l'on demandait au Parlement fussent affectées à la défense du Canada en Canada. Cette garantie, ils ne l'ont pas obtenue. Les ministres leur donnaient des explications contradictoires. Aujourd'hui la formule reconnue est celle-ci: *La défense du Canada est liée à celle de toutes les nations démocratiques et l'on peut tout aussi bien (et plus avantageusement) défendre le Canada loin de ses frontières que sur son propre territoire.* Cette formule, qui n'est pas sans valeur pratique quand le pays est en guerre, rendait un tout autre son lorsque le pays n'était pas encore engagé dans le conflit.

Le Devoir pouvait écrire, sans crainte d'être contredit, au cours de l'été 1939: "Les Canadiens ne savaient pas exactement pourquoi leur gouvernement augmentait chaque année les crédits destinés à la défense militaire. Les raisons officielles qu'on apportait pour justifier pareil changement de politique n'étaient guère satisfaisantes. Les ministres ne s'entendaient pas entre eux: chacun y allait de son explication personnelle... On se trouvait en face de discordances qui ne laissaient pas d'être troublantes. Lorsqu'on faisait remarquer aux ministres les insuffisances de leurs raisonnements, ils affirmaient, d'un ton pincé, que l'on mettait leur bonne foi et leur sincérité en doute". Il n'était pas question de la bonne foi ni de la sincérité des gouvernants, mais simplement de l'utilisation ultime des crédits militaires et de l'aboutissement fatal du programme d'expansion militaire et navale.

Une seule fois on a compris ce qui était réellement en jeu. Pendant la crise de Munich, au moment où le monde s'attendait à des actes d'agression et à des déclarations de guerre, le 28 septembre 1938, M. Mackenzie King a fait une déclaration dont nous dérachons le passage suivant: "Le gouvernement (canadien) se tient prêt à toute éventualité et se prépare à une réunion immédiate du Parlement, si les efforts en vue de préserver la paix échouent. Il est essentiel pour notre pays que nous restions unis. A cette fin, nous devons, dans tout ce que nous disons ou faisons, chercher à éviter l'occasion de controverse, afin de ne pas créer d'obstacle à une action efficace et concertée lorsque le Parlement sera réuni". On ne devait cependant saisir le sens exact de cette déclaration qu'un an plus tard, en septembre 1939, lorsque le Parlement fut convoqué d'urgence pour prendre position dans la guerre actuelle, car entretemps, au cours de la session régulière de 1939, le premier ministre et d'autres membres du gouvernement avaient embrouillé les principes directeurs de leur politique. Les députés libéraux dissidents n'ont pas voté, de 1937 à 1939, contre une défense adéquate du pays. Bien au contraire. S'ils avaient eu la certitude que l'on destinait les crédits militaires à la défense du Canada en Canada, ils les auraient approuvés d'emblée. C'est là un point d'histoire qu'il faut établir clairement, avant que, dans la lutte politique qui s'annonce, on ne cherche à faire peser sur un petit groupe de députés du Québec les responsabilités qui incombent au gouvernement. Ce n'est pas notre intention de nous immiscer dans la controverse publique à propos du nombre de navires torpillés dans nos eaux territoriales. Les gouvernants ont toute autorité voulue pour prévenir, dans la mesure du possible, la répétition de pertes que tous les Canadiens déplorent. Mais, au moins, que l'on n'aille pas mêler les cartes et jeter le blâme sur des gens qui ont eu assez de clairvoyance pour prévoir ce qui se passe aujourd'hui.

15-113-43 Léopold RICHER

pendice à ce même Conseil national du travail. La C.T.C.C., qui recrute principalement ses membres parmi les travailleurs manuels du Canada français, n'est pas, à la vérité, et tout le monde en conviendra, trop exigeante. Elle se satisfait d'un conseiller canadien-français sur sept. Ça n'est pas ce que l'on pourrait appeler la stricte représentation proportionnelle et, apparemment, il y a, dans Ottawa, des gens qui ne sont pas très forts en calcul de cette sorte. Mais passons.

A l'occasion de ce même communiqué, la C. T. C. C., par son exécutif, fait savoir qu'elle "à l'assurance que le Conseil national du travail ne songe pas à modifier la législation sociale existante de la province de Québec, particulièrement le système des conventions collectives de travail". Voilà qui peut certes paraître d'un certain réconfort; il faut toutefois tenir compte que le Conseil en question n'existe que depuis fort peu de temps, qu'il ne compte même sept membres, dont un Canadien français, que depuis quelques jours. Au vrai, il ne serait pas possible que ce Conseil, en tant que tel, ait eu le temps de songer encore à grand chose.

Il n'en reste pas moins, et il convient de se le rappeler, que ce Conseil-là est constitué pour étudier, en vue d'une adaptation canadienne, le fameux plan Beveridge, mis de l'avant en Angleterre, pour garantir aux Britanniques, dans l'âge d'or de l'après-guerre, tout ce qu'on peut imaginer sous la rubrique générale de la sécurité sociale. L'adaptation canadienne du plan Beveridge pourrait très bien s'accommoder d'une juridiction de plus en plus centralisée à Ottawa. On l'a même laissé entrevoir.

Dans quelle mesure cela serait-il acceptable par les provinces et, pour ce qui nous concerne particulièrement, par la province de Québec? Un Jésuite, le R. P. Emile Bouvier qui s'est donné la peine d'examiner passablement, en ses diverses entournures, le plan Beveridge, est d'avis qu'il ne nous conviendrait pas, que la centralisation qu'il prévoit nuirait au maintien de notre manière catholique et française d'être et d'agir.

La centralisation, en sociologie de cette sorte, est-elle jamais recommandable? La question se pose et, si elle ne se posait pas, il se la faudrait poser.

Nécessaire diversité
D'une centralisation de même sorte, qui entraînerait l'abandon de pouvoirs importants, non plus de gouvernements provinciaux à un gouvernement fédéral, mais de gouvernements de divers Etats au gou-

(Suite à la page 4)

Le carnet du grincheux

Un garçon qui a vécu de la politique alimentaire dès son jeune âge prétend qu'il n'y a pas de parti tel que le parti libéral soit à Québec, soit à Ottawa. Ce garçon est en train de prouver que lui, au moins, il sait ce que c'est que la reconnaissance du ventre. On ne peut dire que ce soit un ventre-croix. Le vide est dans la tête...

M. Anthony Eden nous apporte-t-il, plus et mieux que sir William Beveridge, le paradis perdu?

Ce breuvage planifié ne dit vraiment rien qui vaille.

Une dépêche nous apprend que l'Angleterre vient de connaître son hiver le plus doux depuis trente ans. On peut être assuré qu'Hitler n'y a été pour rien.

L'un des grands agréments au jour d'aujourd'hui, avec toute la papérasse des rationnements, des taxes, des enrégimentements, c'est qu'on n'a pas le temps de connaître l'ennui. La vie passe trop vite pour qu'on ait le temps de la voir.

Pour le petit (cinq pieds ou moins) noyé au milieu du flot des voyageurs d'un tramway surchargé à sa capacité, un minuscule appareil amplificateur du son, installé sur la poitrine du "conducteur", ferait bien l'affaire pour l'appel du nom de la rue prochaine; même si l'"annonciateur" n'a pas suivi les leçons du Conservatoire, on pourrait au moins saisir quelques syllabes; on soupçonnerait que le prochain arrêt est la rue DeFlourmont ou la rue Christophe-Colomb.

Le Grincheux

15-113-43

Citation d'actualité

"Tout gouvernement centralisé, étant censé tout faire, est responsable de tout, et toutes les fautes, toutes les injustices auxquelles donne nécessairement lieu une immense action sociale exercée par une seule main, remontant jusqu'au Pouvoir, l'affaiblissent, le déconsidèrent et finissent par le perdre."

VENTURA DE RAUICA (libri sur le pouvoir public)

Le général Giraud ne répond pas à toutes les propositions du Comité français de Londres — Singulière proposition quant au gouvernement des territoires français en Afrique par le groupe de Gaulle — Giraud s'engage à disparaître dès que la France libérée se sera choisie un gouvernement légal — "Permettez-moi de demander au Seigneur que la paix soit prochaine", dit Giraud — De Gaulle modérément satisfait — D'autres de son groupe le sont moins

QU'EST-CE QUE GOERING EST ALLE FAIRE A ROME?

Ce qui est le plus important de ces heures-ci, c'est ce qui se passe dans le domaine français. En Russie, les Allemands prétendent avoir pris Kharkov et menacer les troupes russes dans la région d'Orel. Quant à Moscou, on y dit que Kharkov et la région avoisinante sont le siège de combats acharnés, mais les Soviétiques n'admettent pas encore avoir dû se replier devant la ville. A Londres, on se demande si les Russes dans la région d'Orel, attaquée depuis quelque temps par leurs troupes, ne devront pas ordonner un repli afin d'éviter un encerclement menaçant, vu ce qui se passe du côté de Kharkov. La situation reste donc assez confuse, dans ces secteurs et les communiqués russes sont discrets. Il est néanmoins manifeste que les Allemands, ainsi que le mandat de Moscou par radio, il y a quelques heures à son journal de New-York, le "Times", Ralph Parker, sont encore assez forts pour déclencher une grande offensive de printemps de nature dangereuse et que cet ennemi corrigé depuis quelque temps des vices de son organisation militaire, ce qui lui a permis de reprendre une offensive alors qu'on pensait assez généralement qu'il allait évacuer une partie du terrain qu'il occupait sur la rive gauche du Dniéper. C'est dire que la libération de l'Ukraine reste chose à venir, et qu'on s'y battra encore pendant des semaines. On a cru pendant un temps à la possibilité pour les Russes de remettre dès cette année en valeur les terres à blé ukrainiennes. Cette possibilité paraît s'effacer, et vite, devant les nouvelles opérations de l'Allemand.

En Tunisie, les choses sont à l'état quasi stationnaire. Il y a eu pillonnage par avions du voisinage de la ligne Mareth, préalablement à une manœuvre que doit tenter de ce côté la VIII^e armée de Montgomery. Goering est à Rome depuis quelques jours. Les dépêches allemandes font allusion à ce voyage, qui ne serait pas de longue durée, dit-on en certains milieux. Dans d'autres, on estime que Goering restera en Italie pendant un temps indéfini, afin de raffermir la politique de guerre italienne, s'il y a moyen, et de faire adopter à Mussolini certains projets auxquels il n'aurait pas encore donné jusqu'ici une adhésion qui satisfasse Berlin. On dit d'autre part que Hitler n'a pas été malade, comme on le rapporta. Des informations pessimistes, quant à l'état de santé du maréchal Pétain, chef de l'Etat français occupé par les Allemands, ont circulé samedi et hier; on leur donne un démenti cet avant-midi. Il est vrai qu'à 86 ans, Pétain peut fort bien n'être pas vigoureux comme un homme de 60 ans; mais sa résistance physique reste extraordinaire, dit-on, surtout vu les circonstances tragiques parmi lesquelles il vit depuis bientôt trois ans.

On signale de récents raids aériens massifs contre Essen et les grandes usines de matériel de guerre Krupp, en Allemagne, sur lesquelles l'aviation alliée a lancé plusieurs centaines de tonnes de bombes en fin de semaine, allumant des incendies désastreux dans toute la ville et la région. Des bombes de 4,000 livres chacune ont réduit en poussière une grande partie des usines. Ces bombes ont une force déflagrante terrible et détruisent tout dans un rayon de plusieurs centaines de pieds du lieu où elles touchent le sol et s'y enfouissent pour éclater et projeter des fragments jusqu'à 7,000 pieds de distance.

DE GAULLE ET GIRAUD

Les deux principales pièces de la fin de semaine, ce sont la déclaration du Comité national français du général de Gaulle et le discours du général Giraud, au sujet de l'union qui devrait exister entre Français, — et qui n'existe pas encore. Samedi, le Comité national français de Londres, dont de Gaulle est le chef, a publié un programme en quatre points expédié fin février par ce comité au général Giraud, et auquel il n'a répondu que dimanche, — hier, — en termes plus ou moins précis. Ce programme de Londres se proposait d'établir la base sur laquelle les deux chefs français et leurs partisans pourraient s'entendre, en dépit de toutes les difficultés qui ont divisé les deux groupes jusqu'ici. Rien n'indique que ce programme rencontre l'assentiment absolu de Giraud, à ce qu'on peut voir dans son discours à la radio d'hier, dont le "Devoir" donne ailleurs le texte français original.

D'après le mémoire du Comité national français, l'armistice de juin 1940 ne doit plus être considéré comme engageant la France sur quelque point que ce soit parce que cet accord franco-allemand a été conclu pour la France par un "pseudo-gouvernement" et "contre la volonté de la France". Au surplus, toutes les libertés de fond jadis établies en France: liberté de presse, d'assemblée, d'association, égalité de tous les citoyens en face de la loi, tout cela doit être rétabli en France au fur et à mesure que les territoires français reprennent leur liberté. La liberté dont a joui la nation sous la III^e République française doit être restaurée sans délai; il n'y a plus "d'Etat français", plus de lois décrétées depuis 1940 par le régime de Vichy; tout cela ne vaut pas, toute la législation adoptée de 1940 à 1942 par ce même régime, "imbu d'idéologie fasciste ou nazie" doit tomber, en Afrique du Nord comme en Afrique occidentale. Et, dès après la libération de la France il faudra assurer la libre expression de la volonté nationale par l'élection d'une représentation adéquate, au suffrage universel, après quoi la France, ayant choisi le régime qu'elle préfère, reprendra sa place aux rangs des premières nations du monde. Il serait dès maintenant avantageux, si tôt qu'il y aura eu d'établir "un pouvoir central provisoire", de fonder

parallèlement à cela "un conseil consultatif de la résistance française" afin de réussir l'union qui manque présentement entre les divers groupes français, et qui créent de l'anxiété ainsi que du malaise parmi les Français, de même que cela mécontente l'opinion publique des pays démocratiques alliés. On a même parlé d'un accord entre Giraud et de Gaulle selon lequel, pour toute fins pratiques, le gouvernement de l'Afrique française du Nord et de l'Afrique occidentale française passerait sous le contrôle et la direction du Comité national français dont le général de Gaulle est le représentant accrédité et le chef indiscuté.

A la rédaction de ce texte qu'on lui a remis il y a quelque temps, le général Giraud a répondu hier, par radio, et de façon assez nette, et trop vague, selon certains tenants du Comité national français, en protestant d'abord contre l'annexion allemande de l'Alsace et de la Lorraine. "Le monde entier doit savoir que la France n'accepte pas cette annexion. L'Alsace et la Lorraine redeviendront françaises dans une France complètement libérée". Puis le général fait allusion à la défaite, à sa captivité, à son retour en France et il nie que la France ait accepté l'armistice. "La France n'a pas accepté l'armistice", dit-il à ce sujet. Ladessus, accord parfait avec le manifeste du Comité national français de Londres. Après un hommage à ceux qui sont morts pour la France, avant et depuis l'armistice, Giraud affirme que "le peuple français demeure lui-même" et qu'avec l'Angleterre et les Etats-Unis les armées françaises combattront de nouveau pour bouter l'ennemi dehors, comme aux temps de Philippe-Auguste, de Jeanne d'Arc, d'Henri IV, de Richelieu, de 1792 et de 1918. L'éloge fait des "partenaires les plus compréhensifs et les plus loyaux" de Casablanca, Giraud promet de mettre sur pied une armée de 300,000 hommes qui luttera pour la libération de la France. "La France reprendra ainsi sa place parmi les nations victorieuses; le peuple de France deviendra alors le maître de ses destinées. Les conditions essentielles pour la libre expression de sa souveraineté seront restaurées en France. Le peuple de France formera alors son gouvernement provisoire d'après les lois constitutionnelles de la République. Je donne au peuple de France l'assurance la plus solennelle que son droit sacré de déterminer lui-même le choix de son gouvernement sera entièrement sauvegardé. Je jure que les conditions qui lui permettront de faire ce choix dans l'ordre et ses libertés rétablies seront assurées. Je jure que cette situation sera créée dès que la France sera libérée". Quant à lui, Giraud, il n'attend rien, ne demande rien, ne veut rien, que la libération de son pays. "Je suis le serviteur du peuple français, je ne suis pas son chef. Tous les Français groupés autour de moi, tous, de moi jusqu'au dernier soldat de l'armée de la victoire, nous sommes les serviteurs du peuple de France; nous serons demain les serviteurs du gouvernement qu'il se sera librement donné et auquel nous nous engageons à remettre nos pouvoirs", dit-il explicitement. A ce passage de son discours, Giraud, après avoir qualifié de "nulle" toute la législation française postérieure à 1940, et promis de prendre sans plus tarder des mesures "pour rétablir la tradition française", dit que cela doit se faire dans l'ordre et progressivement. "Il est impossible de supprimer des lois et des décrets d'un trait de plume... La loi de discrimination raciale imposée à la France par les Nazis n'existe plus". Giraud termine son discours par le vœu que l'union de tous les Français, indispensable plus que jamais, se fasse sans tarder. "Permettez-moi de demander au Seigneur que la victoire soit prochaine, qu'il empêche le retour des horreurs que nous avons vécues, que nous vivons encore; et qu'il donne aux hommes de bonne volonté le moyen de vivre en se tolérant, en se comprenant, en s'aidant, je n'ose pas dire en s'aimant. N'est-ce pas cependant l'ordre qui nous est tombé du Ciel et que nous avons si souvent méconnu...". conclut Giraud, en un acte de foi religieux qui rend un son inaccoutumé, dans certains camps où l'on a toujours ignoré le Seigneur et ses préceptes d'amour fraternel entre les nations.

CE QUI RESTE A FAIRE
Une première dépêche de Londres, il y a quelques heures, mandait que les cercles de "France combattante" voyaient surtout de la rhétorique dans le discours de Giraud et nulle réponse précise au mémoire du Comité national français. C'est un progrès assez vague et une expression plutôt platonique du besoin d'union entre Français, rapportait-on dans un câblogramme de Londres à des journaux de New-York, ce matin. Plus tard, il est venu, — vers 10 heures 30, ce matin, — une dépêche de Londres rapportant que "le général de Gaulle... a exprimé sa satisfaction d'ensemble du discours du général Giraud et réaffirmé son désir d'étudier les moyens d'en venir à un accord avec le gouvernement d'Alger". Il espère que les déclarations de Giraud se traduiraient bientôt en actes positifs à Alger, Casablanca et Dakar, pour cadrer avec les principes posés par "France combattante" depuis juin 1940 et surtout dans le document du 23 février dernier rendu public il y a quelques heures par le Comité national français de Londres. Les partisans du général de Gaulle à Londres sont déçus, selon une autre information, de voir que Giraud n'a pas encore jeté par dessus bord le général Nogué et Marcel Pétroun, contre lesquels il en ont, sous prétexte que ce ne sont pas d'authentiques républicains et qu'ils seraient entachés de fascisme... — G. P.

15-113-43

L'actualité Sans mes camarades de la Tour de Pierre...

Les paroles de nos parlementaires québécois s'énonçaient en l'unité et ne laissent à peu près aucune trace officielle, sans les comptes rendus qu'en dressent, pour leurs journaux, les quelque quinze courriéristes installés à la Tribune de l'Horloge, dans la salle de l'Assemblée législative.

Le premier ministre, le chef d'opposition, ou un autre honorable préopinant du nord ou du sud de la province porte-t-il la parole dans un débat ou les discours du trône, aucune de leurs phrases n'est consignée dans les Procès-verbaux ou les Journaux, qui consistent les uns seuls rapports authentiques que possède la Chambre des députés sur ses délibérations.

Le procès-verbal dressé après chaque jour de séance, sous l'autorité du greffier de la Chambre basse et sous la surveillance de l'Orateur, est "un compte rendu sommaire des votes et des opérations de la Chambre". Ce procès-verbal ne mentionne pas qu'il y a eu un débat à moins qu'il n'ait été interrompu par quelque opération ou incident qui doit être consigné au procès-verbal.

La discussion sur le discours du trône a fourni l'occasion à plusieurs commentateurs d'exprimer leurs vues pour ou contre la politique ministérielle: MM. Robidoux, Guerin, Duplessis, Godbout, Paquette, Bégin, Caron, Perrault, Gasgrain, Chaloult, Bieuvreu. Le procès-verbal resté muet sur la plupart de ces orateurs, il ne mentionne

que ceux qui ont ajourné les débats. Exemple: "Le débat qui s'éleva sur cette motion (Robidoux-Guerin) qu'une Adresse soit votée à l'honorable M. le lieutenant-gouverneur est ajourné sur la motion de l'honorable M. Duplessis". Mais le compte rendu officiel reste silencieux sur les remarques du député des Trois-Rivières, et il n'indique même pas que M. Godbout lui a donné la réplique. Il notera que M. Paquette a ajourné le débat; et les seuls initiés sauront que le député de Mont-Laurier a répondu au premier ministre.

Ce procès-verbal se présente sous forme de fascicule de quelques pages renfermant les réponses aux questions, les textes d'amendements, l'alignement des votes, la mention des documents déposés, les pétitions préliminaires à la présentation des bills privés, le titre des bills privés, les messages du lieutenant-gouverneur, etc.; néanmoins, un chercheur désireux de se renseigner sur les déclarations ou les périodes oratoires de tel ou tel ministre ou de leurs contradicteurs n'y trouverait pas une ligne. Et le Journal, préparé après chaque session, présument "compte rendu complet des votes et des opérations de la Chambre", reste aussi discret sur la loquacité des participants aux débats. Aucun aperçu sur les discours prononcés au cours d'une session de trois ou de quatre mois.

Le Parlement d'Ottawa pêche dans le sens opposé. Chacune des phrases énoncées au Sénat ou aux Communes est soigneusement enregistrée par des sténographes, traquée, transcrite textuellement, relisée par l'auteur, puis publiée intégralement, d'abord par fascicules quotidiens, puis rassemblée en vo-

lumes. C'est le Hansard. Ce recueil, facile à consulter, constitue une documentation officielle et une preuve authentique des paroles tombées des lèvres de nos parlementaires outaouais. A Québec, à quelques reprises, on a proposé l'établissement d'un Hansard, ou rapport verbatim des délibérations, (y compris la parole croisée) du Parlement. On a préféré s'en tenir aux comptes rendus des courriéristes, qui relatent les débats à leur discrétion. De là l'importance de la presse parlementaire québécoise de la Tour de Pierre, mais aussi ses périls. Avec ses notes prises à la volée, sans le recours commode à une sténographie officielle, le courriériste devra, après la fatigue des séances prolongées, rédiger corrente dactylographique (?) un rapport de bonne foi et qui fera loi devant le public.

Louis ROBILLARD

Bloc - notes

Au Conseil national du travail

La Confédération des travailleurs catholiques du Canada, dans un communiqué qu'elle a fait remettre à la presse, se déclare satisfaite de la nomination de MM. Roger Brassard et George Hodge, comme représentants de la province de Québec au Conseil national du travail, tel que récemment reconstitué par Ottawa; elle annonce aussi qu'elle a autorisé son secrétaire général, M. Gérard Picard, à retirer sa démission comme membre du comité consultatif qui est donné en manière d'ap-

15-113-43

Le Bloc Populaire Canadien

Il fait salles combles, à Chicoutimi, à St-Joseph d'Alma, à Jonquière et à Kénogami

Discours de MM. Laurendeau, Hamel, Chalouit, Pierre Gauthier, Philippe Girard, Pierre Letarte — Pourquoi le "Bloc" existe — Comment il faut nettoyer la politique, tant fédérale que provinciale — Les cas de MM. Godbout et Duplessis — Politique familiale et protection du père de famille — La réforme monétaire, la dictature économique et la lutte aux trusts

Aux quatre assemblées la foule acclame les orateurs et le nom de M. Raymond

Chicoutimi, 15. — Le Bloc Populaire Canadien a déclenché hier une grande offensive dans les comités de Chicoutimi et du Lac-Saint-Léon avec quatre assemblées, à Chicoutimi et à Saint-Joseph d'Alma dans l'après-midi et à Jonquière et à Kénogami dans la soirée.

Angers fait applaudir MM. Philippe Girard, André Laurendeau et René Chalouit qui vont porter la parole. M. Philippe Girard L'organisateur du Bloc Populaire Canadien pour le district de Montréal, a d'abord un bon mot pour la population du Saguenay, de Chicoutimi en particulier.

« Pourquoi le B.P.C. a-t-il été fondé? Parce que nous avons raté notre coup en 1936, dit l'orateur. Nous nous reprenons aujourd'hui avec le programme, mais adapté aux circonstances actuelles et avec plusieurs des mêmes hommes. Toutefois, nous n'avons pas le même chef. Voilà pour Québec, à Ottawa les libéraux ont adopté la politique des conservateurs. Bien à faire avec ces deux partis. C'est pour cela que, sous la direction de M. Maxime Raymond, nous avons décidé de fonder un mouvement qui nous donnera une politique véritablement canadienne à Ottawa, M. Girard parle ensuite de la crise économique que nous avons traversée de 1929 à 1933, crise attribuable, dit-il, aux financiers exploités et aux gouvernements oublieux de leurs devoirs.

Il n'y avait pas de raison pour avoir une crise économique au Canada, pays abondamment pourvu en ressources naturelles. Et pourtant, pendant la crise nous manquions de chaussures parce qu'il y avait trop de chaussures, nous manquions de vivres parce qu'il y avait trop de vivres. A l'enquête Stevens il a été prouvé que les moulins Ogilvie pouvaient produire seulement en six mois assez de farine pour nourrir le monde entier de pain.

M. Girard décrit la situation qui régnait à Montréal, notamment pendant la crise. « Je ne suis ni fasciste, ni raciste, dit-il. Je suis pour la démocratie et je veux contribuer à la nettoyer pour qu'elle survive ». L'orateur dit que les ouvriers travaillaient aujourd'hui, mais que la crise économique n'a pas été réglée. Elle ne sera réglée que par la restauration sociale. Parce que l'État a commis le crime d'accomplir son devoir et d'avoir neuf enfants, j'ai peine à me trouver à me loger à Montréal le 1er mai. 14,000 familles environ sont dans mon cas, dans la métropole. On aurait pu, de 1928 à 1933, prendre pour aider notre peuple les mesures que l'on prend aujourd'hui parce que nous sommes en guerre. Avec seulement un milliard on aurait réglé le problème social.

M. Laurendeau mentionne la part prise par M. Raymond dans la campagne du "non" au plébiscite. Il soutient que le chef du B.P.C. s'est avéré le chef de la résistance anti-conscriptiviste. Puis c'est la formation du Bloc Populaire Canadien. M. Raymond cédant aux pressions que l'on exerce sur lui. Avec le B.P.C. finit le jeu de bascule qui nous faisait porter tour à tour au pouvoir les bleus et les rouges. Nous n'aurons plus à choisir entre un moindre mal, nous nous prononcerons pour les véritables défenseurs des intérêts canadiens-français à Québec et à Ottawa.

M. Roland Angers, avocat, présente les orateurs. Il commence par l'historique du Bloc Populaire Canadien, "mouvement nouveau par le nom, mais ancien par l'esprit". M. Hamel, le docteur Pierre Gauthier et M. Pierre Letarte parlaient à Saint-Joseph d'Alma, à Jonquière et à Kénogami les six orateurs ont porté la parole.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

terminé-t-il, au milieu des acclamations. Tous les orateurs de Chicoutimi ont été chaudement applaudis.

Le Dr Philippe Hamel

A Jonquière, l'assemblée est présidée par le notaire Jules Gauthier, maire de la ville. Premier orateur, le docteur Philippe Hamel déclare qu'à son avis la monnaie doit être modifiée et le crédit doit appartenir à l'Etat. Si j'avais mon choix, dit-il, je nationaliserais sans hésiter les banques. Un régime monétaire peut cependant être faux et ne le paraître que beaucoup plus tard. Nous avons l'exemple du système monétaire actuel. Le régime actuel est absurde parce que l'on a fait de la monnaie un produit quand elle n'est qu'un auxiliaire de la production. L'argent n'est pas la richesse, c'est un rêve qui se dissipe peut-être après la guerre. L'argent n'est qu'un titre de dette.

Un régime monétaire sain demande l'étude des meilleurs cerveaux. J'ai ma conception mais je refuserais de régler les problèmes seul. Je nommerais des autorités, mais non des banquiers. Le problème de l'argent est complexe. On ne joue pas avec la monnaie. Si vous voulez un régime qui mette les banques à la raison, prenez garde d'en mettre un qui vous paraîtra bon mais qui conduira au désastre. Pour ma part, je me battrais jusqu'au bout pour une saine réforme monétaire.

Le docteur Hamel passe à la question du plébiscite et dit que tout le peuple canadien-français s'est dressé magnifique. Le peuple est resté conséquent avec les faibles qui l'avaient éduqué à dire non. Rouges et bleus nous ont menti tour à tour. On ne joue pas indéfiniment avec un peuple fier et notre peuple l'est. Cette fois, il ne s'agit pas de dire non mais de dire un oui éclatant. Oui, nous allons appuyer le Bloc Populaire Canadien. Nous, nous n'avons pas trahi.

M. Hamel dit qu'il a combattu M. Taschereau et qu'il a tourné le dos à M. Duplessis. Il pardonne à ce dernier, mais il ne peut plus lui accorder confiance. On n'a dit que j'aurais dû rester auprès de Duplessis pour le miner. Quand je savais qu'il allait croquer, je ne pouvais pas collaborer avec lui pour tromper le peuple.

Le docteur Hamel se défend d'ambitions personnelles. Il dit que s'il voulait se vendre il serait millionnaire et il en coterait encore moins cher aux trusts que le mal qu'il leur fait en les combattant. La confiance que lui a accordée le peuple est sa seule force. Il n'a que le seul espoir de libérer son peuple de la dictature économique avant de partir.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

Le Dr Pierre Gauthier

Le député de Portneuf à Ottawa mentionne que les quatre assemblées de la journée ont fait salle comble et que cela promet pour le prochain appel au peuple. Il dit qu'il n'a pas viré capot, mais qu'il a enlevé son capot rouge pour respirer plus librement et pour mieux relever ses manches. Notre mouvement est beaucoup plus qu'un parti, dit-il. La vague de fond qui se fait sentir va emporter ceux qui nagent entre deux eaux.

M. Gauthier rappelle ce qui s'est passé en Chambre ces jours derniers et il affirme que M. King est devenu nerveux. Il cite les déclarations du premier ministre à l'endroit des députés du Bloc et la réponse que celui-ci lui a donnée.

L'organisateur québécois du B.P.C. dit qu'il a tourné le dos au parti libéral parce que ce parti a mis au rancart la politique qu'il a prôchée pendant 23 ans. Ceux qui l'accusent d'isolationnisme sont ceux-là mêmes qui ont prêché l'isolationnisme pendant un quart de siècle.

Le docteur Gauthier parle en passant de M. Duplessis et du message qu'il adressa à M. Bennett et du congrès conservateur de Sherbrooke. Il parle aussi des promesses formelles de M. Godbout et de son attitude présente. Il déclare que rouges et bleus n'avaient pas peur du bloc de Québec avant le B.P.C. Les libéraux étaient heureux de l'avoir en 1921, en 1925, en 1926, en 1935 et en 1940.

Il termine par un appel pour que dès maintenant l'organisation s'étende partout. MM. Philippe Girard, André Laurendeau et René Chalouit ont aussi parlé à cette assemblée de même qu'à Kénogami où présidait M. Belzile.

M. Pierre Letarte, de Québec, termine la série des discours et fait applaudir les principaux lieutenants de M. Maxime Raymond. A Saint-Joseph d'Alma, dans l'après-midi, salle comble, comme aux trois autres endroits. Le maire Collard présidait.

M. Chalouit rappelle alors les promesses du parti libéral et de l'Union Nationale, touchant le Conseil législatif qu'ils devaient abolir et touchant les trusts qu'ils devaient combattre. Il parle aussi de la guerre et rappelle la promesse solennelle de M. Godbout sur la conscription et dénonce l'attitude qu'il a tenue par la suite, attitude qui est cause, pour une bonne part, dit-il, de ce que nous avons la conscription. Il traite de sa motion anti-conscriptiviste et du sort que lui ont fait tour à tour l'Union Nationale et le parti libéral.

M. Chalouit parle de la question de l'électricité qu'aucun des deux vieux partis provinciaux n'a réglée. Il parle de la situation ouvrière et de la grève d'Arvida en rappelant la déclaration de M. Howe. Quand les grèves ont lieu dans Québec, dit-il, c'est du sabotage, mais quand c'est à Sydney, M. King reçoit les grévistes.

M. Chalouit affirme que le Bloc Populaire encouragera la coopération et le corporatisme. Il fait ensuite allusion à son récent discours en Chambre et à la réponse qu'il a donnée à M. Godbout. Nous avons choisi, dit-il, la part du peuple. Il fait alors appel à toutes les classes et leur demande de faire des sacrifices à l'exemple de M. Raymond et de ses lieutenants. Nous vous promettons la libération,

Assemblées, conférences, etc.

Lundi, 15 mars

Cours publics sur "la forêt", auspices de l'École des H.E.C. et de l'École du génie forestier, grand amphithéâtre de l'École des H.E.C., 535, av. Viger, à 5 h. 30 p.m. Conférence de M. Pierre Anselin, sujet: "L'administration des forêts".

Institut Pie XI, 3725 rue St-Denis, à 4 h. 45, Dogme; Les dons du S-Esprit dans le Christ, par M. A. Ferland, p.s.s.; à 5 h. 15, Moralité; La promesse, par M. J.-B. Desrochers, p.s.s.

L'Institut de Traducteurs, dîner, hôtel Ritz Carlton, à 7 h.

M. T. Taggart Smith, secrétaire général de la Banque d'Épargne, parlera de l'art de la traduction. Le colonel Thomas Guérin, président, M. A. Patineau-Couture, directeur du laboratoire des aliments et drogues, au ministère des Pensions et de la Santé publique, remerciera le conférencier.

Canadian Club, déjeuner-causette, hôtel Windsor, à 1 h. p.m. L'Amiral sir Percy Noble.

Société St-Jean-Baptiste, au Monument National, 1182 St-Laurent, cours d'académie, par M. José Deslaquerrière, salle 31 à 7 h. 45 p.m.

Société St-Jean-Baptiste, réunions des sections suivantes: St-Eusèbe-de-Veroelle — Assemblée mensuelle à 8 h. 15, au sous-sol de l'église, rue Fullum. Jacques-Cartier de Bordeaux — Réunion à 8 h. 15, à la salle 12, 131, rue du Bataillon-Boulogne. Saint-Jean-de-Matha — Séance du mois à 8 h. 15, à la salle paroissiale. Notre-Dame-de-Lourdes — Assemblée ordinaire à 8 h. 15, au sous-sol de l'église. François-Xavier-Garneau — Réunion à 8 h. 15, à la salle de la Bibliothèque, à l'angle des rues Boyer et du Rosaire.

Mardi, 16 mars

Société des traducteurs, conférence du Dr A. Flores Zorilla, salle de l'Académie Bourget, 1220, rue de la Montagne, à 8 h. 30 p.m.

Société St-Jean-Baptiste, Monument National, 1182, St-Laurent, cours de Nationalité par M. Valmore Gratton, sujet: "La rédaction publicitaire, salle 11, à 8 h.

PRESCRIPTIONS 5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION R service rapide SERVICE JOUR et NUIT PHARMACIE MONTREAL HA.7251

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON CHEZ AL DUPONT 4070 EST. ST-CATHERINE

La Passe du Brenner est à moins d'un mille d'altitude au-dessus du niveau de la mer.

Chicoutimi

A Chicoutimi M. Philippe Girard invite l'échevin Adrien Gagnon à presider. Celui-ci déclare qu'il préside comme simple citoyen. La vaste salle de l'hôtel de ville est remplie à déborder et des haut-parleurs portent les discours à l'extérieur.

M. Roland Angers, avocat, présente les orateurs. Il commence par l'historique du Bloc Populaire Canadien, "mouvement nouveau par le nom, mais ancien par l'esprit". M. Hamel, le docteur Pierre Gauthier et M. Pierre Letarte parlaient à Saint-Joseph d'Alma, à Jonquière et à Kénogami les six orateurs ont porté la parole.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

Chicoutimi

A Chicoutimi M. Philippe Girard invite l'échevin Adrien Gagnon à presider. Celui-ci déclare qu'il préside comme simple citoyen. La vaste salle de l'hôtel de ville est remplie à déborder et des haut-parleurs portent les discours à l'extérieur.

M. Roland Angers, avocat, présente les orateurs. Il commence par l'historique du Bloc Populaire Canadien, "mouvement nouveau par le nom, mais ancien par l'esprit". M. Hamel, le docteur Pierre Gauthier et M. Pierre Letarte parlaient à Saint-Joseph d'Alma, à Jonquière et à Kénogami les six orateurs ont porté la parole.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la nôtre et que s'il y a égalité de devoirs, il doit y avoir égalité de privilèges.

M. Hamel dit que le Bloc n'en veut pas aux autres races mais qu'il veut le respect pour la

Table of subscription rates for 'Le Devoir' newspaper, including prices for Canada and the U.S., and options for daily or weekly editions.

LE DEVOIR

Table of weather forecasts and barometric pressure readings for the day.

The DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de "A.B.C." et de la "C.D.N.A."

M. Gordon Graydon devient président de l'Association progressiste-conservatrice

Réunion de l'Association en fin de semaine et choix des membres de l'exécutif — M. Bracken favorable à l'entreprise privée — Le congrès libéral ontarien aura lieu les 29 et 30 avril — La session ontarienne — M. Noseworthy affirme que la haute finance contrôle le gouvernement — M. McCullagh veut peupler le Canada d'immigrants britanniques — Contre le travail féminin et le communisme

Ottawa, 15 (C.P.) — Deux cents membres environ, représentant tous les provinces canadiennes à l'exception de l'Alberta, ont ouvert samedi les portes de l'Association progressiste-conservatrice du Canada à tous ceux qui veulent se réclamer du parti conservateur-progressiste et approuver son programme.

M. Gordon Graydon, chef parlementaire de l'opposition à la Chambre des communes, a été nommé président de la nouvelle Association, au cours d'une réunion où elle a changé son nom, pour l'adapter à celui du parti, tel que renoué au congrès de Winnipeg. Le chef John Bracken n'a pas pris part aux délibérations, mais il a prononcé une allocution à un déjeuner.

La réunion s'est ouverte sous la présidence de M. John-R. MacNicol, député de Toronto-Davenport, qui a été pendant plusieurs années président de l'Association. Il n'a été nullement question de l'élection à la Chambre où le remplace, depuis le début de la session M. Graydon.

Le caucus a décidé de remettre à plus tard la nomination d'un organisateur pour tout le pays; toutefois, il y aura en permanence des bureaux généraux à Ottawa ainsi que dans chaque province.

Plusieurs délégués se sont opposés à une proposition du comité aux fins de restreindre le nombre des membres à une centaine. Il a été finalement résolu que tous les conservateurs-progressistes pourront en faire partie, mais que seuls les représentants officiels auront le droit de vote.

Les représentants de l'Alberta seront choisis plus tard. Voici les officiers de l'Association: MM. John Bracken, président honoraire; John-R. MacNicol et M. A. McPherson, vice-présidents honoraires; Gordon Graydon, président; Mme Hugh Mackay (Saint-Jean), Lucien Gendron (Montréal), L.-D.-M. Baxter (Winnipeg), et Christie MacDonald (Ottawa), vice-présidents.

Le plus grave danger qui menace à l'avenir la prospérité matérielle du Canada, c'est de décourager les initiatives privées. M. Bracken affirme que son parti a pour but de travailler à l'abolition du chômage et de coopérer avec le gouvernement à la poursuite de l'effort de guerre, autant qu'il est possible de le faire, sans nuire aux responsabilités particulières de l'opposition, qui doit être la critique officielle du gouvernement.

Le congrès libéral ontarien — Toronto, 15 (C.P.) — Le comité d'organisation de l'Association libérale ontarienne s'est réuni samedi et a décidé que le congrès pour le choix d'un chef du parti libéral qui prendra la succession de M. Hepburn aura lieu les 29 et 30 avril.

L'enquête sur les coupages dans le St-Laurent

Domaine sur lequel elle devrait porter, d'après M. Onésime Gagnon

Québec, 15 (D.N.C.) — Le député de Matane à l'Assemblée législative, M. Onésime Gagnon, a remis ce matin à la presse la déclaration suivante: "La déclaration faite aux journalistes samedi dernier par le premier ministre de la province voulant que le Saint-Laurent soit cet été mieux défendu et que pour la prochaine saison de navigation la défense du Saint-Laurent relève d'un endroit précis dans la province de Québec et non plus d'Halifax, démontre que nous avions raison d'insister en Chambre pour l'application d'un meilleur système de défense. Nos revendications nous ont valu au moins ce résultat.

Les attaques dont j'ai été l'objet de la part d'une certaine presse font voir la force des gros intérêts coalisés pour garder le Saint-Laurent fermé à la navigation au bénéfice des chemins de fer et de certains ports de l'Atlantique. A la suite des déclarations que j'ai eu l'occasion de faire à l'Assemblée législative, l'honorable Angus Macdonald, ministre de la Marine, a offert de faire une enquête unique sur l'un des nombreux points soulevés au cours du débat. Il a même nommé son représentant à un comité d'enquête qu'il est prêt à instituer. Quant à moi, je suis prêt, je le répète, à nommer également mon représentant à ce comité, pourvu que l'enquête ne soit pas restreinte à un seul point mais s'étende à toutes les matières pertinentes à la défense du fleuve, du golfe Saint-Laurent et des îles adjacentes et spécialement:

1. — Le nombre des bateaux de toutes catégories coulés dans le fleuve, le golfe Saint-Laurent, y compris les détroits.

2. — L'organisation, la formation et la direction des convois dans le fleuve, le golfe Saint-Laurent et les détroits.

3. — La coordination des forces de l'armée, de la marine et de l'aviation aussi bien que celle de la police montée royale canadienne, pour assurer une défense plus efficace du golfe et du fleuve Saint-Laurent, afin de protéger les convois, les bateaux de toutes catégories, la propriété privée et la vie des citoyens;

4. — La nature des ordres donnés aux officiers de la marine, de l'aviation et de la police montée relativement aux torpillages et à la direction des convois;

5. — Les raisons pour lesquelles depuis la déclaration de la guerre, le transport du fret destiné à l'Europe est convergé vers les ports de l'Atlantique au détriment de la route fluviale du Saint-Laurent qui est la plus courte, la plus sûre et la moins coûteuse, alors que les efforts concertés pour négocier cette route imposent aux contribuables des taxes additionnelles de plusieurs millions par année;

6. — Les raisons pour lesquelles les autorités navales et des autres départements refusent de construire dans le fleuve et le golfe Saint-Laurent des bases navales et des stations de défense appropriées contre les avions et les sous-marins ennemis;

7. — Le système d'obscurcissement inefficace appliqué sur les côtes du fleuve Saint-Laurent à la fin d'octobre 1942;

8. — Le refus des autorités navales et autres de défendre la population des côtes du Saint-Laurent et d'assurer une meilleure protection des convois en construisant des réseaux téléphoniques et des routes modernes propres à la défense militaire le long des rives du Saint-Laurent;

9. — Le refus et la négligence des autorités navales et militaires d'organiser un meilleur système de protection contre les sous-marins par le moyen de bateaux munis d'échoueurs, utilisation de fils d'acier, etc.;

10. — L'affirmation erronée de certains officiers du département de la marine à savoir que l'eau du fleuve Saint-Laurent est boueuse au point qu'elle rend difficile la défense contre les sous-marins;

11. — Les raisons pour lesquelles le département de la marine n'a pas pris les mesures nécessaires pour prévenir les désastres qui se sont produits dans le détroit de Belle-Isle;

12. — Les avertissements donnés aux autorités navales et de l'air relativement aux dangers de notoriété publique que courait le vaisseau Caribou avant qu'il ne fut torpillé et coulé au cours de l'automne 1942;

13. — Les mesures prises pour empêcher le département des espions ennemis par les sous-marins allemands sur les rives de la Gaspésie;

Le comte d'Athlone et la princesse Alice à Montréal

S. E. le gouverneur général du Canada, le comte d'Athlone, et Son Altesse royale la princesse Alice, sont arrivés à Montréal hier soir. A midi ils ont pris le train de Sherbrooke pour aller prendre part à un dîner qui leur sera offert au King's Hall, à Compton.

Le comte d'Athlone et la princesse Alice retourneront à leur wagon privé le soir même pour revenir à Montréal de bonne heure mardi matin.

A 11 heures de l'avant-midi, demain, le comte d'Athlone, accompagné du brigadier général E. de B. Panet, commandant du district militaire no 4, et assisté du colonel H. Willis-O'Connor, partira de la gare Windsor en automobile pour se rendre à Saint-Jérôme où il assistera à une promotion de cadets-officiers. Le Gouverneur général déjeunera au mess des officiers du centre d'instruction de Saint-Jérôme.

La princesse Alice, assistée de Mlle Vera Grenfell, visitera l'édifice de la Croix Rouge, rue Saint-Antoine, mardi avant-midi, à 11 heures. Mardi soir, le comte d'Athlone et la princesse Alice assisteront à un concert donné par la Petite Symphonie de Montréal à l'Ermitage, 3510, chemin de la Côte-des-Neiges, sous la présidence de Mme E. M. Drinkwater.

Il retourneront à Ottawa par chemin de fer aussitôt après ce concert.

Deux baleines de plus...

Ottawa, 15 — Les parapluis des Canadiennes auront deux baleines de plus que ceux des hommes et 90 p.c. des approvisionnements disponibles serviront à la fabrication de ces parapluis. Au cours de années passées, en temps normal, les femmes achetaient 90 p.c. de la production canadienne des parapluis.

Torpillage de l'Empress of Canada

On capte à New-York une émission italienne annonçant ce coulage

New-York, 15 (A.P.) — L'Associated Press a capté aujourd'hui un message de la radio italienne annonçant le coulage de l'Empress of Canada, chargé de troupes, dans l'Atlantique, par un sous-marin italien. (Les Alliés n'ont pas confirmé la chose).

L'Empress of Canada, navire du Pacifique Canadien, de 21,500 tonnes, faisait le service avant la guerre sur le Pacifique, entre le Canada et le Japon. Il avait été construit en 1922, à Glasgow.

Le haut commandement italien précise que l'Empress a été coulé par le sous-marin que commande le lieutenant de vaisseau Gainfranco Gazzana, de Milan.

L'asphalte, souci du ministre de la Voirie, M. Bouchard

Combien le Québec en obtiendrait-il du régisseur pour la réfection et la construction de ses routes? — Voyage de M. Gohier à Toronto — Chez les camionneurs le 5 avril

Le ministre de la Voirie, M. T. D. Bouchard, est à la recherche d'asphalte. Son ingénieur en chef, M. Ernest Gohier, est allé à Toronto pour le régisseur de l'asphalte au Canada pour en obtenir. La quantité d'asphalte disponible pour les routes du Québec, nouvelles ou anciennes, conditionnera le budget du ministre pour l'année 1943-44.

M. Bouchard s'est trouvé à dire qu'on ne manquait pas de ciment, mais que cela ne voulait pas dire qu'on construirait des routes en ciment ou béton au lieu de les construire en asphalte.

Le ministre confirme que les routes, difficiles d'entretien cet hiver à cause de l'abondance de neige, le sont également depuis quelques jours à cause de la glace.

Une délégation des villes de Beauharnois et de Valleyfield a vu M. Bouchard à propos de l'aménagement d'une route reliant ces deux villes à la route No 3, qui part du pont Victoria et passe à Caughnawaga pour déboucher aux Etats-Unis. Il y a deux projets en présence. Les délégués ont fait valoir le pour et le contre des deux, de leur point de vue.

Perplexité dans Outremont sur une question mal posée

Le libellé d'un bulletin de consultation à propos d'un projet de transformation du chemin de la Côte-Ste-Catherine — Maisons de maîtres ou maisons de location

D'ici la fin de la présente semaine, un certain nombre de propriétaires fonciers de la ville d'Outremont sont appelés à se prononcer sur une question municipale de haute importance. Il s'agit de savoir si le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, la première et longtemps la plus huppée des rues outremontoises, va continuer d'être ce qu'il est ou s'il y a modifier du tout au tout son aspect.

La majorité des propriétaires riverains du chemin même de la Côte-Sainte-Catherine ont demandé, il y a déjà quelques mois, aux autorités de la ville de rescinder un règlement de construction qui interdit, des deux côtés de cette large voie, de l'avenue Fernhill, du côté est, jusqu'aux limites ouest de la municipalité, "l'érection de maisons autres que des cottages (habitations pour une seule famille)".

Les pétitionnaires — ce sont plusieurs propriétaires de maisons cosues, — ont représenté que, dans les circonstances présentes, il ne leur est pas possible, vu les lourdes taxes apportées par la guerre, d'occuper ces maisons en question; qu'il leur est aussi très difficile, sinon impossible, de les louer à des prix équitables. Ils veulent obtenir l'autorisation de convertir, en vue de la location, leurs maisons en habitations pour deux familles, en plain-pied ou en maisons d'appartements, et aussi de construire, s'ils le jugent à propos, de nouvelles maisons de ce même type.

D'autres propriétaires fonciers, du voisinage, se sont opposés à ce que la ville réponde favorablement à cette demande. Ils font valoir qu'à la suite du changement projeté, le chemin de la Côte-Sainte-Catherine perdrait pas à se transformer complètement, à devenir une rue dans le genre de cette section de l'avenue Maplewood qui va du chemin Bellingham jusqu'à la Côte-des-Neiges, avec tout ce que l'on y voit, et cela au détriment de ceux qui possèdent des propriétés dans le voisinage immédiat du chemin Sainte-Catherine, en bordure des rues transversales.

Les autorités municipales ont décidé de consulter de façon officielle, les propriétaires concernés, non seulement ceux du chemin de la Côte-Sainte-Catherine, mais ceux qui possèdent des propriétés dans le secteur de l'avenue Maplewood jusqu'à la Côte-des-Neiges, avec tout ce que l'on y voit, et cela au détriment de ceux qui possèdent des propriétés dans le voisinage immédiat du chemin Sainte-Catherine, en bordure des rues transversales.

Bataille furieuse dans la région de Kharkov

L'armée rouge a dû se replier sur de nouvelles lignes de défense — Berlin réclame la prise de Kharkov

Moscou, 15 (A.P.) — Les Russes disent qu'une furieuse bataille fait rage jour et nuit dans la région de Kharkov. Ils annoncent aujourd'hui que les Allemands ont réussi à former une nouvelle ligne de défense dans un secteur au prix de lourdes pertes. Le bulletin soviétique rapporte également que de violents engagements ont en cours au nord de Kharkov où l'artillerie soviétique infligerait des pertes énormes aux masses d'infanterie et de chars allemands qui attaquent sans répit.

(On sait que le haut commandement allemand a réclamé hier la prise de Kharkov, la métropole industrielle de l'Ukraine. Il a affirmé que le groupe d'armes allemandes du sud avait encerclé puis occupé la ville après de violents combats. Le bulletin allemand d'aujourd'hui affirme que l'on n'a pas encore eu le temps d'apprécier les pertes russes à Kharkov, que les contre-attaques soviétiques à l'ouest de Belgorod ont échoué après avoir entraîné de lour-

\$1,460,575 souscrits à la Croix Rouge

Les citoyens de la province de Québec avaient souscrit, à midi, \$1,460,575 à la Croix Rouge. Il reste donc à trouver \$780,000 pour que la campagne atteigne son objectif de \$2,250,000 avant demain soir, alors qu'aura lieu à l'hôtel Windsor le dîner de clôture.

Comme d'habitude, beaucoup de secteurs n'envoient leur rapport qu'aux dernières heures de la campagne. C'est pourquoi, on constate au quartier général, 770 rue Saint-Antoine, qu'un grand nombre de districts extra-métropolitains ont à peine atteint 50 pour cent de leur objectif.

Hier soir, le poste CBF a transmis un programme spécial en faveur de la Croix Rouge. En plus d'un programme musical très bien préparé, on a entendu des causeries par M. Paul Vaillancourt, président conjoint de la campagne de la Croix Rouge, le R. P. Irénée Lavallée, C.S.V., curé de Saint-Victor d'Outremont, et M. Joseph Édouard Ferrault, vice-président de la Croix Rouge.

Le budget municipal adopté automatiquement

Demain matin à minuit et une minute, le budget de Montréal pour 1943-44 se trouvera adopté automatiquement par défaut; cela se produira en vertu de l'article 334, section "h", paragraphe 3 de la charte.

Pourant, ce budget renferme plusieurs articles et des omissions qui le rendent illégal. Ainsi il ne comporte aucune provision pour le paiement du fonds d'amortisse-

Feu M. J. Charlebois

Plantagenet, Ont., 15 — Les funérailles de M. Joseph Charlebois, ancien échevin de cette ville, décédé subitement jeudi dernier à l'âge de 64 ans, ont eu lieu ce matin, à Plantagenet. Le service a été chanté par M. l'abbé Henri Vallée. L'inhumation s'est faite à Curran, Ont.

George II et Tsouderos au Caire

Le Caire, Egypte, 15 (C.P.) — Le roi George II de Grèce et son premier ministre Emmanouel Tsouderos, sont arrivés de Londres au Caire, par avion. On n'a pas révélé les motifs de cette visite.

Révolte en Haute-Savoie

Londres, 15 (C.P.) — Des dépêches de la frontière française rapportent aujourd'hui que la révolte de la Haute-Savoie dans le midi de la France. Le général Cartier, qui commandait les chasseurs alpins français jusqu'à l'armistice de 1940, aurait organisé un vaste mouvement secret et les rapports qui ont parvenu à Londres disent qu'il a commis nombre d'actes de sabotage contre l'armée allemande d'occupation. Ces rapports ajoutent que 1,000 grèves mobiles envoyés sur les lieux par le gouvernement de Vichy seraient arrivés à Thonon et qu'ils auraient sommé les rebelles

Session annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal au Monument National

Rapports de M. L.-Athanas Fréchette, président général, de M. Arthur Tremblay, trésorier général, de M. Adélar Cyr, second vice-président — Ratification par acclamation de l'élection de M. Roger Duhamel — Collaboration à la campagne de la "Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises" —

Plus de cent délégués des comités régionaux et des sections paroissiales se sont joints aux directeurs généraux pour prendre part hier soir à la session annuelle de la Société de Saint-Jean-Baptiste, au Monument National, tenue sous la présidence du président général, M. le notaire L.-Athanas Fréchette. Un grand nombre de nouveaux délégués assistaient à ce congrès; ils y représentaient les sections nouvelles ou réorganisées à la suite de la campagne de recrutement de l'automne dernier.

Rapport du président général

Le président général présente chaque année le rapport détaillé des œuvres et des initiatives de la Société au congrès extraordinaire de novembre. Aussi s'est-il contenté hier soir de faire tout simplement allusion à certains problèmes. Le Conseil général ne s'est pas prononcé sur la question de l'instruction obligatoire. Il a demandé que cette importante question soit traitée, après la guerre, en toute sérénité d'esprit pour éviter d'apporter à des malades passagers une solution permanente.

Le congrès de novembre avait adopté un ordre du jour pour venger les outrages dont un certain major-abbé avait accablé la mère canadienne, M. Louis Saint-Laurent, ministre de la Justice, en accusant réception de cette résolution, a écrit que les congressistes avaient été mal informés. Le Conseil général a répliqué par une mise au point élogieuse que l'action nationale a voulu publier dans son numéro de février. La Commission du IIIe centenaire de Montréal avait invité le président général à rédiger un rapport sur la collaboration que la Société avait apportée à la préparation et à la célébration du IIIe centenaire de Ville-Marie. Cette relation, la Commission l'a résumée dans le volume-souvenir qu'elle a publié au début de 1943, mais les membres ont pu la lire, puis que le *Devoir* l'a reproduite en entier.

Les dirigeants de la Société sont intervenus auprès des autorités compétentes pour empêcher la tenue d'une assemblée à Montréal par le pasteur T.-T. Shields, de Toronto. Cette conférence aurait été une provocation pour notre population. Ils ont aussi demandé au Comité exécutif de Montréal et au procureur général de la province de faire une enquête à propos des dénonciations du *Moraliste*, hebdomadaire indépendant de Montréal.

M. le président a aussi fait allusion à la publication par la Société *Saint-Jean-Baptiste de Montréal* de magnifiques timbres historiques émis en hommage à saint Jean-de-Brébeuf, à Louis-Hippolyte La Fontaine, défenseur de la langue française et champion du gouvernement responsable, aux frères La Vérendrye, découvreurs des Montagnes Rocheuses. Il a dénoncé la distribution de brassards et de boîtes marquées *Red Cross* à l'occasion de la souscription pour la Croix Rouge. Que les dirigeants de la Croix Rouge nous demandent notre argent en français.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 e. S.-CATHERINE Routes C.H.L.P.
Livraison partout directe- le jeudi de notre serre-chaud. 12 h. 13 h. 30
PL. 1786-1787

Profonde gratitude
Je voudrais que tout le monde saisisse l'importance de ces deux mots: "profonde gratitude", griffonnés sur des cartes de remerciement adressées au Canada par la Croix Rouge internationale, et l'intensité du sentiment qu'ils expriment.
Ces cartes, adressées, pour l'identification de la signature, aux plus proches parents des prisonniers de guerre leur procurant un soulagement et un bonheur indicibles, en leur donnant l'assurance que leurs colis parviennent à destination.

Dans tous les domaines de cette terrible guerre, des hommes, des femmes et des enfants sacrifient leur vie, leur santé et tout ce qui leur est cher pour obtenir la victoire et sauvegarder nos libertés...

Le comité de la Croix Rouge internationale est en relations constantes avec tous les pays belligérants et leurs délégués en mission en Europe, dans le Proche et l'Extrême Orient, aux Indes, en Afrique, aux Antilles, aux E.-U., au Canada, en Australie et dans les pays de l'Amérique latine.
La statistique des échanges de télégrammes atteste l'excellent travail du comité de la Croix Rouge internationale. Durant le mois de mai 1942, la Centrale a reçu 2,733 télégrammes et en a expédié 2,026.
De septembre 1940 à mai 1942, plus de 64,000 messages télégraphiques furent expédiés.

M. Adélar Cyr, vice-président — M. Roger Duhamel, directeur

Le président informe les congressistes qu'il y a eu du nouveau au Conseil général depuis le congrès de novembre 1942.

M. l'abbé Lionel Groulx, second vice-président, n'a pas voulu nous quitter, mais il a demandé de le décharger de ses fonctions pour le laisser travailler plus à l'aise à l'œuvre historique qu'il prépare depuis quelques années déjà. M. Adélar Cyr l'a remplacé au poste de second vice-président. Cette vacance, le Conseil général l'a comblée en invitant un jeune, dont les états de services sont déjà nombreux, à partager les responsabilités de la direction de la Société. Les congressistes ratifient l'élection de M. Roger Duhamel en le réalisant par acclamation.

Rapport du trésorier général

M. Arthur Tremblay, trésorier, présente aux congressistes le rapport de l'année financière terminée le 31 décembre 1942. Ce rapport se clôt par un surplus. M. Tremblay communique ensuite aux congressistes les bilans des filiales de la Société: la *Caisse nationale d'économie* et la *Caisse de remboursement*, la *Société nationale de fiducie*, le *Monument National*, l'*Agence Duvernay*, incorporée et la *Société nationale d'assurances*. Il remercie ses collègues et tous ceux qui ont contribué au succès financier de l'année.

Campagne de recrutement et publication d'un bulletin

M. Adélar Cyr fait connaître le résultat de la campagne de recrutement dont il a été le directeur l'automne dernier. Cette campagne a obtenu du succès. L'effectif des membres de la Société dépasse 10,000.

M. Cyr présente le rapport du Comité du Bulletin. Les congressistes décident, après délibération et discussion, de publier un Bulletin. Ils en confient le soin au Conseil général.

Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises

M. Rodolphe Dagenais, secrétaire général, chef du recrutement et de la formation des auxiliaires de la Fédération, invite tous les membres de la Société à s'inscrire comme auxiliaires dans les paroisses pour la cueillette des souscriptions qui se fera du 29 mars au 7 avril prochain. Il y aura un grand ralliement de organisateurs de la campagne et de leurs collaborateurs, le vendredi 26 mars, dans la salle de spectacle du Monument National, généralement mise à la disposition de la Fédération pour cette convocation.

"Souvenirs"

Plus on connaît l'œuvre de Péguy, plus on désire connaître Péguy lui-même, et il n'est peut-être pas un seul auteur qui nous intéresse au même degré.
Recueil de pages émouvantes qui sont presque des confessions, *Souvenirs* nous donne le précieux témoignage de Péguy sur lui-même et sur son époque. C'est un livre de la plus vivante et de la plus urgente actualité.
Un volume de 125 pages, \$0.60. Du même auteur et dans la même collection: *Préfaces*, \$0.60; *La France*, \$0.45; *Pensées*, \$0.60. Service de Librairie du *Devoir*.

Un message de Coventry
Merci de votre magnifique envoi à Coventry. Je suis sûr que si vous pouviez constater l'ampleur des besoins de la population et le bon usage qu'elle fait de ces dons, vous seriez ravi d'avoir eu l'occasion de l'aider.
Nous avons ici des dépôts et expédions les objets à Coventry, comme on nous le demande, vu qu'il n'y a pas de bureau à cet endroit, et j'en accuse réception au nom des destinataires.
(Signé) Beryl Ryland, County Centre Leader.

SAUVEZ DES VIES

SERAIT-CE EXCESSIF DE SACRIFIER UNE JOURNÉE DE SALAIRE POUR AIDER CEUX QUI SOUFFRENT POUR NOUS?

Depuis le début des hostilités, 17 millions d'articles ont été expédiés outre-mer par la Croix Rouge du Canada. Ces envois comprennent du linge, de la literie, des fournitures d'hôpitaux et des couvertures de laine pour les hommes et les femmes des forces armées.
Dix-sept millions d'articles! Voilà un chiffre impressionnant, qui témoigne d'une détermination bien arrêtée d'accomplir une tâche nécessaire et qui montre ce que les femmes peuvent faire pour une cause qui leur tient à cœur.
Voilà le bilan de l'œuvre accomplie par les zélatrices de la Croix Rouge.

CANADIAN WESTINGHOUSE COMPANY LIMITED

Bloc-notes

(suite de la première page)

vernement de Washington, il est présentement question aux Etats-Unis. On sait d'ailleurs que le président Roosevelt a lui-même exposé un projet de sécurité sociale qui ressemble assez au plan Beveridge. Mais avant cela même il était question de la mise en œuvre d'un système d'assurance-chômage centralisé à Washington et non plus administré par les divers Etats. Le président du *Social Security Board*, M. Arthur J. Altmeyer, a été jusqu'à dire qu'il était nécessaire de faire disparaître toutes les différences qui existent présentement dans la protection par les divers Etats du travailleur qui tombe en chômage.

Un grand journal de New-York, le *Sun*, répond à cela, en article éditorial, que c'est cette diversité même qui est nécessaire, indispensable, pour donner pleine valeur à un système d'assurance-chômage auquel contribuent le gouvernement central et les gouvernements des Etats.

"Est-il possible, demande le *Sun*, de formuler une loi d'assurance-chômage, jusque dans le moindre détail — période d'attente, maximum d'indemnité hebdomadaire, étendue maximum de la période des prestations, et ainsi de suite — qui pourrait être également applicable à des Etats aussi différents que le Dakota-Sud, le New-York, le Mississippi et le Michigan? Les sommes inscrites aux fonds des divers Etats comment les Etats diffèrent. Six Etats, tous hautement industrialisés, avec 7% de la population totale du pays, ont à leur crédit environ 54% du total du fonds; à l'autre extrémité de la liste, six Etats n'ont à leur crédit, ensemble, que moins de 1% du fonds. M. Altmeyer pourrait justement répliquer que nos Etats n'opèrent pas, industriellement, en compartiments étanches et que les travailleurs ne passent pas nécessairement toute leur vie dans un seul Etat. La force de ces arguments n'enlève rien à l'avantage qu'il y a de maintenir le système qui existe, d'après lequel les Etats sont libres d'ajuster les détails de leur assurance-chômage aux circonstances locales et aux changements qui surviennent dans ces circonstances."

Où l'on voit que la centralisation a des adversaires, et des adversaires sérieux, ailleurs que chez nous, jusque dans un pays dont les institutions sont de bonne inspiration démocratique.

Neuf soldats dans une seule famille

La famille Senez, de Notre-Dame-de-Grâce, avec ses neuf fils enrôlés volontairement dans l'armée canadienne pour service à l'étranger, se présente comme une référence vivante et parfaite de ceux-là, francophones incurables pour la plupart, qui ne manquent pas une occasion de dire et de redire que les Canadiens français prennent une trop petite part à l'effort de guerre. Le père de cette famille, M. L.J.-B. Senez, avenue Grovehill, N.-D.-G., a donné tous ses fils, neuf, à l'armée canadienne. L'un d'entre eux a été subsequment réformé, pour raison de santé, un autre, qui était de l'aviation, a disparu au cours d'un raid au-dessus de l'Allemagne et l'on craint qu'il n'ait été tué; les sept autres sont encore en service actif.

Le *Monitor*, hebdomadaire de langue anglaise qui se publie à l'intention des populations de l'Ouest montréalais, le quartier Notre-Dame-de-Grâce, les municipalités de Hampstead et de Montréal-Ouest, consacre à la famille Senez, dans sa dernière livraison, le principal article de nouvelles de sa première page. Il fait observer que le cas de la famille Senez, avec neuf fils volontaires dans l'armée, est probablement unique non seulement au Canada mais dans toute l'Amérique du Nord, et il ajoute que pareil cas ne doit pas être, ailleurs non plus, très fréquent. Les soldats Senez, de mère acadienne (Mme Senez est née Melanson (Agnès) de Bathurst, N.-B.), sont âgés de 18 à 36 ans et c'est dans l'aviation qu'ils ont tous, moins un, présentement instruits du camp de Valleyfield, pris du service.

Le cas de cette famille est tellement exceptionnel que *Radio-Canada*, l'automne dernier, lui a consacré toute une émission qui s'est faite au domicile même de la famille, avenue Grovehill, et à laquelle ont pris part le père, la mère, la fille unique et trois des fils.

Il arrivera encore pour le sûr, au Parlement d'Ottawa ou ailleurs, que des francophones malveillants et fanatiques tiennent des propos d'un genre connu. Il faudra se rappeler la famille Senez pour leur servir un argument assez difficilement réfutable. Y a-t-il beaucoup de familles non canadiennes-françaises qui aient donné neuf fils à l'armée?

15-III-43 Emile BENOIST

Concentration de navires japonais

Quartier général des Alliés en Australie, 15 (A.P.). On rapporte d'importantes concentrations de navires japonais aux environs d'Amboine et de Dobo dans les Indes orientales néerlandaises au nord de l'Australie en même temps que l'on annonce des succès obtenus contre un convoi japonais qui se dirige vers le nord de la Nouvelle-Guinée.

Le dernier bulletin affirme que les aviateurs alliés ont avarié deux autres vaisseaux du convoi — un gros contre-torpilleur et un cargo de 7,000 tonnes. Un transport de 8,000 tonnes que l'on avait atteint précédemment a sauté et il n'était plus qu'une masse de flammes lorsqu'un pétrolier atteint précédemment a disparu. Les aviateurs alliés se trouvent ainsi à avoir atteint quatre des huit vaisseaux — cinq navires marchands et trois contre-torpilleurs — qui composaient le convoi, mais on croit que les autres navires ont une bonne chance d'atteindre Wewak en Nouvelle-Guinée qui est apparemment leur port de destination. Il est évident que les aviateurs alliés n'ont pas la partie aussi facile que lorsqu'ils ont détruit un convoi de 22 navires il y a quinze jours. C'est que la température favorise les Japonais qui suivent d'ailleurs une route plus au nord, plus éloignée des bases aériennes alliées.

Les aviateurs alliés ont bombardé en outre dans la journée d'hier Dili sur l'île de Timor, Ubihi, Giamata et le cap Gloucester en Nouvelle-Bretagne et l'aérodrome de Mandang en Nouvelle-Guinée. Le bulletin dit que les Japonais rassemblent des transports et des navires de ravitaillement à Amboine et à Robo au nord-ouest de la Nouvelle-Guinée. Les garnisons de la région auraient reçu de puissants renforts de troupes. On construit également de nouveaux aérodromes. L'île d'Amboine, qui renfermait autrefois la plus importante base navale des Indes orientales néerlandaises se trouve à 600 milles au nord-ouest de Port-Darwin en Australie, Dobo à 500 milles environ.

Le français ignoré à une promotion de 96 des nôtres

La mère d'un jeune officier canadien-français qui a reçu sa promotion, avant-hier, à Brockville, nous

communiqua l'impression pénible qui lui resta de la cérémonie officielle de remise des grades.

Voici, brièvement résumés, les faits: samedi matin, à 10h., au centre d'entraînement d'officiers de Brockville, Ont., 239 cadets reçurent leur grade de lieutenant ou de sous-lieutenant. De ce nombre, il y avait 96 jeunes gens de langue française, soit 40 pour cent du total.

Cette cérémonie était présidée par le lieutenant-général sir Richard Turner, accompagné du brigadier Edmond Blais, du district militaire de Québec.

M. O., selon le témoignage de la mère d'un des nouveaux officiers, les allocutions prononcées le furent exclusivement en anglais. Sir Richard Turner fut le principal orateur.

Celle qui nous raconte ce fait topique nous dit que plusieurs parents d'officiers canadiens-français étaient venus de loin, de fort loin dans le cas de quelques-uns, pour assister à la promotion de leurs enfants. Ils ont été très peines, tout comme elle, de ne pas entendre un mot de français de la part des officiers supérieurs, qui savent le français.

"On nous demande, dit-elle, le sacrifice de nos fils. Et nous n'avons même pas la satisfaction qu'on nous remercie dans notre langue."

En Afrique du Nord

Quartier général des Alliés en Afrique-Nord, 15 (A.P.). — Des bombardiers alliés ont poursuivi le pilonnage systématique des positions de la ligne Mareth qui prépare apparemment une offensive imminente de la 8e armée du général Montgomery. Le maréchal Rommel occupe des positions en demi-cercle devant les éléments avancés du général Medenine. On rapporte que les patrouilles ont effectué de part et d'autre des opérations de sondage.

Les mauvais temps a entravé les opérations ailleurs en Tunisie. Des troupes de la 1ère armée ont lancé en fin de semaine une attaque prudente contre la hauteur du Djebel ben Marche, sur le front nord, en fin de semaine. Les soldats anglais ont occupé une partie de cette hauteur en Abiod et Sedjenane. Dans les deux camps, on semble attendre des renforts avant de risquer des engagements décisifs. On a constaté l'apparition d'unités d'élite allemandes sur le front nord et observé des concentrations qui font croire à l'imminence d'une attaque allemande contre le centre stratégique de Medjez-el-Bab.

Des chasseurs alliés qui protégeaient les navires alliés le long de la côte d'Algérie, ont rencontré une formation de huit bombardiers torpilleurs allemands et en ont descendu un et avarié un autre sans subir de pertes. (Le haut commandement italien prétend dans son bulletin que les bombardiers-torpilleurs de l'axe ont atteint un gros navire marchand dans un convoi au large de Bône).

Programme du Comité national français

Le Comité, dirigé par le général de Gaulle, publie un programme en quatre points — Le ralliement du général Giraud

Londres, 15 (A.P.). — Le comité national français, dirigé par le général Charles de Gaulle, a publié hier un programme en quatre points, dans l'espoir de rallier le général Giraud, haut-commissaire de l'Afrique française, au mouvement de la France combattante. Ce sont ces points que doivent discuter les émissaires du général de Gaulle qui doivent arriver en Afrique ces jours-ci pour entamer des pourparlers avec le général Giraud. Le comité national français présente "l'effort de guerre français comme présentement dispersé; le résultat en Afrique du Nord est la confusion qui constitue un obstacle à la cohérente participation de ce territoire à la Guerre, l'angoisse et l'insatisfaction dans le peuple français, et certain mécontentement dans l'opinion publique des pays démocratiques".

Après le programme "Français combattants" présenté alors le programme suivant, en quatre points:

1—Ce que l'on entend par l'armistice conclu contre la volonté de la France par un pseudo gouvernement doit être officiellement tenu en Afrique du Nord et Occidentale, comme nul et de nul effet et n'engageant pas la nation;

2—Les libertés fondamentales de pensée, de presse, d'assemblée, d'association, d'égalité de tous les citoyens aux yeux de la loi, doivent être restaurées dans tous les territoires français à mesure qu'ils sont libérés;

3—La transformation de la "République française" en un "Etat français" et les mesures soi-disant législatives inspirées par les idéologies fasciste ou nazie, doivent être considérées nulles et de nul effet. La légalité républicaine doit être rétablie.

4—Il ne doit rester aucun doute quant à la détermination de toute autorité française, d'aider à assurer immédiatement après la libération, la libre expression de la volonté populaire par l'élection d'une représentation nationale au suffrage universel.

Après avoir formulé ce programme, le mémorandum du comité national français suggère qu'en attendant la libération totale du territoire français, il serait "avantageux", aussitôt qu'un pouvoir central provisoire sera constitué, "d'établir à ses côtés un conseil consultatif de la résistance française". La fonction de ce conseil serait de fournir aux Français du territoire occupé, un moyen d'exprimer leur volonté, en autant que cela est possible dans les circonstances.

Le mémorandum conclut qu'il considère que dans l'intérêt supérieur du pays, il serait nécessaire d'établir immédiatement une coopération aussi étendue que possible avec les Français, en Afrique du Nord et en Afrique occidentale.

Cette coopération aurait pour premiers effets: 1—de réaliser la coopération de toutes les forces et de toutes les ressources françaises et d'effectuer

le retour à la guerre des forces françaises qui sont disponibles mais qui en sont encore tenues éloignées;

2—de réaliser un accord qui permettrait aux intérêts généraux de la France d'être représentés à l'étranger, et d'adopter une attitude commune sur les questions diplomatiques;

3—de réaliser un accord également sur les problèmes concrets de finance, d'économie, de santé, de ravitaillement, de transport, et de coordination législative et administrative.

Un porte-parole des "Français combattants" a déclaré aujourd'hui à Londres que le discours prononcé à Alger par le général Giraud, sur l'urgence de l'unité française, "le rapproche des vues du général de Gaulle".

Mais on ajoute que les chefs "Français combattants" ont été déçus de ce que le général Giraud n'ait pas répudié Marcel Poyreton, le général Jean-Marie Bergeton, et d'autres de ses collaborateurs qu'ils tiennent pour des partisans reconnus du régime de Vichy. On qualifie de "vague", la déclaration d'allégeance du général Giraud à la future république française librement élue.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

TARIF
des annonces classifiées du "DEVOIR"
Téléphone: BElair 3361
I cent le mot 25c minimum occasionnant
Annonces facturées 14c le mot, 40c minimum
NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES: 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINES MARIAGES: \$1.00 par insertion

Garçons demandés
Commissionnaires: deux garçons de moins de 16 ans pour faire les courses. S'adresser au "Devoir", 430, Notre-Dame est, (près Bonsecours).

POUSSINS
Poussins. Ecrivez ou téléphonez: Marché St-Jean-Baptiste, Etal No 2, coin St Laurent et Lozeau, H. Harbour 0386, 17-3-4

APPEL AUX INFIRMIÈRES DIPLÔMÉES!



LES INFIRMIÈRES DIPLÔMÉES DOIVENT S'INSCRIRE LES 17-18-19 MARS 1943

en vertu des RÈGLEMENTS DU SERVICE SÉLECTIF (EMPLOIS CIVILS)

Qui doit s'inscrire.—Les infirmières diplômées âgées de moins de soixante-six (66) ans, y compris les femmes mariées, doivent s'inscrire, qu'elles exercent pleinement ou non leur profession actuellement et sans égard à la période de temps écoulée depuis qu'elles l'ont exercée.
Les infirmières membres des Forces armées ne doivent pas s'inscrire.
Les garde-malades et les apprenties-infirmières ne doivent pas s'inscrire.
Raison de l'inscription.—L'inscription se tient par le Service sélectif national à la demande de l'Association canadienne des Infirmières.
Elle fournira un relevé à date de toutes les infirmières disponibles pour répondre aux besoins divers du temps de guerre ainsi qu'à toute situation imprévue. Ses résultats serviront aussi au relevé à fond des services d'hygiène actuellement conduits par la Commission canadienne de recrutement et de répartition du personnel médical.
Date d'inscription.—Les infirmières sont tenues de s'inscrire les 17, 18 ou 19 mars.
Où s'inscrire.—Les infirmières doivent s'inscrire à tout bureau de Placement et du Service sélectif.
Elles peuvent aussi s'inscrire au plus proche bureau de poste, si elles demeurent à plus de cinq (5) milles d'un centre de population doté d'un bureau du Service sélectif national.
Elles peuvent aussi, par arrangement spécial, s'inscrire à un hôpital public.
Obligation de s'inscrire.—L'inscription est obligatoire, et chaque infirmière diplômée est tenue de s'inscrire. Peines sont prévues pour manquement.

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL

Le ministre, HUMPHREY MITCHELL
Le directeur du Service sélectif national, A. MACNAMARA



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

Le coeur d'Arvida

Que dire de la population d'Arvida? Cette ville a-t-elle une population bien à elle? une population strictement arvidienne, de coeur et de mentalité? De quoi ces gens venus de tous les coins du pays, et de tous les pays, que conclure? Arvida n'a qu'une population flottante et cosmopolite, formée en majorité de Canadiens français, de Canadiens anglais, d'Anglais, d'Américains, d'Allemands, de Polonais, de Belges, de Français, d'Irlandais, de Hollandais, d'Écossais, de Chinois, voire même d'Italiens et d'Allemands.

Toute cette population de dix mille âmes se divise en deux classes sociales. La première, moins nombreuse, se compose des professionnels; ingénieurs surtout, médecins, dentistes et avocats, ainsi que des grands directeurs de la compagnie d'Aluminium du Canada. C'est l'élite de la ville, et elle se recrute dans son quartier résidentiel qui lui est propre. Aussi, reste-t-elle groupée ensemble. Et ensemble, elle mène le même train de vie mondaine que dans les grandes villes; tout de surface pour les réceptions, bals, banquets, thés, bridges, coquetels, concerts, conférences, etc. S'établissent de véritables amitiés entre ces gens venus de partout, et qui se donnent les uns aux autres le spectacle d'une personnalité souvent hypocrite ou surfaite? Question sans réponse. Mais ce sont les mêmes polites et les mêmes médisances que dans les grandes villes qui se fraient un chemin dans cette élite d'Arvida...

La seconde classe sociale, adossée en nombre, c'est la classe ouvrière. Elle se compose de travailleurs de tous genres, de tous métiers, employés de la Compagnie d'Aluminium du Canada, pour la plupart.

Braies coeurs, ces coeurs d'ouvriers! Ignorants du snobisme, ils ont une mentalité toute instinctive, et leurs réflexions sont toutes instinctives, et instinctive aussi est leur politesse! Mais cela en est même renversant! Ainsi, aujourd'hui, pour un homme bien né, la politesse acquise, n'est-ce pas de rester confortablement assis dans un tramway quand une dame est debout devant lui, les bras chargés de colis? Mais la politesse instinctive, pour un ouvrier, c'est encore de donner sa place sans hésiter aux dames qui sont debout; c'est étonnant, n'est-ce pas? Ainsi, dans une ville ouvrière comme Arvida, où l'on s'attend à côtoyer peut-être la grossièreté, il est rare qu'une dame ne puisse s'asseoir dans les autobus qui font le service dans la région...

L'ouvrier est loyal dans ses réflexions, elles sont toutes spontanées; il émet une opinion personnelle sans se soucier de ce que pourront en penser les autres. Il est vraiment à noter combien d'ouvriers ont un jugement droit, et c'est inné, non acquis par des études prolongées. Et les ouvriers sont aussi très spirituels... l'alcool, en doses légères, pouvant aider la vivacité des réparties, sans doute? Et l'ouvrier est sincère quand il s'émue des difficultés d'un copain; il ne le laissera jamais dans l'embarras s'il peut l'aider. Cette mentalité de coopération est vraiment remarquable chez l'ouvrier; ils ont l'instinct de se soutenir les uns les autres; c'est ce qui fait leur force de "grévistes" probablement... On voit souvent des cas d'entraide mutuelle qui sont touchants. Ainsi, cet homme de la Gaspésie venu pour travailler à Arvida, et dont la famille était demeurée dans son lointain village; un jour, sa femme lui écrit que leur propriétaire les met dehors... Le pauvre homme, qui n'avait pas un sou d'économies, était bien désespéré. Il fit part de son désarroi aux copains: "En fais pas, vieux, on va l'arranger ça!" Et ses compagnons, de faire une collecte qu'on prêta à l'ouvrier en peine. "Tu remettras quand tu pourras!" Et le brave homme avec les quelques centaines de dollars recueillis, s'est bâti une maisonnette; c'est une bicoque, soit, mais ça vaut encore mieux que la belle étoile, s'pas? Et c'est à lui, il pourra l'améliorer, l'embellir même à la longue... N'était-ce pas généreux de la part de ses compagnons? Ce geste fut spontané, sans calculer la solvabilité de ce confrère. Le coeur de l'ouvrier est entier, il écoute sans hésiter cet instinct qui lui dit de secourir un frère dans l'embarras.

Et combien l'ouvrier est accueillant! Il invite sincèrement toujours, et quand il dit: "Vous viendrez nous voir, l'espère", il pense ce qu'il dit, ce n'est pas un dicton mondain évasif. Et il a hâte de vous revoir, et il sera heureux quand vous lui rendrez visite. Les ouvriers se fréquentent avec plaisir les uns les autres, "sans cérémonie", et les maisons sont toujours ouvertes aux amis.

La foi de l'ouvrier est la foi du "charbonnier": sincère et sans détour. Il croit en Dieu, en Sa bonté, il est heureux d'y croire, et il y met toute sa confiance!

C'est le coeur de l'ouvrier qui fera peu à peu le coeur d'Arvida! MADO Arvida, mars 1943.

Ils protégeront bien les têtes



Eh bien oui, il y a moins de chaudrons, moins de casseroles dans les magasins! Il faut faire durer plus longtemps les vieux. Tout cela s'explique et nous paraît même admirable quand on songe que les usines qui fabriquent autrefois des ustensiles de cuisine, ont maintenant des casques de fer qui protègent nos soldats, contre les éclats d'obus et les projectiles de toute sorte. Ils ne diffèrent guère de forme avec une bonne soupière. Les casques sont soigneusement inspectés avant de sortir de l'usine.

La souffrance humaine est plus grande que jamais

(Du service de l'Information)

Donnez! La souffrance humaine est plus grande que jamais encore.

C'est en ces termes que la Croix Rouge s'adresse à nous afin de recueillir les fonds nécessaires qui lui permettent de continuer sa grande oeuvre humanitaire.

Lors de la dernière guerre, partout où il y avait des blessés, des familles sans abri, des soldats exténués, des enfants manquant de vêtements et de vivres, la Croix Rouge était là, tendant une main secourable, assistant les uns, relevant le moral des autres.

Si nous jetons un coup d'oeil sur l'oeuvre déjà accomplie par la Croix Rouge depuis le début de cette autre période tragique que nous traversons, nous nous rendons compte des sommes énormes qu'il a fallu dépenser, du courage et du dévouement de ceux et celles qui y consacrent leur temps et leur énergie.

Voici un bref tableau des sommes dépensées à l'extérieur et de la manière dont elles ont été utilisées. Tout cela a part du travail accompli au Canada et qui représente aussi une magnifique réalisation:

20,000,000 d'articles, approvisionnement de tous genres, ont été envoyés outre-mer pour les forces armées et les civils éprouvés;

2,400 trousses d'hôpital et articles divers pour les sociétés alliées de la Croix Rouge et pour les enfants évacués; 300 ambulances et autres véhicules moteurs; plus de 2,000,000 de colis contenant des aliments pour nos prisonniers de guerre.

Un hôpital militaire de 600 lits a été construit en Angleterre, fourni et complètement aménagé, au coût total de \$755,000 et offert au ministère de la Défense nationale du Canada.

Trente-six cantines ambulantes,

d'un coût total de \$111,600 ont été présentées aux pompiers anglais, chacune aménagée de façon à alimenter deux cent cinquante travailleurs en même temps.

Plus d'un million de livres de confitures et de miel pour les enfants d'Angleterre; 7,000,000 de colis, approvisionnements et articles de toutes sortes pour les soldats dans les hôpitaux militaires. Les visiteurs de la Croix Rouge voient à ce qu'aucun Canadien ne manque de quelque chose.

Des vêtements chauds, des effets personnels sont envoyés par millions pour le confort de nos marins. On offre aussi des dons substantiels aux organisations de bienfaisance pour les hommes de la marine marchande et de la marine de guerre.

Des bureaux d'information ont été organisés en Angleterre et au Canada afin de fournir des renseignements aux parents et amis de ceux qui ont été blessés, faits prisonniers, ou portés manquant.

Aide à la Croix Rouge britannique A part de larges quantités de matériel et d'approvisionnements, \$215,000 ont été offerts à la Croix Rouge britannique pour ses oeuvres de guerre.

Quatorze fourgons ont aussi été donnés pour servir à des besoins médicaux.

Aide aux Alliés L'aide à la Russie, sous formes diverses, représente plus de \$2,000,000; l'aide à la Chine, \$250,000. Divers approvisionnements et articles d'utilité pour les Polonais, les Grecs, les Belges, les Yougoslaves, les Tchecoslovaques, les Français libres, les Norvégiens et les Hollandais représentent plusieurs milliers de dollars.

Voilà un tableau rapide du travail accompli par la Croix Rouge durant

La santé des dents

Les dents incluses

On dit qu'une dent est incluse quand elle est prise dans la mâchoire de telle façon qu'elle ne peut pas percer et pousser normalement. Ce cas se présente surtout pour la dent de sagesse, mais aussi pour les troisièmes molaires de haut et les canines.

Souvent les mâchoires ne sont pas assez longues pour permettre aux troisièmes molaires de percer. C'est pourquoi elles se trouvent incluses sous les secondes molaires. L'habitude des bébés de respirer la bouche ouverte peut, en déformant les mâchoires, rendre les molaires incluses. De même l'extraction prématurée des canines de lait peut rendre incluses les canines permanentes.

Une dent incluse n'est pas toujours nuisible, et elle peut demeurer plusieurs années dans la mâchoire sans causer d'ennuis. Mais tôt ou tard une dent incluse devient dangereuse.

Cela peut débiter par une légère enflure de la gencive à l'endroit où se trouve la dent incluse; cette enflure se propage aux tissus et aux glandes et la douleur peut être continue et très vive.

Une dent incluse peut exercer une pression sur un nerf important et causer des douleurs de tête. Parfois la douleur est localisée à l'arrière de la tête, parfois dans le cou, les yeux ou les oreilles. La douleur peut aussi se faire sentir au front et aux tempes.

Les douleurs névralgiques sur les côtés de la figure et des mâchoires peuvent être causées par une dent incluse; et même s'il n'y a pas de symptômes locaux, une dent incluse peut entraîner des troubles nerveux ou mentaux.

Il est difficile de régler le cas d'une dent incluse. Il arrive qu'elle ne cause pas d'ennuis, et qu'il ne soit pas nécessaire de l'extraire. Dans d'autres cas, une dent incluse peut être la cause de graves désordres qui auraient été évités si la dent avait été extraite. Le dentiste décidera de ce qu'il y aura de mieux à faire.

La Commission d'Hygiène dentaire du Collège des Chirurgiens-dentistes de la province de Québec, 3632 avenue du Parc, Montréal, sera heureuse de répondre à toutes les questions qui lui seront posées relatives à cet article.

Pas d'explosifs sans les os et les graisses

La glycérine, la colle et leurs succédanés provenant des résidus de graisse et des os, sont d'une nécessité urgente pour la fabrication des munitions et des explosifs. Dix livres de glycérine tirés de cent livres de gras peuvent donner 60 livres de nitroglycérine pour les explosifs puissants.

Afin de faire face à la demande, il faut ramasser 35,000,000 de livres de graisse par année.

Le Comité national de la récupération demande donc à chaque Canadien de recueillir tous les résidus de graisse et les os, ce qui se fait dans la plus modeste demeure comme dans le plus grand hôtel. Les débris de viande se sont engagés à recueillir toute la graisse et les os que les ménagères, restaurateurs et hôteliers voudront bien leur remettre.

Nouveaux agents de liaison à la Commission des prix

Nouveaux agents de liaison de la Commission des prix pour la région de Montréal: Mme Henri Fabien, 3618 avenue Laval, Mme Henri Renaud, 3725 rue Saint-Denis, Mme A. E. Moisan, 1966 est, rue Sherbrooke, Mme J.-O. Clément, 1440 avenue Bernard, Mme Edmond Brassard, 1025, boul. Mont-Royal, Mme Deligny L'Abbé, 10534 boul. Olympia, Mme J.-B. Lefebvre, 586 avenue Lansdowne et Mme Honoré Mercier, de Châteauguay, P.Q.

Chaque agent de liaison se fait l'interprète de la Commission des prix auprès d'un petit groupe de femmes en leur donnant toutes les informations possibles sur le Service des consommateurs, en leur distribuant toute la documentation publiée par ce service. Il recueille toutes les plaintes et les transmet à la Commission des prix pour que remède y soit apporté.

Le Service de consommateurs apprécie hautement le travail accompli par les agents de liaison mais il faut, dans la région de Montréal, des milliers d'autres agents pour resserrer les liens entre les ménagères et la Commission des prix.

ces dernières années qui justifie hautement la nouvelle campagne entreprise pour recueillir des fonds qui lui permettront de continuer cette tâche colossale.

EATON



SOURDS

Aidez-vous à mieux entendre avec le "Duratron"

- Microphone à cristal type radio
Amplification par lampe vacuum
Contrôle de son et contrôle de volume
Fils réfractaires à l'humidité

Venez demander une démonstration personnelle à notre salon d'appareils d'audition. Notre représentant sera heureux de vous donner tous les renseignements désirés, sans engagement de votre part.

Deuxième étage THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Assemblée dans la paroisse de S.-Pierre

Le Service des Consommateurs de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a pour but d'aider tous les consommateurs à se renseigner sur le fonctionnement de la Commission et à surveiller la hausse éventuelle des prix. C'est pourquoi, il se tient régulièrement des assemblées dans différentes paroisses de la ville afin que toutes les ménagères reçoivent les informations nécessaires sur la Commission. Les dames et les jeunes filles y sont invitées; elles peuvent donner leur opinion librement et porter des plaintes s'il y a lieu.

Prochaines retraites Des retraites fermées pour dames auront lieu à la Maison Notre-Dame-du-S-Esprit, aux dates suivantes: du 15 au 18 mars, par un Père Jésuite; du 22 au 25 mars, par le R. P. Dom Orenier, O.S.B.; du 29 au 31 avril, par le R. P. Dupuis, S.J.; et du 17 au 19 mai.

Retraites fermées Au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont, il y aura des retraites fermées aux dates suivantes: pour institutrices, du 15 au 18 mars; pour jeunes filles, du 22 au 25 mars; pour dames, du 29 au 31 avril; pour dames, du 17 au 19 mai.

Récupération pour dames Mardi, le 16 à 2 h. 30 aura lieu la récupération pour dames au Couvent de Marie-Réparatrice. Toutes les anciennes retraitées et leurs amies sont cordialement invitées.

Mort du curé Jourdon, de Senneterre Amos, 15 (Spécial au Devoir). — L'Abbot-Dieu d'Amos est décédé, le 13 mars, M. l'abbé Louis Jourdon, curé de Senneterre, diocèse d'Amos, Abitibi, à l'âge de 71 ans et six mois. M. l'abbé Jourdon était né à Soudan, diocèse de Nantes, France. Ses études faites au collège de Châteauguay.

Mort du curé Jourdon, de Senneterre Amos, 15 (Spécial au Devoir). — L'Abbot-Dieu d'Amos est décédé, le 13 mars, M. l'abbé Louis Jourdon, curé de Senneterre, diocèse d'Amos, Abitibi, à l'âge de 71 ans et six mois. M. l'abbé Jourdon était né à Soudan, diocèse de Nantes, France. Ses études faites au collège de Châteauguay.

Mort du curé Jourdon, de Senneterre Amos, 15 (Spécial au Devoir). — L'Abbot-Dieu d'Amos est décédé, le 13 mars, M. l'abbé Louis Jourdon, curé de Senneterre, diocèse d'Amos, Abitibi, à l'âge de 71 ans et six mois. M. l'abbé Jourdon était né à Soudan, diocèse de Nantes, France. Ses études faites au collège de Châteauguay.

Mort du curé Jourdon, de Senneterre Amos, 15 (Spécial au Devoir). — L'Abbot-Dieu d'Amos est décédé, le 13 mars, M. l'abbé Louis Jourdon, curé de Senneterre, diocèse d'Amos, Abitibi, à l'âge de 71 ans et six mois. M. l'abbé Jourdon était né à Soudan, diocèse de Nantes, France. Ses études faites au collège de Châteauguay.

Mort du curé Jourdon, de Senneterre Amos, 15 (Spécial au Devoir). — L'Abbot-Dieu d'Amos est décédé, le 13 mars, M. l'abbé Louis Jourdon, curé de Senneterre, diocèse d'Amos, Abitibi, à l'âge de 71 ans et six mois. M. l'abbé Jourdon était né à Soudan, diocèse de Nantes, France. Ses études faites au collège de Châteauguay.

Mort du curé Jourdon, de Senneterre Amos, 15 (Spécial au Devoir). — L'Abbot-Dieu d'Amos est décédé, le 13 mars, M. l'abbé Louis Jourdon, curé de Senneterre, diocèse d'Amos, Abitibi, à l'âge de 71 ans et six mois. M. l'abbé Jourdon était né à Soudan, diocèse de Nantes, France. Ses études faites au collège de Châteauguay.

Mort du curé Jourdon, de Senneterre Amos, 15 (Spécial au Devoir). — L'Abbot-Dieu d'Amos est décédé, le 13 mars, M. l'abbé Louis Jourdon, curé de Senneterre, diocèse d'Amos, Abitibi, à l'âge de 71 ans et six mois. M. l'abbé Jourdon était né à Soudan, diocèse de Nantes, France. Ses études faites au collège de Châteauguay.

Mort du curé Jourdon, de Senneterre Amos, 15 (Spécial au Devoir). — L'Abbot-Dieu d'Amos est décédé, le 13 mars, M. l'abbé Louis Jourdon, curé de Senneterre, diocèse d'Amos, Abitibi, à l'âge de 71 ans et six mois. M. l'abbé Jourdon était né à Soudan, diocèse de Nantes, France. Ses études faites au collège de Châteauguay.

Conseils pratiques

On devrait manger au moins un légume cru tous les jours sous forme de salade; deux seraient préférables. Les légumes crus et frais sont excellents pour la santé parce qu'ils contiennent des substances minérales et des vitamines essentielles.

Les feuilles tendres à l'intérieur des épinards font une excellente salade verte, employées seules ou avec d'autres légumes herbacés.

Nous pouvons vivre trois semaines sans nourriture; trois jours sans eau, mais seulement trois minutes sans air. Habituez votre enfant à respirer la bouche fermée. Quand un enfant respire la bouche ouverte, il se peut qu'il ait des végétations qui doivent être enlevées.

Le tome V de la méthodologie catéchétique. Ce tome explique la 1ère partie de la morale.

Aux petits du Royaume Le tome V de la méthodologie catéchétique. Ce tome explique la 1ère partie de la morale.

VIENT DE PARAITRE "Aux petits du Royaume"

Le tome V de la méthodologie catéchétique. Ce tome explique la 1ère partie de la morale.

Aux petits du Royaume Le tome V de la méthodologie catéchétique. Ce tome explique la 1ère partie de la morale.

VIENT DE PARAITRE "Aux petits du Royaume"

Le tome V de la méthodologie catéchétique. Ce tome explique la 1ère partie de la morale.

Aux petits du Royaume Le tome V de la méthodologie catéchétique. Ce tome explique la 1ère partie de la morale.

SOURDS GEM-V-4 1943

Ravox-Radio-Phone 202 boul. St-Joseph O., Montréal coin Esplanade. Votre degré de surdité exige le merveilleux GEM-V-4 1943 approuvé par l'Ass. Médicale des E.-U. GARANTIE POUR LA VIE. Prix, qualité, réputation incomparable. Démonstration gratuite. CA. 6665

POURQUOI PAS MOI?

par CONCORDIA MERREL

23. (Suite) — Merci. Où puis-je trouver un appareil? — Le petit salon de Madame est libre et Mademoiselle sera tranquille. — C'est parfait. Merci. Je connais le chemin. Le valet de pied s'éloigna et Terry se tourna vers Kay en disant avec une visible nervosité: — Il faut que j'aille téléphoner tout de suite. — C'est si pressé? demanda-t-il en la prenant de nouveau par le bras. L'air offensé disparut instantanément du visage du jeune homme et il ajouta, en souriant: — Je regrette de m'être mis en colère au sujet de votre tante. Je n'ai pas l'intention de gaspiller mal à propos le temps que je passe avec vous. — Déjà Terry avait oublié l'incident; toute son attention était concentrée sur l'urgence d'entrer en communication téléphonique avec Bent et de se mettre d'accord avec lui. — Je vous attendrai ici, reprit Sheldon, et quand vous aurez terminé, nous irons souper. — Non, merci! Je n'ai pas un instant à perdre. — Ecoutez! Je viens d'avoir une idée géniale: la nuit est divine, chaude; la lune brille. Je vais faire

préparer un panier de sandwiches et de gâteaux et nous irons en automobile faire un pique-nique. — Non. Allez souper seul ou, si vous préférez, allez à la recherche de Priscilla. Je me porte garante de son acceptation enthousiaste! — Qu'y a-t-il? Qu'ai-je fait? — Rien... J'ai à téléphoner d'urgence, voilà tout! — Sheldon se pencha vers son interlocutrice et dit, sans lui lâcher le bras: — Est-ce donc si important?... Le message ne spécifiait pas que la communication dût être demandée sur l'heure. — Je tiens essentiellement à téléphoner tout de suite... Ne me retenez pas... La voix devenait rauque, comme si Terry eût été sur le point de pleurer. Le visage du jeune homme s'assombrit et son front se plissa... Au bout d'un moment, il suggéra: — Il doit y avoir un moyen... Voyez-vous un inconvénient à venir souper avec moi, quand vous aurez raccroché le récepteur? — De nombreux inconvénients!

Je vous en prie, laissez-moi. Partez. — Parlez-vous sérieusement? — N'en ai-je pas l'air? — J'avais pourtant l'impression que nous nous accordions assez bien... Sans doute votre tante m'a porté sur les nerfs, mais j'avais cru réparer... Terry l'interrompit et murmura, les lèvres tremblantes: — Ma nuit n'a été qu'un long supplice! L'antichambre de l'enfer!... Ne me persécutez pas! La main de Sheldon retomba et il se redressa: — Cela suffit! répliqua-t-il d'une voix sèche. Je ne vous fatiguerai plus de ma présence. Il tourna aussitôt les talons et se dirigea d'un pas rapide vers l'escalier. Ce brusque départ fit monter les larmes aux yeux de Terry, et en même temps elle en éprouva un grand soulagement; elle sentait obscurément que si Kay était demeuré à portée, elle ne serait jamais parvenue à prendre une décision. Terry fit alors quelques pas en direction du salon privé de la mal-

trousse de la maison... Elle faillit, en se retournant, se heurter à Gascoigne qui s'appretait à descendre l'escalier. L'heure était si critique que Terry n'eut pas le loisir, à la vue de Gascoigne, de ressentir un sentiment de honte comme à leur précédente rencontre. De plus, cette fois, elle discerna sur le visage mobile du jeune homme une expression plutôt rassurante: il la regardait avec bienveillance... Était-ce possible? Bertie lui parut avoir déposé le masque qu'il portait habituellement... Derrière, il y avait une figure humaine! Debout dans le hall, Sheldon attendait devant le vestiaire son pardessus et son chapeau. Depuis un moment, Gascoigne l'observait de la galerie, puis il se tourna vers Terry. Il dit enfin: — J'ai été surpris, ce soir, de trouver Sheldon ici. C'est un garçon intéressant. Gascoigne accompagna Terry qui continua sa marche, le long de la galerie, vers le petit salon. Elle ne releva pas la remarque de Bertie, car elle n'avait aucune envie d'a-

mener la conversation sur Sheldon; elle désirait éviter de le rencontrer et même de penser à lui. Kay aurait probablement éprouvé moins de rancune contre Terry s'il avait pu deviner combien celle-ci craignait d'être influencée par lui. Gascoigne reprit: — Quand il s'est embarqué il y a quelques années, il n'avait pas un sou vaillant. — Oui, oui, je suis au courant, répondit-elle distraitairement, en essayant de dépasser Gascoigne. — Celui-ci déjoua cette manœuvre et immobilisa la jeune fille, sans en avoir l'air. Il dit alors: — Et le voilà qui reparait! — Bertie, interrompit Terry, je suis attendue au téléphone. Gascoigne acheva imperturbablement sa phrase: —... à la tête d'une fortune. Je suis curieux... — Quoi? Kay Sheldon!... Quelle fortune? — Une immense fortune! précisa Gascoigne de sa voix nette, coupante. Son patron était le plus gros propriétaire de forêts et de scieries

du Canada, et en mourant il a tout légué à Sheldon. Terry sentit que la tête lui tournait... Décidément, elle était douée d'un talent particulier pour se brouiller avec les millionnaires! Elle eut un rire amer. — Je serais curieuse de voir comment il va employer son argent, reprit Gascoigne, qui tenait à compléter sa phrase interrompue. Terry se pencha vivement au-dessus de la balustrade et jeta un coup d'oeil circulaire dans le hall... Kay enfilait le pardessus dans un domestique lui présentait. — Bertie, êtes-vous sûr de ce que vous avangez? — Absolument sûr! Terry regarda fixement Bertie... Elle aurait voulu savoir s'il avait deviné sa pensée secrète. Mais déjà il ne lui importait plus que Bertie eût, oui ou non, lu dans son jeu. Kay, qu'elle n'avait pas quitté les yeux, se préparait à mettre son chapeau. L'instant d'après, Terry descendait l'escalier en courant... Arrivée au premier palier, elle s'arrêta, se pencha au-dessus de la rampe de bronze et appela: — Kay! (A suivre)

A la radio

Les attaques contre le Bloc populaire

M. Philippe Girard entreprend d'y répondre — Il énumère les membres de l'Union Nationale qui ont assisté au congrès "bleu" de Winnipeg en décembre 1942

Voici le texte de la causerie prononcée sous les auspices du Bloc Populaire Canadien, samedi le 13 mars, au poste CHRC de Québec, et dimanche le 14 mars, au poste CKAC de Montréal, par M. Philippe Girard, organisateur pour la région de Montréal.

Mesdames, Messieurs, On se croirait vraiment en temps de période électorale. La campagne inaugurée au cours de l'automne dernier par le Bloc Populaire Canadien remue de plus en plus les esprits. Un premier recensement de l'opinion publique conduit par Gallup et publié récemment dans les journaux, démontre qu'en janvier, le mouvement fondé par M. Maxime Raymond a peine deux mois auparavant, ralliait déjà près de 30 p.c. des votes du Québec. Nos récentes tournées à travers la province, l'accueil chaleureux et enthousiaste que nous avons reçu à Montréal, à Sherbrooke, à Magog, à Shawinigan, à Drummondville et au Lac Saint-Jean, nous permettent d'affirmer que la proportion des électeurs favorables au Bloc Populaire s'accroît à un rythme qui dépasse les prévisions les plus optimistes.

Les vieux partis prennent peur Aussi les vieux partis prennent-ils peur. Ils vont sur la défensive sur tous les fronts. Ce ne sont plus que banquets et réceptions, assemblées et causeries à la radio. On multiplie les caucuses. On fait des déclarations; on profère des accusations; on utilise mensonges sur mensonges dans une suprême tentative de retenir ou de gagner la faveur populaire.

En un mot, les deux vieux partis ne savent plus où donner la tête. Dans le camp libéral, c'est le désarroi le plus complet. On fait appel à la discipline; on répète sur tous les tons que le Bloc Populaire est un mouvement gangreneux. Non pas tant parce qu'il prêche une doctrine nouvelle que parce qu'il surgit en marge des vieux partis. On se plaint à haute voix que nous sommes en train de briser l'équilibre politique du Québec, alors que les partisans de M. King et Godbout ne cherchent surtout qu'à maintenir l'équilibre du patronage et des faveurs parmi leurs propres amis.

Les attaques de l'Union Nationale Chose étrange, ce sont des atta-

ques de même nature qui nous viennent de l'Union Nationale. "Pourquoi, si l'on est mécontent de M. Godbout, ne pas se rallier à l'opposition?" clame M. Onésime Gagnon, premier lieutenant de M. Duplessis. Ce cher équilibriste, ce jeu de bascule, c'est l'unique axe de survie de nos deux vieux partis. Les programmes, les principes sont là pour faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre; on les oublie aussitôt au pouvoir.

Parfois les attaques sont plus vives. Les confédérés du Bloc Populaire sont traités de menteurs avec une désinvolture surprenante. "Il a menti", dit un scribe anonyme de l'organe hebdomadaire de M. Duplessis, en parlant du notaire J.-N. Labelle, qui avait dénoncé la participation des membres de l'Union Nationale au congrès progressiste-conservateur de Winnipeg. "Il n'y avait pas un seul député, pas un seul organisateur, pas un seul chef de file de l'Union Nationale à la convention de Winnipeg", écrit-il. En vérité, l'auteur de cet entrefilet veut se payer la tête du petit groupe de ses lecteurs ou bien il méconnaît de façon fort inexacte les services qu'ont rendus et que rendent encore à l'Union Nationale certains personnages bien connus.

Des "gens sans importance" ?

Des gens sans importance, semble-t-il dire avec dédain, ce sont ceux qui sont allés à Winnipeg, appuyer le programme conscriptionniste et centralisateur de M. Bracken. "Pas un seul député", affirme-t-il avec impudence. Est-ce de l'ignorance ou de la mauvaise foi? Car aux premiers rangs des délégués du Québec, on remarque le nom de M. Jonathan Robinson, député actuel de l'Union Nationale pour le comté de Brome, à l'Assemblée législative.

M. Robinson est un homme influent auprès de M. Duplessis. Il lui resta fidèle en 1939 et fut réélu dans son comté. On le désigne même comme le futur trésorier provincial au cas du retour au pouvoir de l'Union Nationale. Chose curieuse, cependant, en décembre dernier, il va tout bonnement siéger aux côtés de MM. Meighen et Hanson, tous deux conscriptionnistes et centralisateurs avérés, et aujourd'hui, on le voit à Québec, auprès de M. Duplessis et Gagnon, dans son fauteuil de l'Union Nationale, aussi confortablement installé qu'il l'était à la place d'honneur réservée pour lui à Winnipeg

Pas les gens, mais les principes

Non. Messieurs les propagandistes de l'Union Nationale, ce ne sont pas les gens qui sont sans importance dans votre parti, ce sont les principes.

Parlons maintenant de l'honorable T.-J. Coonan. Il fut délégué progressiste-conservateur pour la division Saint-Laurent-Saint-Georges et membre de l'un des plus importants sous-comités du congrès, celui de reconstruction. Personnage sans influence, dit-on? Pourtant, M. Coonan a des états de services remarquables. C'est un ancien ministre; il a représenté les Irlandais dans le cabinet de M. Duplessis durant près de trois années. L'an dernier, au mois de mars, il a été de nouveau candidat de son parti dans Montréal-Sainte-Anne. Il est vrai qu'il a perdu son dépôt au cours de cette élection complémentaire, mais il avait tout de même reçu l'appui du ban et de l'arrière-ban de l'Union Nationale, depuis l'honorable M. Gagnon jusqu'à M. Roméo Lorrain, député de Papineau.

Il faut mentionner encore parmi les gens que l'Union Nationale considère comme sans importance, Me Honorius Michaud, avocat de Sorrel. Me Michaud fut délégué à Winnipeg pour Richelieu-Verchères et candidat de l'Union Nationale dans le même comté en mars dernier.

Et voilà comment les propagandistes de l'Union Nationale avouent avec une candeur déconcertante, sinon avec une duplicité calculée, que leurs candidats officiels, leurs députés, voire même leurs ministres sont "des gens sans importance". On prend bien garde de ne les retenir ouvertement. Le choix de M. Bracken a donné de nouveaux espoirs aux vieux conservateurs du Québec. Imaginez, si on allait reprendre le pouvoir à la fois à Ottawa et à Québec, se disent-ils dans les caucuses en distribuant à l'avance les places de juges, les contrats et les prébendes.

Le nouveau chef progressiste-conservateur, chuchote-t-il, est un expert dans l'art d'exécuter des pirouettes. Il serait même supérieur à M. King, pourtant un maître du camouflage et de la réticence. L'honorable Onésime Gagnon se voit déjà ministre de la Justice à la place de M. Saint-Laurent. N'a-t-il pas dit récemment, en gonflant la voix, à l'hôtel Queen's: "Conservateur par éducation et tradition, je n'ai abdiqué ni mes principes ni les traditions dont je suis fier, en me joignant à l'Union Nationale".

La convention de Winnipeg

Laissons pour le moment M. Gagnon à son rêve et revenons aux propagandistes plus obscurs de l'Union Nationale. Aucun organisateur, aucun chef de file de l'Union Nationale à Winnipeg, répète-t-on toujours. Qu'est-ce donc que Me Ivan Sabourin, de Saint-Jean, président général conjoint du congrès progressiste-conservateur et président conjoint du sous-comité de guerre qui rédigea et fit voter à l'unanimité des délégués, y compris

ceux du Québec, la fameuse résolution en faveur de la conscription pour outre-mer? N'a-t-il pas été organisateur de l'Union Nationale pour le district de Montréal en 1936 et en 1939 et avocat en chef de la Couronne pour le même district sous l'administration de M. Duplessis? Et parmi les délégués du Québec faisant partie également de ce sous-comité de guerre, ne remarque-t-on pas les noms de MM. Gustave Monette, S.-A. Baulne, Bona Arsenault, Mark Drouin et Paul-E. Lafontaine? Me Monette fut pourtant l'avocat de toutes les causes constitutionnelles du gouvernement Duplessis; il a assisté à tous les caucuses du parti de l'Union Nationale depuis 1936 et ses conseils ont le poids auprès de M. Duplessis.

M. S.-A. Baulne, ingénieur civil de réputation, est un ami intime de M. Duplessis. Il est, avec le notaire J.-A. Savoie, l'un des conseillers les plus écoutés du chef de l'Union Nationale, beaucoup plus écouté que ne l'avait été M. F.-J. Leduc, autre ingénieur civil qui fut mis un jour prestement à la porte du cabinet provincial. On reconnaît l'importance des services de M. Baulne en 1938 en le nommant président du Syndicat Provincial de l'électricité, cet organisme puissant qui devait mater les trusts.

M. Paul-Emile Lafontaine est un avocat de talent. Il jouit de la confiance de M. Duplessis. Le chef de l'Union Nationale lui a prêté un brillant avenir dans le parti, et depuis, Me Lafontaine est devenu secrétaire-général de l'organisation progressiste-conservatrice pour la province de Québec.

Quant à MM. Bona Arsenault et Marc Drouin, tous deux de Québec, ils ont joué un rôle de premier plan dans l'organisation de l'Union Nationale en 1936 et en 1939 dans leur district.

Nommons encore Me Philippe Lamarre, de Longueuil, délégué de Chambly-Rouville à Winnipeg. Il fut l'un des principaux organisateurs de l'Union Nationale dans Chambly aux élections de 1936. M. Duplessis le nomma subéquemment recorder de Montréal-Sud et de Greenfield Park et Me Lamarre abandonna cette fonction en 1939 pour devenir officier-rapporteur de son comté. Également, Me Guy Guibault, de Joliette, délégué progressiste-conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm. Mes René Durand et Henri Monty, de Montréal, tous conservateurs de vieille souche, qui prirent une part active dans l'organisation et la propagation de l'Union Nationale depuis sa formation en 1936.

Faut-il mentionner maintenant Me Robert Côté, avocat de Québec. Il fut l'un des amis les plus intimes du premier ministre de 1936 à 1939, à un point tel, qu'il était difficile dans les rues de la vieille capitale de ne pas se heurter à l'un sans marcher sur les pieds de l'autre? A Winnipeg, M. Côté fit partie du sous-comité des relations ouvrières en compagnie de Me Léon Méthod, des Trois-Rivières, un autre sympathisant de l'Union Nationale.

C'est ce sous-comité qui se prononça en faveur de l'établissement d'un tribunal fédéral pour les différends industriels, tribunal qui vient d'être institué par M. King sous le couvert de la Commission McTague, et contre lequel M. Gérard Picard, secrétaire-général de la Confédération des Travailleurs, a protesté récemment de façon éclatante.

Ignorance ou duplicité

Si cette galerie de personnages n'est pas suffisante aux yeux des propagandistes de l'Union Nationale, le leur démontrer leur ignorance ou leur duplicité, on pourra mentionner encore parmi les délégués de Winnipeg, des organisateurs et des chefs de file de l'Union Nationale, M. J. O. Montplaisir, par exemple, industriel, qui a contribué financièrement aux campagnes de M. Duplessis, M. Armand Durocher, organisateur en chef de M. Omer Barrière, candidat de l'Union nationale dans Laval aux élections de 1939, Me Rosaire Dupuis, notaire, nommé reviseur des dossiers des prêts agricoles par M. Duplessis, Me J.-C.-H. Dussault, jadis avocat de la Commission scolaire de Montréal, Me Redmond Hayes, ancien président de la Jeunesse de l'Union nationale, le notaire Georges Laurin, nommé maire de Ville Saint-Laurent, Me Henri-S. Beaulieu, avocat de Montréal et associé professionnel de Me Gustave Monette, Me Jacques de Billy, associé professionnel de l'hon. Onésime Gagnon, premier lieutenant de M. Duplessis, et enfin M. Philias Parc, d'Outremont, ancien administrateur des biens de Saint-Sulpice sous le régime Duplessis.

Mais le temps passe et il me faut abréger. La liste des membres de l'Union nationale, organisateurs et chefs de file, qui ont participé à ces assises du parti progressiste-conservateur, est encore longue. Elle est suffisante pour démontrer l'entente qui existe actuellement entre l'Union nationale et le parti de M. Bracken. C'est, en somme, un vieux parti qui tente de se souder de nouveau pour mieux tromper le peuple.

Et, en terminant, permettez-moi de rappeler cette déclaration de l'hon. M. Gagnon, le 22 février, en l'hôtel Queen's à Montréal: "Personne n'a jamais prétendu, dans l'Union nationale, que nous devions rester neutres et ne pas participer à la guerre", dit-il. Déclaration significative que l'hon. Godbout a notée avec beaucoup de satisfaction, l'autre jour, à l'Assemblée législative, en donnant l'accolade au député de Matane et premier lieutenant de M. Duplessis.

Voilà comment, Mesdames et Messieurs, nos deux vieux partis violent leurs promesses et trompent l'opinion publique.

L'oise sauvage de Hawaii, dont l'espèce menace de disparaître, vit sur les pentes de lave, dans le haut de la montagne, et va rarement près de l'eau.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres accompagnées de des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Commissaires et institutrices

Ste-Marguerite, Dorchester, 22 février 1943. Monsieur le directeur, Le Devoir, Montréal. Monsieur,

Voici une réponse à une lettre de Mademoiselle la Présidente de la Fédération des Institutrices, parue récemment chez vous.

Il est bien beau d'avoir du zèle pour défendre une organisation professionnelle mais de grâce, n'allez pas humilier à plaisir les cultivateurs, les commissaires-ruraux. Etant commissaire moi-même, je me sens injustement attaqué. J'habite la campagne et je connais les maigres revenus pour de si durs travaux.

L'on constate parfois que celles que l'on fait instruire pour enseigner, ce sont souvent celles qui ne veulent pas travailler à la maison et qui ont peur de se salir et celles qui n'ont pas peur de l'ouvrage, de faire le ménage et de se salir les mains et qui savent se contenter de peu, on les garde à la maison; pour elles on ne parle jamais de salaire ni de prime; ce sont elles qui aujourd'hui et toujours ne sont pas comprises mais qui ont aussi leurs mérites. Ce sont sur celles-là que sont fondés les foyers solides d'agriculteurs.

A vous lire on croirait que les cultivateurs ont hérité à eux seuls de tous les défauts de l'humanité et qu'ils sont des Iroquois ou des Séraphin Poudrier (au dire d'un certain dirigeant) et que les institutrices, elles, sont une armée d'élite et douées des plus beaux dons. Vous n'êtes pas sérieuse, vous attaquez les cultivateurs et leur association, l'U.C.C. Notre association a déjà connu assez d'épreuves sans que vous veniez y mettre la dent. Vous rappelez un cas de commissaire brutal? C'est un cas unique et vous osez accuser les deux tiers. Vous savez sans doute qu'il y a des exceptions à toutes les règles, comme il se rencontre parfois des institutrices qui sont légères et qui ne sont pas à la hauteur de leur profession. Nous n'osons pas décrier, par charité.

Vous dites être au courant de la situation. Ici et aux alentours nos écoles sont des plus propres et jolies. L'institutrice chauffe avec le meilleur bois sec d'une année en avance et ne pellette pas la neige pour en avoir. Le ménage de la classe, si elle le fait, c'est qu'elle le veut et elle est payée pour le faire. Voilà de grosses vérités. L'institutrice est une petite reine, si on la compare à sa sœur, la fermière.

Merci, Monsieur le Rédacteur. A. GENDRON, commissaire rural.

Pour un ministre

Nouvelle-Écosse, 10 mars 1943. M. le directeur, Le Devoir, Montréal. Veuillez s'il vous plaît publier ceci:

C'est avec plaisir que nous informons le ministre du cabinet de M. Godbout, M. Bienville, que si le député de Lotbinière a pu parler avec autant de liberté en session c'est parce qu'il y a des soldats qui le protègent. Ce sont nos soldats. Pour nous il nous fait plaisir de vous dire qu'il nous sera agréable ainsi qu'à bien d'autres soldats de ma compagnie de "protéger" comme vous le dites le député de Lotbinière, M. René Chaboult qui fait tant pour les soldats Canadiens français catholiques.

C'est un devoir pour nous de vous souligner que votre chef, M. A. Godbout, le premier ministre de la belle province de Québec, dit que si quelqu'un était mobilisé contre son gré ou envoyé en dehors du Canada il démissionnerait et combattrait ce gouvernement qui appliquerait cette loi. Et bien que fait ce chef? Il ne se rappelle donc pas de ce qu'il a dit? Nous sommes ici plusieurs, appelés et mobilisés contre notre propre gré et nous n'avons pas vu que M. Godbout respecte sa parole et combatte le gouvernement qui applique cette loi. Comme il a promis de démissionner, qu'attend-il pour tenir sa parole d'HONNEUR? Avant de prêter serment qu'il nous fiche la paix et disparaissent, car il ne rend pas service au pays. Nous sommes prêts comme Canadiens français catholiques à protéger l'un des nôtres qui se dévoue et se sacrifie pour faire respecter nos droits de Canadiens français; il y en a tant qui parlent beaucoup et qui n'agissent point. Beaucoup de paroles et peu d'action. Ce n'est pas comme cela que nous obtiendrons ce que nous voulons et demandons depuis longtemps. Agissez! C'est encore temps. N'attendez pas trop tard.

Bien à vous, DES MOBILISÉS CANADIENS FRANÇAIS.

Société Saint-Jean-Batiste de Montréal

Le Conseil général demande aux sections de mettre à l'ordre du jour des assemblées de cette semaine les directives suivantes: 1. Lutter contre l'influence des mauvaises revues et des mauvais journaux en répandant les revues et les journaux à idées justes et saines et en s'y abonnant; 2. Travailler à la renaissance: 1. de son foyer, en lui donnant une physionomie française; 2. de son commerce; 3. en faisant imprimer en français ses enseignes ses annonces et ses cartes d'affaires; 4. en plaçant dans les vitrines et les montres de son magasin des annonces rédigées en français; 3. Former le caractère, se soumettre à la discipline, acquiescer de la bonne tenue et de la distinction; 4. Faire un rapport du congrès à la prochaine assemblée.

Advertisement for the Canadian National Railway. It features a large illustration of a steam locomotive pulling a train through a landscape. The text reads: 'RAPPORT DES 150,000 EMPLOYÉS DE CHEMINS DE FER AU CANADA EN GUERRE'. Below this, it states: 'L'AN dernier, nous avons transporté cent cinquante millions de tonnes de matériaux, de vivres et de munitions—trafic double de celui d'avant-guerre. Nous avons effectué le transport de vingt millions de voyageurs de plus, combattants et employés aux oeuvres de guerre. Nous avons construit des chars d'assaut, des canons, des obus et des navires.' It also mentions: 'Et pourtant, vingt-deux mille des nôtres servaient sous les drapeaux. Aujourd'hui, nous sommes plus occupés que jamais; nous assurons au pays le transport massif que seuls les chemins de fer peuvent effectuer. Le pays compte sur nous. Il faut transporter troupes et marchandises. Avec votre aide, nous nous acquitterons de cette tâche.' At the bottom, it says: 'Ils servent dans la guerre comme dans la paix'. The logo for the Canadian National Railway is visible, along with the text 'PACIFIQUE CANADIEN' and 'CANADIEN NATIONAL'. A small logo for the Red Cross is also present.

Les mères du peuple acadien

Cours du R. F. Bernard, C.S.V., à l'Université

Voici la substance d'un récent cours du R. F. Bernard, C.S.V., à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal:

"Les mères du peuple acadien". — Qu'on nous permette d'appeler ainsi des femmes héroïques, contemporaines et émules de Jeanne Mance, de Marie de l'Incarnation et de Marguerite Bourgeoys, qui dirent adieu, elles aussi, aux douceurs du pays de France (douceurs du climat, au moins) pour se consacrer à la création d'une France nouvelle dans la vallée de Port-Royal, sur les bords d'une rivière se muant en bras de mer, qui leur rappelaient sans doute leur Loire natale.

On l'a dit avec raison: l'homme fait les lois, la femme fait les mœurs. C'est la femme qui façonne l'âme de l'enfant, cet homme de demain. C'est elle qui fixe au sol nouveau les races déplacées, avec leurs coutumes, leurs souvenirs, leurs chansons du berceau. Dans l'œuvre de colonisation, elle est l'élément conservateur. Pendant que l'homme marche vers l'avenir, la femme ne perd pas de vue le passé. Telle est la femme qui ose, en 1632, s'embarquer sur la Rochelle pour l'Acadie inconnue, sur une coquille de bois, tel sera le peuple intrépide qui poussera ses racines parmi les saules et les pommiers de Port-Royal. Le peuple acadien fut, dès ses origines, un type vivace, forte dans sa foi et ses espérances, parce que ses premiers foyers furent éclairés par l'âme chrétienne et le sourire français des fortificatrices venues du Poitou, du Berry, de Bretagne ou de la verte Touraine.

Le premier recensement de l'Acadie, œuvre de P. Molin en 1671 et trop maigre de détails, nous a pourtant transmis les noms de la plupart des mères de famille qui besognaient alors sous les toits de chaume des deux versants du Port-Royal fondé par Poutrincourt dès 1605. Citons-les à l'honneur, — un honneur qui leur a été rarement accordé. Par-dessus trois siècles et bien des dérangements, évoquons leurs traits que la grande aventure d'Amérique, la traversée d'un océan dans des conditions matérielles extrêmement pénibles, a marqués d'une gravité éternelle, d'un regard prêt à affronter tous les risques, toutes les rigueurs d'un avenir mystérieux comme la forêt du Nouveau-Monde.

On aimerait grouper les mères du peuple acadien nées en France, qui furent compagnes d'arrivée des pionniers de 1632, sous la conduite du chevalier de Razilly, et qui vivaient encore en 1671, liens humains entre les pays de la Loire et du Port-Royal. Le P. Molin, pressé d'accomplir sa tâche harassante, ne nous a pas procuré ce plaisir filial. Il faut se contenter d'indications sèches, en essayant de lire entre les lignes, de comparer, de déduire. Voici, en une simple nomenclature, les noms des "mères du peuple acadien" que conservent des feuilles de gros papier jauni, aux archives de la Marine (ministère des Colonies), à Paris. Non nombre de ces femmes sont évidemment nées en terre acadienne, ce qui ne diminue guère leur mérite.

Martine Gauthier, femme de Denis Gaudet, fut l'aïeule de tous les Gaudet acadiens d'Amérique. Née en France, elle se maria à Port-Royal en 1645, deux ou trois ans après son arrivée sur un vaisseau d'Aulnay. Denis Gaudet était venu en Acadie dès 1632, avec son père Jean qui avait 96 ans en 1671 et qui s'était remarié à Nicole Colson, du groupement écossais établi à Port-Royal (Scotch Fort) en 1629.

Marie Gaudet, fille de Jean, avait épousé Etienne Hébert à Port-Royal, en 1650. Lorsque le P. Molin se présenta chez elle, elle était veuve, à 38 ans, et préparait l'avenir de ses dix orphelins. L'une de ses filles, Marguerite Hébert, deviendra la femme de Jacques Prince à Port-Royal, en 1678, et par conséquent l'aïeule de tous les Prince acadiens, y compris le premier évêque de Saint-Hyacinthe.

Françoise Gaudet, autre fille de Jean, née en France en 1624, épousa Daniel Leblanc à Port-Royal, vers 1650. Elle devait compter trois évêques acadiens dans sa descendance. Le notaire René Leblanc, de Grand-Pré, immortalisé par Longfellow, fut son petit-fils, étant l'enfant de René Leblanc et d'Anne Bourgeois.

Marie Gaudet, fille de Denis et de Martine Gauthier, devint, par son alliance avec Olivier Daigle, la grand-mère d'une nombreuse lignée où l'on remarqua naguère Alexandre Daigle, mort à 101 ans, en 1933, à Saint-Charles de Kent, S. Ex. Mgr Robichaud, archevêque de Moncton, est aussi un lointain parent de cette Marie Gaudet.

Anne Gaudet, autre fille de Denis et de Martine Gauthier, épousa Pierre Vincent. Sa fille Huguette devint à Port-Royal, en 1684, madame Jean de Bastarache, aïeule de tous les Bastarache dont les origines se rattachent au pays Basque (Hautes Pyrénées).

Jeanne Trahan, femme de Jacques Bourgeois, médecin de Port-Royal, inscrivit dix enfants vivants, au recensement de 1671. Née en France en 1631, fille de Guillaume Trahan, elle n'eut pas connaissance de ce de la traversée de l'Atlantique qu'elle fit en 1632. Elle se maria à douze ans, à Port-Royal, et vécut jusqu'en 1700, témoin de toutes les vicissitudes acadiennes de la fin du dix-septième siècle auxquelles son mari fut intimement mêlé (il était à la fois médecin et marchand, bien connu à Boston, propriétaire à Beaubassin).

Madeleine Trahan, beaucoup plus jeune que sa sœur Jeanne, devint à Port-Royal, en 1694, la femme de Jacques Léger, premier évêque de l'Acadie et qui, à titre de soldat, portait le surnom de La Rosette.

Radegonde Lambert, femme de Jean Blanchard, avait six enfants en 1671. Elle était déjà grand-mère. Sa fille aînée, Madeleine Blanchard, 28 ans, femme de Michel Richard, premier du nom, comptait sept enfants. L'un d'eux, M. Catherine Richard, épousa François Brossard, ancêtre de tous les Brossard ou

Les conférences

M. André Laurendeau fait la revue de la semaine politique — Le Dr Charles Vézina et la nécessité de la pasteurisation du lait — Le major-général Laflèche parle du patriotisme

Au Bloc populaire

Dans sa revue hebdomadaire de la semaine politique, au poste CKAC samedi soir, M. André Laurendeau, secrétaire général du Bloc Populaire canadien, rappelle d'abord que quatre ministres libéraux de M. Godbout se sont franchement attaqués au Bloc Populaire, ces derniers jours, rendant à celui-ci "un fier service après de quelques esprits sincères qui s'imaginent que le Bloc a pour fonction principale de replâtrer le parti libéral et qui comprendront sans doute (maintenant) que le but du Bloc, ce n'est pas de replâtrer le parti libéral, c'est de le balayer hors du pouvoir.

Le secrétaire du Bloc dit que le duel épique qui s'est livré entre Québec et Ottawa au sujet des torpillages dans le Saint-Laurent, indique clairement que les autorités fédérales n'ont pas accordé l'attention nécessaire à cette besogne "qui leur paraît évidemment indigne d'elles"; la défense du Saint-Laurent. L'an dernier, elles se sont moquées des mises en garde de la Ligue pour la défense du Canada. Cette année, elles chantent moins haut et elles nous promettent de faire mieux — ce qui constitue un aveu. Et pour comble, l'honorable MacDonald avait en Chambre, mercredi dernier, d'après le *Canada*, qu'il ne sait pas encore s'il permettra l'ouverture de la navigation dans notre fleuve. On navigue dans la Manche, et même dans la Méditerranée, mais il n'est pas sûr que les navires aient permission de voguer dans le Saint-Laurent. C'est que, voyez-vous", continue M. Laurendeau, "nous sommes très occupés à défendre l'Empire (du moment que c'est ailleurs que chez nous) et à stimuler la défense de la civilisation chrétienne en Russie soviétique."

Parlant de la Russie, M. Laurendeau rappelle que l'ambassadeur américain en Russie, l'amiral William Standley, a accusé celle-ci de faire le silence sur l'aide apportée par les Nations-Unies à ce pays: envoi de 5,600 avions, 6,200 chars d'assaut, 85,000 camions, sans compter des millions de cartouches, des cent mille tonnes de pétrole, de métaux, de caoutchouc, etc.

M. Laurendeau trouve étranges les beaux mouvements oratoires de MM. King et Godbout, nous représentant que nous nous battons "pour la civilisation et la chrétienté", alors qu'en Grande-Bretagne, M. Oliver Stanley, ministre dans le cabinet Churchill, a laissé entendre, après MM. Churchill et Herbert Morrison, que "la Grande-Bretagne se bat en premier lieu pour sauver son empire et que certainement l'administration des colonies britanniques devra continuer à être sous la seule responsabilité de la Grande-Bretagne, après la victoire des démocrates."

Par ailleurs, au sujet du Commonwealth, un autre ministre influent de M. Churchill, M. Clement Attlee, affirme que le Commonwealth est composé de nations libres, que chaque Dominion était libre, en septembre 1939, de déclarer ou non la guerre, à la suite de la Grande-Bretagne. N'est-ce pas là, de continuer M. Laurendeau, la thèse de Maxime Raymond et de Paul Gouin, en septembre 1939? et un ministre libéral de M. King ne tentait-il pas alors de les écraser sous son mépris parce qu'ils avaient l'audace d'affirmer ce que l'honorable Atlee déclare aujourd'hui et ce à qui la veille la *Gazette* impériale applaudissait des deux mains?

M. Laurendeau dit qu'actuellement une grande menace pèse sur la souveraineté du Québec, du fait des manœuvres du gouvernement King. La pire des centralisations, dit-il, s'est épanouie dans la Confédération canadienne, car le gouvernement King s'avance de plus en plus dans la voie centralisatrice, non plus au nom de l'effort de guerre, mais au nom de l'après-guerre. M. Laurendeau annonce qu'il reviendra longuement sur cette question.

Il conclut en parlant des deux motions déposées à l'Assemblée législative de Québec, relativement à la conscription par MM. René Chaloult, membre du Bloc Populaire canadien, et J.-A. Beaulieu, député libéral, motions qui, au premier abord, paraissent également anti-conscriptionnistes, mais qui diffèrent pourtant du tout au tout. Actuellement, la motion Chaloult n'a pas encore été appelée alors qu'elle aurait dû l'être depuis mercredi dernier, et on se demande même si M. Chaloult trouvera un secondeur. (M. Laurendeau reviendra ultérieurement sur cette question d'importance vitale).

La question du lait

Après les doyens des universités McGill et de Montréal, c'était au tour du doyen de la Faculté de médecine de Laval, le Dr Charles Vézina, de parler à Radio-Canada, vendredi soir, en faveur de la pasteurisation obligatoire du lait au cours d'une série d'émissions organisées sous les auspices de la Ligue Canadienne de la santé (section du Québec).

Après avoir, comme ses collègues, souligné l'importance vitale du lait pour l'alimentation de l'adulte comme de l'enfant, le Dr Vézina dit que l'idéal serait d'avoir un lait cru avec tous les avantages nutritifs qu'il comporte. Malheureusement dit-il, nous ne pouvons obtenir cet idéal; car malgré tous les soins apportés au choix et à l'entretien d'un troupeau (malgré les précautions et la propreté avant et au moment de la traite) ainsi qu'à la conservation du lait jusqu'au moment de sa distribution, il arrive presque toujours qu'il est souillé et infecté, par conséquent dangereux à boire.

Le lait peut alors être la cause de maladies qui se termineront quelquefois par la mort.

Il faut donc résister à la tentation des forces de résistance française dans les diverses régions où continuent de se multiplier les vieux noms acadiens de 1671.

Le seul moyen capable de protéger le consommateur, c'est la pasteurisation du lait, procédé simple qui conserve au lait sa valeur nutritive tout en détruisant les germes qui peuvent produire des maladies.

Le Dr Vézina dit que le gouvernement provincial doit présenter au cours de la présente session un projet de loi sur l'assurance-maladie. Il l'en félicite, tout en remarquant que la meilleure assurance contre la maladie, c'est la prévention. Aussi, le Dr Vézina est-il d'avis que si le gouvernement provincial veut compléter sa législation sociale sur l'assurance-maladie, il doit y ajouter la pasteurisation obligatoire du lait.

"Le catholique et la guerre"

Conférencier à la tribune du "catholique et la guerre", organisée sous l'auspice de Radio-Canada, le major-général Laflèche, ministre

des services nationaux de guerre dans le cabinet King a parlé, hier soir, du patriotisme.

Le conférencier fait d'abord allusion à l'album illustré de M. l'abbé Albert Tessier, intitulé: *La patrie, c'est ça!* titre emprunté, dit le major Laflèche, à un récit que le juge Adjuvator Rivard, de Québec, a inséré dans son beau livre *Chez nous*. Le conférencier dit que c'est cet album de l'abbé Tessier qui lui a suggéré l'idée de parler de patriotisme. Il a dit ce qui doit être particulièrement français le patriotisme des Canadiens français.

L'expérience et l'histoire, dit-il, nous ont montré que la race ne suffit pas à édifier une nation.

"Notre ancienne mère-patrie, la France, qui a gardé le beau nom de *filie aînée de l'Église*, reste le pays des miracles, le foyer du patriotisme qui illumine toute l'histoire du monde et dont nous verrons

prochainement le ressaut victorieux. Or, la France a trouvé sa victoire et son génie dans l'assemblage des races différentes dont son peuple est formé et qui sont gauloise, grecque, romaine, flamande, basque et celle.

"Cet exemple de la France prouve assez que le patriotisme ne découle aucunement d'une communauté de race, mais d'une communauté d'intérêts, de souvenirs et d'aspirations."

En terminant, le major-général Laflèche dit que les catholiques, en particulier, n'ont qu'à se fier à la sagesse du cardinal-primat de l'Église canadienne et de l'épiscopat canadien, qui, dans une lettre pastorale du 31 mai dernier, leur ont clairement indiqué l'attitude qu'ils doivent tenir dans la présente guerre.

1250 otages exécutés

Londres, 15 (C. P.). — Le gouvernement yougoslave à Londres vient d'annoncer que les Allemands ont exécuté récemment, 1250 otages serbes dans la seule ville de Belgrade, apparemment par crainte d'une invasion alliée dans les Balkans. On parle aussi de semblables massacres dans d'autres villes des environs.

20e siècle

Sommaire — février 1943
Dans la coulisse — Mon vieux phare breton — Pour un renouveau national — De Tokio on nous apprend que... — Qui ne désire se cultiver? — Le retour à la maison — Gisèle voyage — Ernest Psichari — 1943 ou 1950? — Au comptoir 10s, par la poste 12s — Service de Librairie du Devoir.



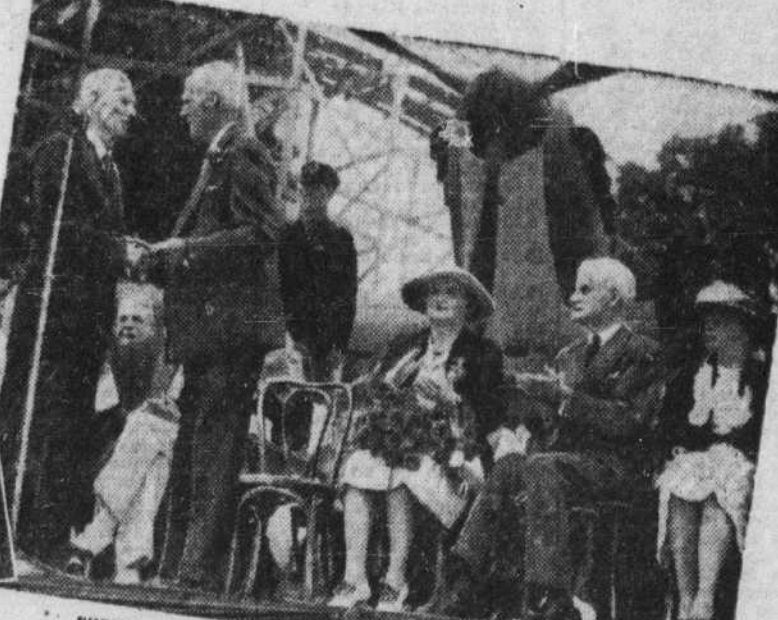
Ces OUVRIERS DE LA VICTOIRE feront à nouveau leur part pour la CROIX-ROUGE

On voit ici quelques-uns de ces ouvriers et ouvrières de la Canadian Car & Foundry Company Limited qui ont jusqu'ici répondu si magnifiquement à tous les appels de la patrie. Ils souscrivent l'an dernier plus de \$12,000 pour la Croix-Rouge canadienne, en plus de généreuses contributions à d'autres campagnes de guerre, comme l'Emprunt de la Victoire, l'Aide à la Russie, le fonds des "Wings for Britain". Et ces mêmes ouvriers de la Victoire sont encore résolus à faire un succès de la nouvelle campagne de la Croix-Rouge.

(Rangée arrière) Groupe d'ouvrières de l'usine Amherst de CANCAR.
(Rangée du bas) Groupe d'ouvriers de l'une des usines montréalaises de CANCAR.



FONDS DE L'AIDE À LA RUSSIE: Mme Franklin D. Roosevelt, au cours d'une visite à l'Atelier de Mécanique d'avions, serre la main de Mlle Graine, tourneuse de toupilles d'avion, à l'occasion de la remise au nom des employés d'un chèque de \$2,500 pour le fonds de l'Aide à la Russie. On voit à l'arrière-plan, M. V. M. Drury, président de Canadian Car, et Mme Drury; à gauche, Albert Jude, surintendant de l'usine.



"WINGS FOR BRITAIN": Sur cette intéressante photo, on voit feu Robert F. Roger, qui était alors le plus vieil employé de CANCAR, présentant à J. W. McConnell, président du fonds de "Wings for Britain", l'un des trois Hawker Hurricanes construits et payés par les employés de CANCAR.



3ème EMPRUNT DE LA VICTOIRE: Frances Tobin et, derrière elle, Irma Savard reçoivent ici au nom des ouvriers de CANCAR des bannières d'honneur établissant le fait que les employés avaient dépassé l'objectif fixé pour le 3ème emprunt de la Victoire. La distribution des bannières fut faite par l'hon. J. L. Patenaude et A. E. McNutt au cours du grand rassemblement des organisateurs de l'emprunt au Forum.



FONDS DES CANTINES MOBILES: Mlle E. MacIntosh, présidente du comité féminin de CANCAR, présente ici au col. W. Leggat, commissaire de la Croix-Rouge, un chèque de \$2,000 donné par les employés pour l'achat de cantines mobiles.

CANADIAN CAR & FOUNDRY CO. LIMITED

OBUS CANONS AVIONS WAGONS A MARCHANDISES ET WAGONS RESERVOIRS HELICES

USINES A MONTRÉAL • FORT WILLIAM • BRANTFORD • AMHERST

Discours prononcé dimanche par le général Giraud

Texte officiel

New-York, 15 (C.P.) — Voici le texte du discours fait hier à Alger, par le général Giraud, tel que sténographié par l'Office américain de l'Information:

"Mes chers amis, "Je ne saurais vous dire ma joie de me trouver aujourd'hui dans un milieu de Français qui sont résolument patriotes, convaincus de la légitimité de notre cause et prêts à tout sacrifier pour la faire aboutir.

"L'Alsace et la Lorraine, je sais, viennent d'être incorporées à l'Allemagne — aucune voix en France n'est élevée pour protester. Ici, nous protestons; le monde entier doit savoir que la France n'accepte pas cette annexion. L'Alsace et la Lorraine redeviendront française dans une France complètement libérée.

"Certains ont pu douter, au lendemain de la catastrophe. Vous, vous n'avez jamais transigé, jamais vous n'avez cédé ni aux promesses mensongères ni aux menaces brutales. Pour nous, la France est une et indivisible. Que vous soyez nés ici ou là-bas, que vous ayez vécu à Mulhouse ou à Lionville, ou à Paris ou à Alger, vous êtes Alsaciens, vous êtes Lorrains, mais vous êtes avant tout Français. C'est ce que nous ne saurions jamais oublier.

"Si la France a été défaita dans sa chair, elle ne l'a jamais été dans son esprit. Depuis juin 1940, elle est muette, elle est baïllonnée. J'ai le droit de vous parler du peuple de France. J'ai vécu sa vie: deux ans d'abord, avec les prisonniers, mangiant leur pain, buvant leur eau. Puis, huit mois en zone libre. En but à une surveillance incessante, j'ai vu les fils de France déportés de force j'ai vu la lutte héroïque contre la "relève". J'ai vu les enfants séparés ostensiblement des parents, la famille française déchirée, la jeunesse précocement mûrie par l'épreuve; ce sont là des éléments essentiels de la résistance nationale. Nous leur devons l'appui car ils sont, pour demain, des facteurs vitaux du renouveau de la France. J'ai vu l'héroïsme des otages, fiers de mourir, j'ai vu le stoïcisme des ouvriers sous les bombardements de leurs usines par les avions alliés.

"L'Allemagne a cru pouvoir briser et avilir la France, mais tandis que souffrait sur le pays un vent d'humiliation et de malheur, dans chaque village, dans chaque usine, dans chaque école, une France héroïque se dressait contre l'effront et la servitude. Le peuple de France n'a pas accepté l'armistice.

"Il a été aidé, dans son coeur, pendant ces heures tragiques, par l'héroïque résistance du peuple anglais qui demeurait seul contre l'ennemi commun. Les héros de la résistance, les fidèles des mauvais jours, les croyants des heures désemparées, ont donné à la France sa véritable expression.

"Ceux qui sont morts dans ces combats terribles; ceux qui souffrent dans ces camps de torture et dans ces prisons, sont l'antenne de la nation.

"Citoyens et soldats sans uniformes des bataillons de France, soldats de l'armée française qui luttent sur le front de la guerre de la libération, soldats de l'armée dis-

soute, se battent d'un même coeur et meurent pour le même idéal. C'est un spectacle étonnant de voir la France au moment même où nos ennemis voulaient la morceler et la réduire, renaître partout à la fois, sur le sol même de la patrie profanée, aussi bien qu'à l'étranger.

"Demain, dans les rues de nos villages, à côté des monuments des morts au champ d'honneur, on saluera pieusement le monument des franc-tireurs, des saboteurs, des otages, des déportés, de la multitude héroïque tombée pour la cause de la liberté.

"Comme Lincoln disait à Gettysburg, le monde prètera peu d'oreilles à ce que nous disons et l'oubliera vite, mais jamais il ne pourra oublier ce que ceux de là-bas ont fait.

"Il n'y a qu'une catastrophe pour les individus comme pour les nations: c'est l'abandon de soi-même.

"Cette catastrophe, jamais la France ne l'a connue. Le peuple de France demeure lui-même. Jamais il ne s'est abandonné. Toutes les fois que la France a connu l'invasion, quelles que fussent ses dissensions intérieures ou les idéologies en présence, elle s'est retrouvée unie: l'ennemi a été bauté dehors. Ce fut Philippe-Auguste à la tête de ses milices; ce fut Jeanne, son oriflamme à la main; ce fut Henri IV et son panache blanc; ce fut Richelieu; ce furent les volontaires de '92, les poilus de 1918. Ce sont les libérateurs de demain.

"L'armée française de la victoire, avec ses alliés, se joindra au peuple de France pour libérer la Patrie. L'Angleterre et l'Amérique jettent aujourd'hui toute leur force dans la bataille, tandis que les Russes donnent au monde étonné le plus magnifique exemple de patriotisme. Soyez tranquilles, messieurs, l'armée française elle aussi sait se battre. Vous avez vu ses soldats, aussi bien à Bir-Hacheim qu'à Medjez-el-Bab, Ksalo, Rihlane et à Metlaoui, — 50,000 d'entre eux font face aux Allemands; en Tunisie, pendant que d'autres Français venant de Libye, du Tchad vont bientôt leur donner la main. Il n'y aura plus qu'une armée française, une marine française contre l'Allemagne, qu'elle vienne d'Algérie, de Libye ou d'ailleurs. Que dans les événements récents ils aient résisté aux Américains, ou, obéissant à mes ordres, coopéré avec eux, nombreux sont ceux qui attendent des armes. Ces armes arrivent. Nos amis font tout ce qu'ils peuvent pour nous aider. Mais on n'improvise pas en quelques jours l'équipement d'une armée de 300,000 hommes, minutieusement désarmés par les commissions d'armistice et qui aujourd'hui reprennent la lutte contre les Allemands.

"Fabriquer ce matériel n'est rien, quand on dispose de la prodigieuse capacité de fabrication américaine. Le problème est de le répartir entre les Alliés, car il s'agit d'approvisionner aussi bien la Chine que la Russie, la France que l'Angleterre. Je suis heureux de proclamer qu'à la suite des conversations si cordiales, si réalistes de Casablanca, où j'ai trouvé les partenaires les plus compréhensifs et les plus loyaux, non seulement le principe de livraison a été ad-

mis, mais les réalisations ont déjà commencé, continuant l'aide que nous a donnée mon ami, s'il permet que je l'appelle ainsi, le général Eisenhower.

"Ce sera la France tout entière qui partagera avec ses alliés la victoire de la cause pour laquelle elle a tant souffert; la France reprendra ainsi sa place parmi les nations victorieuses; le peuple de France deviendra alors maître de ses destinées. Les conditions essentielles pour la libre expression de sa souveraineté seront restaurées en France. Le peuple de France formera alors son gouvernement provisoire d'après les lois constitutionnelles de la République.

"L'expression de la souveraineté du peuple français a été interrompue par l'occupation allemande, elle ne sera reprise que lorsque la France sera libérée. Je donne au peuple de France l'assurance la plus solennelle que son droit sacré de déterminer par lui-même le choix de son gouvernement sera entièrement sauvegardé. Je l'assure que les conditions qui lui permettront de faire ce choix dans l'ordre, et ses libertés rétablies seront assurées. Je l'assure que cette situation sera créée dès que la France sera libérée. Je suis le serviteur de son chef. Tous les Français groupés autour de moi, tous, de moi au dernier soldat de l'armée de la victoire, nous sommes les serviteurs du peuple de France; nous serons de main les serviteurs du gouvernement qu'il se sera librement donné et auquel nous nous engageons à remettre nos pouvoirs.

"Depuis la date du 22 juin 1940, la volonté du peuple français a cessé de s'exprimer librement et politiquement.

"En occupant les deux tiers de la France et sa capitale, en contrôlant le gouvernement et les services publics, en dirigeant l'économie, ouvertement ou secrètement, en limitant ou en déformant la vie intellectuelle, en agissant sur la vie sociale, en imposant des législations d'exception intolérables à la conscience française, le Reich a interdit au peuple français de faire connaître son opinion. La volonté du peuple, seule, peut fonder la loi. En dehors d'elle, les textes sont frappés du vice de nullité. Ou bien ce sont des constructions doctrinales sans signification collective, ou bien ce sont des ordres des puissances occupantes sous l'apparence de lois nationales.

"En l'absence du fondement légitime que seul peut donner la volonté du peuple français, la législation postérieure au 22 juin 1940, ou spontanée mais bureaucratique, ou dictée et étrangère, est dénuée de valeur légale. Elle ne peut être considérée que comme nulle, élaborée et promulguée sans le peuple français ou contre lui.

"De cette situation, nous pouvons tirer les conséquences et dans les textes et pour les hommes. Nous répudions l'arbitraire imposé au peuple français. Des ordonnances déjà sont prises; d'autres suivront pour rétablir la tradition française.

"Toujours, la vie a continué depuis le 22 juin 1940. Il y a des situations transitoires à régler, des besoins nouveaux qui doivent être satisfaits. Ignorer cet état de fait serait créer dans la France d'outre-mer un désordre qui s'ajouterait aux difficultés actuelles. Nous allons nous attacher immédiatement à rétablir cette situation dans l'ordre. Pour cela, nous prendrons les mesures d'adaptation progressives qu'impose l'enchevêtrement de la

vie économique. Tous comprennent, en effet, qu'il est impossible de supprimer des lois et des décrets d'un trait de plume, sans d'abord organiser l'adaptation aux conditions nouvelles. Agir autrement serait aller à l'encontre du but que nous poursuivons. Dès maintenant, des mesures sont prises. Les assemblées municipales, les conseils généraux vont reprendre leur rôle traditionnel. La loi de discrimination raciale imposée à la France par les nazis n'existe plus. Une ordonnance est promulguée déclarant nulle la loi du 2 juin 1941, et les décrets s'y rattachant. La suppression de ces lois ou décrets rétablit la tradition française de liberté humaine et le retour à l'égalité de tous devant la loi. Sans cette égalité, il n'y a pas de liberté française. Cette suppression efface la marque d'avilissement que, dans leur oeuvre de persécution, les nazis ont voulu infliger à la France en l'associant de force à leur perversité. Dans la même volonté d'éliminer toute discrimination raciale, le décret Crémieux, qui avait établi, en 1870, une différence entre les indigènes, musulmans et israélites, est abrogé.

"Que les Musulmans ne prétent pas l'oreille aux conseils intéressés que ne cesse de leur prodiguer la propagande germano-italienne. Les Allemands comme les Italiens ont montré trop souvent comment ils savaient traiter les non-aryens pour qu'on ne se laisse pas prendre à leurs discours. Quant au rapport, entre Musulmans et Israélites, ils doivent être ceux d'hommes appelés à se compléter économiquement: celui-ci travaillant à l'échoppe; celui-là dans le blé, sans que l'un ait le pas sur l'autre, la France assurant à l'un et à l'autre, la sécurité et la tranquillité. J'ai trop vécu en Afrique du Nord pour ne pas être convaincu que la chose est possible et même facile. J'ai confiance dans le bon sens de tous pour qu'elle se réalise. C'est dans cet esprit et selon ces principes que nous administrerons les possessions et les intérêts de la France, dont nous avons la charge. Nous préserverons intacts ces territoires où la France a apporté la civilisation. La France finira la guerre, comme nation victorieuse, prenant sa place aux discussions d'une paix libre, en possession de tous ses territoires d'outre-mer.

"La France, meurtrie dans sa chair sera redevenue spirituellement la France de toujours, la France de la liberté humaine et de l'idéal démocratique. Le peuple de France est, comme ses ancêtres, animé du souffle de la liberté. A la paix, commencement d'une ère nouvelle pour le monde, elle apportera son idéal inspiré des principes fondamentaux qu'unissent, depuis leur origine même, les démocraties américaines et françaises. Elle apportera le fruit de ses réflexions faites dans la souffrance pour aider enfin à bâtir une meilleure Europe, une Europe de paix. J'ai confiance que cette contribution vitale viendra de France. Qu'elle viendra des Français unis et libres, des prisonniers,

des compagnons auxquels je pense sans cesse.

"Dont l'âme, ainsi que me le disait en captivité, un petit gars du nord, est mieux trempée que les armes".

"Français, mes frères, je souhaite de tout mon coeur l'union de nous tous; cette union peut être effective et généreuse. Elle rassemblera non seulement les Français de France, courbés sous le joug ennemi, mais les Français qui, comme nous, se trouvent hors de France.

"Celle union est indispensable. C'est une question de vie ou de mort pour notre pays. La désunion est le signe de la défaite, l'union la marque de la victoire. Je suis prêt pour ma part, à coopérer avec tous ceux qui, acceptant les principes traditionnels et fondamentaux, l'ont j'ai parlé plus haut, se joignent aux engagements solennels que je prends vis-à-vis du peuple de France, participant à la lutte contre l'ennemi.

"Et maintenant, pour terminer, mes chers amis, permettez-moi de demander au Seigneur que la victoire soit prochaine. Qu'il empêche le retour des horreurs que nous avons vécues, que nous vivons en core et qu'il donne aux hommes le bon vouloir le moyen de vivre en se tolérant, en se comprenant, en s'aidant; je n'ose pas dire en s'aimant. N'est-ce pas, cependant, l'ordre qui nous est tombé du ciel et que nous avons si souvent méconnu? Tâchons, après cette tragique épreuve, de moins l'oublier et le mieux l'appliquer. Cela n'exclut pas l'énergie, croyez-en l'évêque de Konigsstein!

Aux Indes

Lahore, Indes, 15 (C. P.-Reuters). — Sir Sikander Hyat-khan, premier ministre du Punjab, a annoncé que si les dirigeants du congrès national panindien, qui sont détenus au Punjab, voulaient donner des garanties qu'ils ne nuiraient en rien à l'effort de guerre du pays, le gouvernement serait prêt à considérer leur relâchement. Le premier ministre défendit la politique du gouvernement, qui gardait prisonniers au Punjab près de 500 civils.

En Hollande

Londres, 15 (C. P.). — Les quartiers généraux allemands aux Pays-Bas, section du travail, ont été détruits par le feu, voilà quelque temps déjà; on vient d'apprendre que c'était là une partie d'un programme de sabotage, organisé par des patriotes, pour protester contre l'envoi de certains membres du service du travail sur le front russe.

Cargo coulé

Washington, 15 (A. P.). — Le département de la Marine a annoncé le torpillage et le coulage d'un navire marchand américain, de tonnage moyen, au milieu de l'Atlantique, vers la fin de janvier. Les rescapés furent transportés à Puerto-Rico, ou à Miami, Floride.

Le Dr Philippe Hamel

Chicoutimi, 15 (De notre envov.) Le Dr Philippe Hamel était samedi soir l'hôte des Jeunes Laurentiens de Kénogami et il a prononcé une conférence devant environ quatre cents personnes.

"Le docteur Hamel avait intitulé sa conférence: "La marche vers le socialisme".

A la fin de sa conférence, emu par l'accueil que lui faisait son auditoire le Dr Hamel ne put cacher son émotion: il éclata en sanglots. Le conférencier a parlé pendant plus d'une heure et demie.

M. Maurice Côté, président des Jeunes Laurentiens de Kénogami présenta le docteur Hamel. M. Georges Lachance remercia l'hôte des Jeunes Laurentiens.

Ottawa Electric Co.

Ottawa. — Ottawa Electric Railway Company a réalisé un bénéfice net de \$170,408 en 1942, à comparer à \$156,983 l'année précédente.

Les revenus bruts se sont élevés à \$2,627,050, soit une augmentation de \$651,128; les frais d'exploitation ont enregistré une hausse de \$302,118 au chiffre de \$1,432,816 et la provision pour la dépréciation a été de \$314,877 contre \$242,741 en 1941.

M. T. F. Ahearn, président, mentionne dans le rapport que le montant des impôts a presque doublé, soit \$624,886 à comparer à \$321,757 en 1941.

A Munich

Londres, 15 (C. P.). — On a appris hier soir de source autorisée que la Maison Brune, le quartier général du parti nazi à Munich, a été fortement endommagée au cours de l'attaque de la Royal Air Force dans la nuit de mardi à mercredi. Des photographies aériennes établiraient ces dommages. On dit également que plusieurs établissements industriels importants ont été démolis.

En Haute-Savoie

Berne, 15 (A. P.). — On rapporte que le gouvernement de Vichy a envoyé dernièrement 800 policiers, dans des chars blindés, vers la région de la Haute-Savoie, pour essayer d'en finir avec le grand nombre de jeunes Français qui préfèrent se battre que d'aller travailler dans les usines allemandes en portant l'uniforme nazi. La résistance croit à mesure que de nouveaux venus, âgés surtout de 20 à 23 ans, se joignent aux nombreux officiers qui secondent le mouvement des Français-Combattants sous les ordres du général de Gaulle. Un grand malaise semble régner partout en France depuis que le gouvernement de Pierre Laval essaie de trouver 250,000 ouvriers pour les envoyer travailler en Allemagne. Rares sont les Français qui désirent ce travail forcé; la plupart, par leur refus, sont considérés comme des hors-la-loi et alors sont prêts à tout oser plutôt que de se rendre.

On a déjà vu un couple de gloutons venir à bout d'un ours de 500 livres.

Encore un colis du Canada!



Quand vous fixerez le montant de votre offrande à la Croix-Rouge, songez au bien-être et aux douceurs qu'elle apportera à nos prisonniers de guerre qui en ont un si pressant besoin. Faites votre part pour rendre moins pénible leur longue captivité!

Publié en faveur de la Croix-Rouge par



CANADIAN INDUSTRIES LIMITED

SIÈGE SOCIAL: C.I.L. HOUSE, MONTREAL

FORTIFIER LA NATION

Voilà l'un des buts principaux de la Croix-Rouge



LA guerre actuelle a révélé à beaucoup de gens cette vérité pourtant évidente: un peuple débile ne peut être énergique. La Croix-Rouge canadienne le sait. Aussi, malgré l'indifférence d'un trop grand nombre, a-t-elle créé dans notre province de belles oeuvres d'hygiène sociale ou individuelle: cliniques volantes médico-dentaires dans l'Abitibi et le Témiscamingue (abandonnées cette année, faute de médecins et de gardes-malades); cliniques aux îles de la Madeleine et en Gaspésie; cours gratuits de

soins à domicile; visites aux ménagères pour promouvoir l'économie domestique; service de l'alimentation; enrôlement de gardes-malades pour les cas d'urgence; postes routiers de premiers soins, etc. Notre propre intérêt nous commande de seconder par tous les moyens la Croix-Rouge, société qui vise à la régénération physique de notre peuple. Si nous savons collaborer avec elle, profiter de son expérience, nous justifierons cette devise tant proclamée mais si peu pratiquée: Mens sana in corpore sano. Pour être ferme, la volonté doit s'appuyer sur un physique solide.

Il faut \$10,000,000 immédiatement!

770, rue St-Antoine, Montréal, - Plateau 8931

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

DONNEZ — L'humanité souffre aujourd'hui plus que jamais

Bourse de Montréal

Compilation de la semaine dernière

Table with columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for 'Sommaire de la semaine dernière' and 'Cours fermés par la maison L.G. BEAUBIEN & CIE'.

COMMERCCE ET FINANCE

Les nouvelles en raccourci

Amalgamated Electric Corp.

Le rapport annuel d'Amalgamated Electric Corporation montre un revenu d'exploitation de \$559,352 contre \$412,108 en 1941. Quant aux profits nets, ils furent de \$108,249, contre \$105,529 l'année précédente, soit donc l'équivalent de \$1,28 par action commune, contre \$1,25 précédemment. Le surplus à la fin de l'année est de \$240,539, en regard de \$178,436 à la fin de 1941.

Corrugated Paper

Toronto. — Corrugated Paper Box Limited a eu un profit net de \$105,454 durant l'exercice fiscal terminé le 31 décembre 1942, contre \$102,947 en 1941, soit donc l'équivalent de \$1,29 par action commune contre \$1,24. Le fonds de roulement était de \$566,453, en regard de \$471,240 en 1941.

Mise au point

La Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal nous prie de rappeler au public son indépendance totale vis-à-vis des partis politiques. Elle désire que chacun ait la conviction qu'officiellement ou non elle n'approuve ou ne condamne aucune des doctrines énoncées par les différents partis.

Rachat de Ste-Anne-de-Chicoutimi

Québec (Spécial au Devoir). — Le village de Sainte-Anne-de-Chicoutimi, dans le comté de Chicoutimi, rachetée par la même municipalité rachète, à la même date \$800 de ses obligations.

Ces deux corporations furent réorganisées, sous les auspices de la Commission municipale de Québec, en 1939. Un tirage au sort a été fait, la semaine dernière, qui a désigné les obligations suivantes pour remboursement: Village: série A, 3 x \$100; nos 29, 43 et 55 et 2 x \$500, nos 8 et 47. L'émission en cours de la série "A" va se trouver réduite, par conséquent à \$47,900.

Tirage au sort d'obligations

Québec (Spécial au Devoir). — Des premiers tirages au sort pour le remboursement de la dette obligataire ont été faits, la semaine dernière, par trois commissions scolaires dans les finances avaient été réorganisées sous les auspices de la Commission municipale de Québec. Ces corporations sont: Montauban-Mines, dans le comté de Portneuf, S-Honoré et S-Jean l'Évangéliste (canton Bégin), dans le comté de Chicoutimi.

Les obligations

Au cours de la semaine, le marché des obligations a en général offert de la stabilité, dit-on dans le relevé hebdomadaire de Nesbitt, Thomson & Company, Limited. Les fonds d'Etat canadiens et les émissions des chemins de fer nationaux ont été fermes.

Parmi les valeurs provinciales, les emprunts du Québec n'ont pas changé, ceux de Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont haussé légèrement, sur une meilleure demande, ceux d'Ontario sont demeurés stables, tandis que ceux d'Alberta n'ont enregistré aucune variation notable. Les obligations domestiques de Colombie et du Manitoba se sont maintenues et les titres extérieurs ont faibli un peu. Inactives, les valeurs de la Saskatchewan ont diminué de 1/2 à 1 point.

La Corporation de Téléphone et de Pouvoir de Québec

Rimouski (Spécial au Devoir)

Le revenu brut de "La Corporation de Téléphone et de Pouvoir de Québec", qui était de \$231,063 en 1941, a augmenté à \$262,957 en 1942, soit une augmentation de 13,8%. Le revenu brut en 1941 avait déjà accusé une augmentation de \$26,799 sur la période antérieure. Le revenu net, après déduction des frais financiers et de dépréciation, fut de \$39,892 en 1942 comparativement à \$21,719 à l'année précédente. A la fin de la période, les installations de postes raccordés aux réseaux des subsidiaires étaient de 4,810, soit une augmentation nette de 6,6% sur 1941. Le gain net en 1941 avait été de 10,4% sur l'année précédente. Au cours de 1942, la compagnie a dépensé \$77,624 en constructions nouvelles. Une grande partie de cette somme a été absorbée par l'aménagement de facilités supplémentaires pour l'armement et pour faire face à l'accroissement rapide des communications interurbaines résultant de la guerre.

Canadian Industries Limited

L'expansion continue des activités de la Canadian Industries Limited en 1942 s'est trouvée affectée par deux causes: d'abord par la mobilisation antérieure et ensuite par production et ensuite par un ralentissement marqué dans l'augmentation de la production industrielle en général au cours de l'année. Comme résultat, les ventes en 1942 n'ont été que de 2% au-dessus de la moyenne de 1941.

En dépit de taxes plus élevées imposées en 1942, la réserve pour impôt sur le revenu et excédents de profits fut un peu moindre que l'année précédente à cause du revenu également moindre. Un montant de \$60,700 représentant 2% du montant total des taxes dues est remboursable après la guerre et, de ce fait, n'a pas été déduit du revenu de 1942.

Le marché des oeufs et de la volaille

Le marché des oeufs a affiché un ton très ferme au début de la semaine alors que les arrivages étaient extrêmement faibles du fait que les chemins étaient bloqués à la suite des dernières tempêtes, et les prix des catégories supérieures ont enregistré une hausse de un demi à un cent comparativement aux cours de fermeture de la semaine précédente.

On a maintenu sur les actions privilégiées les dividendes trimestriels représentant \$7 l'action. Pour la troisième année consécutive on a réduit les dividendes sur les actions ordinaires. Ils ont été de \$5,75 par action au lieu de \$6,25 l'année précédente, de \$7 en 1940 et de \$7,50 en 1939.

Le revenu tiré des placements a diminué de 13% en bas de la moyenne de 1941. On attribue cette diminution principalement à la General Motors Corporation qui, en fonds américains, a déclaré un dividende de \$2 par action en 1942, à comparer à \$3,25 l'année précédente. La Défense de guerre, la production, compagnie de guerre, la Limited, a rapporté des profits plus considérables mais, les dividendes déclarés par d'autres compagnies subsidiaires en 1942 furent en général moindres que l'année précédente, bien que la production totale ait augmenté et que la guerre, de même que les industries essentielles, eussent absorbé la majeure partie de la production.

Le rapport souligne que "même si l'état de guerre oblige à donner aux capitaux une activité plus grande pour la bonne conduite des opérations, l'argent comptant et les valeurs négociables n'étaient qu'un peu moindres que l'année précédente".

CARTES D'AFFAIRES

Advertisement for 'CARTES D'AFFAIRES' featuring various services: DACTYLOGRAPHIE, MEUBLES, CARON & CARON, A. E. Marcotte, REMBOURREURS-MATELASSIERS, BOYER Limitée, REPARATIONS ELECTRIQUES, Wisintainer & Fils, LAITERIE, and ENCADREURS.

Nominations à la Banque de Montréal

Advertisement for Banque de Montréal featuring portraits of M. R.-J. WILLIAMS and M. L.-W. TOWNSEND, and text regarding their appointments as directors.

Le Curb de Montréal

Table with columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for 'Cours fermés par la maison L.G. BEAUBIEN & CIE' and 'OFFRE DEM'.

Les obligations canadiennes

Table listing Canadian bonds with columns for issuer, amount, and price. Includes sections for 'DOMINION DU CANADA', 'FINANCE DE GUERRE', 'AVEC LA GARANTIE DE L'ETAT', 'PROVINCIALES', and 'MUNICIPALES'.

Le gros au détail les ventes de volailles vivantes se sont effectuées aux prix suivants: poules de 5 livres et plus 31, 3-6 livres 29-30, moins de 5 livres 26. Les prix payés aux expéditeurs sont en un à deux cents inférieurs à ceux ci-dessus.

Cartes Professionnelles

Advertisement for 'ASSURANCES' and 'COMPTABLES' featuring Horace Labrecque, Chartré, Samson & Cie, and Yves Pelletier.

Advertisement for 'AVOCATS' featuring Vanier & Vanier and Lucien D. Viau, C.A.

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTIONS' featuring Albert Fournier.

Advertisement for 'MARQUÉS DE COMMERCE' featuring Marion & Marion.

Advertisement for 'GABRIEL DROUIN' featuring a genealogist.

Advertisement for 'MEDECIN' featuring Dr. Maxime Brisebois.

Advertisement for 'OPTOMETRISTES OPTICIENS' featuring Gabriel Drouin.

Advertisement for 'COMPTABLES' featuring Anderson & Valiquette.

Advertisement for 'REMBOURREURS-MATELASSIERS' featuring Caron & Caron.

Advertisement for 'REPARATIONS ELECTRIQUES' featuring Boyer Limitée.

Advertisement for 'ENCADREURS' featuring Wisintainer & Fils.

Advertisement for 'LAITERIE' featuring Rosemont.

Advertisement for 'REPARATIONS ELECTRIQUES' featuring Geo. Daigneau Ltée.

LA VIE SPORTIVE

En annulant samedi avec Chicago le Canadien a perdu une belle chance

Le Tricolore pouvait passer en avant des Eperviers pour la quatrième position, mais la faiblesse de notre défense et une bêtise du géant Irvin ont joué un vilain tour au Tricolore — Gordon Drillon a compté trois points pendant que Buddy O'Connor a obtenu quatre assistances — La dernière joute de la saison jeudi soir prochain, au Forum

Les joueurs du Canadien ont en quelque sorte déçu leurs nombreux partisans samedi soir lorsqu'ils durent se contenter d'un résultat nul de 6 à 6 avec le Chicago après avoir eu un avantage de 3 points à la fin de la première période et en ne pouvant conserver son avance le Bleu Blanc Rouge a perdu une belle chance de s'assurer la quatrième position de la Ligue Nationale et le droit de participer aux séries éliminatoires. Le Tricolore n'est pas hors de la course mais ses chances sont grandement diminuées et l'équipe locale devra vaincre les Rangers jeudi soir prochain lorsque ces deux équipes en viendront aux prises au Forum dans la dernière joute régulière des séries du circuit Calder.

Nous avons maintes et maintes fois fait remarquer que la meilleure défense du Canadien est son offensive et une fois de plus samedi soir nous avons pu constater que le Bleu Blanc Rouge est plus redoutable lorsqu'il est en arrière car c'est alors que nos hommes, au lieu de pêcher par excès de confiance, se lancent résolument dans la mêlée et font des poussées dignes de mention.

Samedi la victoire semblait être chose assurée pour le Canadien à la fin de la première manche mais le nonchalance de nos joueurs de défense, particulièrement Portland et Lamoureux, a joué un vilain tour car les Eperviers ont profité de la faiblesse des deux joueurs précités pour forcer l'attaque et assiéger les filets défendus par Paul Bibeault pour prendre notre cerbère en défaut en trois occasions pendant que Bert Gardiner repoussait tous les assauts du Tricolore.

Alors qu'ils étaient sur un pied d'égalité avec les visiteurs, les hommes de Dick Irvin se mirent résolument à l'oeuvre, mais ils ne purent obtenir autre résultat que celui d'un verdict nul, qui laissait le Chicago deux points en avant du Bleu Blanc Rouge pour le classement des équipes.

Gordon Drillon fut sans contredit l'étoile du Canadien. L'ancien joueur des Leafs a compté trois points au cours de l'engagement, dont deux à la première période et un autre à l'engagement final, ce dernier point évitant l'échec de notre équipe. Benoît, Blake et Lach enregistrèrent les autres buts du Canadien, tandis que Buddy O'Connor faisait sa large part en obtenant quatre assistances.

Le pilote Irvin a mérité bien des critiques au cours de la saison de la part des rédacteurs sportifs et des partisans de notre club, et sa

Johnny Mahaffy fait triompher les Militaires

Après avoir gagné la première joute par 8 à 3 les Aviateurs de Don Peniston ont dû encaisser un échec hier après-midi au Forum devant le club de l'Armée de Montréal car les hommes de Paul Haynes ont eu la victoire sur le compte de 3 à 2 et une troisième partie sera nécessaire pour décider de la série. Cette partie décisive aura lieu ce soir au Forum et l'on prévoit un autre duel contesté.

Johnny Mahaffy a assuré la victoire des militaires à la période supplémentaire lorsqu'il enregistra le point victorieux avec le concours de Smith et Moe White. Claude Bourque ne put rien faire pour arrêter le coup et malgré tous les efforts des Aviateurs par la suite ils furent dans l'impossibilité de reprendre le terrain perdu.

Le club de l'Armée a opéré un fameux ralliement pour réussir cet exploit. Les Aviateurs prirent une avance de deux points dans la première moitié de la deuxième période, grâce aux buts de Frank Eddolls et de Normie Burns. Avant la fin de cette période, Fred Thurrier réussit à ouvrir le pointage de son club et ce n'est que dans la seizième minute de la troisième période que Terry Reardon égala le compte et cinq minutes venaient à peine de s'écouler dans l'engagement supplémentaire que Mahaffy brisa l'égalité pour permettre au club de l'Armée d'éviter l'élimination et égaliser ainsi les chances dans la série. Le vainqueur de la série rencontrera les Commandos d'Ottawa dans la finale de la Ligue Senior de Québec, une série de trois dans cinq qui débutera mercredi soir.

Composition des équipes: C.A.R.C. — Buts: Bourque; défenses: Eddolls et Brennan; centre: Mossdell; ailes: Morin et Bessette; subs: Laprade, MacNichol, Grunn, Haegarty, Planche, Emberg, Burns.

ARMEE — Buts: Bessette; défenses: Goupille et Smith; centre: Doran; ailes: Reardon et Filion; subs: Egan, Thurrier, MacDonald, Kuntz, Mahaffy, White et Peters.

Arbitres: Mullins et Bennett.

Première période

Aucun point.

Punition: MacNichol.

Deuxième période

1-C.A.R.C.: Eddolls (Mossdell) 7:54

2-C.A.R.C.: Burns (Eddolls) 9:34

3-Armée: Thurrier (MacDonald et Kuntz) 15:44

meidi soir, les spectateurs ont été à même de constater que le géant du Tricolore est sujet à commettre des bêtises. Au cours de la deuxième période, il a préféré laisser la grosse ligne du Canadien réchauffer le banc des joueurs plutôt que de le tenir en action et l'apparition de ce trio sur la glace au cours de cette période fut plutôt de courte durée. Benoît, Blake et Lach auraient rendu de plus précieuses services au Canadien sur la glace que sur le banc. D'ailleurs, c'est ce qui a été démontré dès le début de la manche finale, car en moins d'une minute Lach avait mis son club de l'avant en comptant le neuvième point de la partie avec le concours de Blake et Harmon.

La joute de samedi fut dénuée de brutalité. Les joueurs réalisèrent l'importance de rester sur la glace et l'arbitre Clancy n'eût qu'à imposer trois punitions au cours de l'engagement. Seibert était de retour sur l'alignement du Chicago, mais Johnny Gottselig ne revêtit pas l'uniforme des Eperviers et s'est contenté de surveiller le jeu du banc des joueurs.

Alignement des équipes: CHICAGO. — Buts: Gardiner; défenses: Allen, Seibert; centre: Dahlstrom; ailes: Purpur et Mosienko; Subs: Hamill, March, D. Bentley, Johnston, Wiebe, Thoms, M. Bentley et Carse.

CANADIEN. — Buts: Bibeault; défenses: Harmon, Bouchard; centre: O'Connor; ailes: Drillon, Gettiffe. Subs: Portland, Lamoureux, Benoît, Blake, Meronek, Lach, Hiller et Dheere.

Arbitres: Clancy, Wilcox, Joliat.

Première période

1 Canadien: Drillon-O'Connor-Gettiffe	1.20
2 Chicago: Carse-Hamill	6.16
3 Canadien: Benoît-O'Connor-Lach	8.38
4 Canadien: Blake-Lach-Benoît	14.00
5 Canadien: Drillon-O'Connor-Gettiffe	18.25
Punitions: Allen, Lach	

Deuxième période

6 Chicago: March-Hamill-Carse	4.52
7 Chicago: D. et M. Bentley-Thoms	8.31
8 Chicago: Mosienko-Purpur	13.47
Punition: Wiebe	

Troisième période

9 Canadien: Lach-Harmon-Blake	4.3
10 Chicago: D. Bentley-Thoms	3.26
11 Chicago: Carse-Hamill	5.03
12 Canadien: Drillon-O'Connor-Gettiffe	11.43
Aucune punition.	

Autre échec pour le club de Detroit

Detroit, 15. — Les Leafs de Toronto ont joué leur dernière partie de la saison régulière de la Ligue Nationale de hockey, hier soir, alors que les gars de la Ville-Reine ont enregistré leur deuxième victoire consécutive sur les Ailes-Rouges de Jack Adams et cette fois par le compte de 5 à 3. Samedi soir, à Toronto, les protégés de Happy Day avaient triomphé des champions par 3 à 1. Comme le Detroit était déjà assuré le championnat pour la saison 1942-43, le résultat d'hier et de samedi n'a eu aucune conséquence mais cela a permis aux Leafs de s'assurer le droit de participer aux séries de la coupe Stanley.

Les étoiles de la joute ont été Carr, Stewart et Pratt pour les vainqueurs, tandis que Carveth, Watson et Abel ont brillé pour les locaux.

Alignement des équipes: TORONTO. — Buts: Broda; défenses: Jones et McDonald; centre: Poile; ailes: McLean et G. Stewart. Substituts: R. Hamilton, Pratt, Davidson, Taylor, Carr, Schriener, Forsey, J. Hamilton.

DÉTROIT. — Buts: Mowers; défenses: Simon et J. Stewart; centre: Howe; ailes: Bruneteau et Liscombe. Substituts: Watson, Carveth.

Arbitres: Bill Chadwick; Orville Roulston et Doug Young.

Première période

1-Toronto: Pratt (Carr, Taylor) 6.01	
2-Toronto: McLean (G. Stewart, Poile) 16.22	
3-Toronto: Carr (Taylor) 18.18	
Punitions: Abel, Motter.	

Deuxième période

4-Detroit: Abel (Carveth, Grosso) 5.55	
5-Detroit: Carveth (Watson, J. Stewart) 5.55	
6-Detroit: Bruneteau (Howe, Liscombe) 13.57	
Punitions: J. Stewart, Pratt.	

Troisième période

7-Toronto: Poile (G. Stewart, McLean) 2.42	
8-Toronto: Schriener (Carr, Pratt) 14.16	
Punitions: Davidson, R. Hamilton.	

Punitions: Goupille (2), Eddolls, White, Egan (mauvaise conduite), MacNichol, Laprade, Smith et Burns.

Troisième période

4-Armée: Reardon (Filion) 15.46

Punitions: Mori net Doran.

Période supplémentaire

5-Armée: Mahaffy (Peters et White) 5.27

Aucune punition.

Les Torontos ont eu raison des champions

Toronto, 15. — Grâce à leur victoire obtenue samedi soir contre les Ailes-Rouges de Detroit, les hommes de Happy Day, les Leafs de Toronto, ont pu s'assurer la possession de la troisième position de la Ligue et se qualifier pour les séries éliminatoires de la coupe Stanley. Les Torontos ont vaincu les champions de la Ligue Nationale par le compte de 3 à 1 grâce à leur ralliement de la troisième période alors qu'ils enregistrèrent tous leurs points.

Le jeune Bud Poile a été le grand héros des Leafs comme il a pris part aux deux points qui ont servi à battre les visiteurs. Poile participa aussi au 3e et dernier point des Leafs quand, aidé de MacDonald, il monta jusqu'à Mowers pour passer à Stewart qui eut le point.

Les Ailes-Rouges étaient sans leurs excellents joueurs Orlando et Abel et de plus, Mowers dut quitter le jeu durant plusieurs minutes à la période finale à la suite d'une collision avec Lorne Carr.

Alignement des équipes: PREMIÈRE PÉRIODE

Aucun but.

Pun.: Poile et J. Stewart.

DEUXIÈME PÉRIODE

1. Detroit, Grosso	13.21
(Carveth et Stewart)	
Pun.: J. Stewart, McLean, Hill.	

TROISIÈME PÉRIODE

2. Toronto, Davidson	1.38
3. Toronto, Poile	5.51
4. Toronto, Stewart	9.47
(Poile et McDonald)	
Pun.: Motter et J. Hamilton.	

Beau ralliement du Cleveland

Buffalo, 15. — Les Bisons de Cleveland durent venir d'en arrière 3 fois hier soir pour pouvoir l'emporter sur les Bisons de Buffalo dans la dernière joute des séries régulières de la Ligue Américaine en cette ville et c'est par le résultat de 6 à 3 que les locaux triomphèrent des détenteurs de la deuxième position.

Le Buffalo menait par 3 à 2 au début de la troisième période et Bennett augmenta l'avantage des visiteurs après 6 minutes de jeu mais les Barons bataillèrent courageusement et leurs efforts furent couronnés de succès puisqu'ils comptèrent 4 points consécutifs pour l'emporter sur leurs adversaires.

CLEVELAND: Goryance; Mackenzie, Ferens; Stefani; Hergesheimer, Trudel; Robertson, Cook, Bartholome, Burlington, Cunningham, Leswick, Locking, Horeck et Matle.

BUFFALO: Little; Blake, Beiser; Chapman; Summerhill, Klein; Alumn, Allen, Knipfel, Rimstad, Bennett, Smith, Gauthier, Hunt, Lewis.

Arbitres: Russell et Teasdale.

Première période

1. Buffalo, Klein	4.5
2. Cleveland, Burlington	2.20
3. Buffalo, Chapman	8.54
4. Cleveland, Cunningham	13.45
Punitions: Horeck, Bennett.	

Deuxième période

5. Buffalo, Summerhill	13.23
------------------------	-------

Troisième période

6. Buffalo, Bennett	5.10
7. Cleveland, Locking	7.10
8. Cleveland	10.29
9. Cleveland, Trudel	12.06
10. Cleveland, Horeck	17.12
11. Buffalo, Smith	19.11
Aucune punition.	

Le hockey professionnel et amateur

HIERSOIR. — LIGUE NATIONALE

Canadien	4	Boston	5
Rangers	7	Chicago	5
Toronto	5	Detroit	3

LIGUE AMÉRICAINNE

Providence	4	Pittsburgh	4
Cleveland	5	Buffalo	4
Indianapolis	5	Hershey	5

LIGUE SENIOR

Semi-finale

Armée 2, Aviateurs 2 — 3e partie d'une série de 2 de 3. Aviateurs mènent 2-1.

SAMEDI.

LIGUE NATIONALE

Chicago	5	Canadien	5
Toronto	3	Detroit	3

LIGUE AMÉRICAINNE

Hershey	7	Providence	0
Cleveland	5	Buffalo	1
Pittsburgh	7	Washington	3

LIGUE JUNIOR

Finale

Canadien	7	Rouges	3
----------	---	--------	---

Canadiens mènent dans la série de 2 de 3 par 2-0.

DETAILS PROVINCIAUX JUNIORS

Mont-Royal	8	Bromptonville	3
------------	---	---------------	---

Mont-Royal mène dans la série de 2 parties, total des points 8-3.

CE SOIR.

LIGUE SENIOR

Semi-finale

3e partie d'une série de 2 de 3. Série égale 1-1.

CLASSEMENT DES ÉQUIPES

LIGUE NATIONALE

G	P	N	P	C
Detroit	49	28	12	12
Boston	49	23	17	9
Toronto	50	22	19	9
Chicago	47	17	15	17
Canadien	49	18	19	12
Rangers	48	11	29	8

LIGUE AMÉRICAINNE

G	P	N	P	C
Hershey	56	35	13	8
Buffalo	56	29	20	7
Indianapolis	56	28	24	4
Providence	56	27	27	2
Pittsburgh	56	26	24	6
Cleveland	56	17	29	6
Washington	56	14	34	8

Le trophée Vézina à Johnny Mowers

Johnny Mowers, gardien de buts des Ailes-Rouges de Detroit recevra le trophée Vézina, jeudi soir prochain, alors que Detroit recevra Chicago dans la dernière joute régulière de la saison. Dutton, président par intérim de la Ligue Nationale, se rendra lui-même à Detroit pour lire la présentation. Dans sa troisième année dans le circuit Calder, Mowers remporte le trophée donné chaque année au meilleur gardien de buts de l'année.

De nouveau les Habitants ont annulé

Boston, 15. — Les Habitants de Dick Irvin tiennent mordicus à prendre part aux séries éliminatoires de la Ligue Nationale et les joueurs montréalais se déboutent beaucoup pour atteindre le but visé. Hier soir le Bleu Blanc Rouge a réussi à faire une autre partie nulle avec les Bruins de Boston dans une partie disputée en cette ville, alors que les Habitants de Tommy Gorman ont tenu tête aux protégés d'Arthur Ross dans une joute très intéressante. Les deux clubs bataillèrent pendant 60 minutes pour en arriver à un verdict nul de 4 à 4.

Comme les Eperviers de Chicago ont été défaits par les Rangers à New-York, hier soir, le Canadien n'est plus qu'un point en arrière du club de Paul Thompson et jeudi soir prochain, à Montréal, le Chicago et le Tricolore en viendront aux prises dans la joute décisive pour la quatrième position du circuit Calder.

Gordie Drillon a été la vedette du Canadien en comptant 2 buts pendant que Brimsek lui disputait les honneurs en bloquant 42 lancers contre seulement 20 pour Bibeault.

Les Bruins prirent les devants lorsque Jackson compta l'unique but de la 1ère période, marquée par une tenue sensationnelle de la part de Brimsek bombardé de tous les coins de la patinoire.

Le fameux gardien de buts des Bruins finit toutefois par céder sous la pression dans la seconde période et Lach égalisa le résultat après seulement une minute de jeu sur des passes de Bouchard et Blake. 7 minutes plus tard Drillon donna l'avance aux Canadiens sur un bel effort individuel et Hiller porta le résultat à 3-1 en faveur des Canadiens au milieu de l'engagement sur la passe de Sands, puis 3 minutes avant la fin de la période Drillon porta le résultat à 4-1 en comptant son second but de la soirée sur le retour de Gettiffe, donnant une avance considérable aux Canadiens.

Les Bruins opérèrent toutefois un ralliement sensationnel dans la 3e période qui souleva l'enthousiasme des spectateurs. En moins de 7 minutes, Oscar Aubuchon, une recrue des Bruins, compta sur des passes de Cain et Clapper, puis au milieu de l'engagement Gallinger comptait avec l'aide de Demarco et Clapper et 44 secondes plus tard DeMarco égalisait le résultat sur des passes de Gallinger et Clapper.

Les Canadiens attaquèrent furieusement par la suite, tout particulièrement durant les dernières minutes lorsque Hollett reçut une punition mais furent impuissants à jouer Brimsek.

Alignement des équipes: CANADIEN: Bibeault; Hatton et Bouchard; Lach; Benoît et Blake; Sands, Drillon, Dheere, Portland, Lamoureux, O'Connor, Gettiffe et Hiller.

BOSTON. — Buts: Brimsek; défenses: Crawford et H. Jackson; centre, Cowley; ailes: Boll et A. Jackson. Subs: Chamberlain, Cain, Boyd, Hollett, Shewchuk, Gallinger, Guidolin et Schmidt.

Arbitres: Clancy, Ag. Smith et Bill Cleary.

Première période

1. Boston, H. Jackson (Cowley) 8.15	
Punition: Guidolin.	

Deuxième période

2. Canadien, Lach	1.02
3. Canadien, Drillon	7.22
4. Canadien, Hiller (Sands)	10.15
5. Canadien, Drillon (Hiller)	16.30
Punition: Cowley.	

Troisième période

6. Boston, Aubuchon	6.45
(Cain et Clapper)	
7. Boston, Gallinger	11.27
(Clapper et DeMarco)	
8. Boston, DeMarco	12.08
(Gallinger et Clapper)	
Punition: Hollett.	

Le club de la Ville Mont-Royal, dirigé par Wilf Cude, et qui a gagné le championnat de la Ligue Mont-Royal Junior, a pu faire un autre pas vers les séries finales des Juniors lorsqu'il a vaincu samedi soir, à l'Arena de Lachine, le club Bromptonville par 8 à 3 et cela grâce à la superbe tenue de Cliff Malone, une nouvelle acquisition du géant Cude. Malone a compté 4 buts et a largement contribué à la victoire des représentants de Ville-Modèle.

Des rumeurs veulent que le Bromptonville ne jouera pas la seconde partie de la série et que le Mont-Royal sera déclaré vainqueur de la série.

Alignement des équipes: BROMPTONVILLE: But: Hains; défenses: M. Edmond et J. Edmond; centre: Martin; ailiers: G. Beaudette et H.-P. Beaudette; substituts: Auger, Dionne, Benoît, Bergeron, Boucher et DeGrâce.

MONT-ROYAL: Lemire; Thompson et King; Doherty; Kidd, Morrow; Malone, Porteous, Dumais, Mossdell, Crevier et Munn.

Arbitres: Carter, Montréal; Mathieu, de Sherbrooke.

Première période

1. Bromptonville, G. Beaudette	4.29
2. Mont-Royal, Kidd	12.27
3. Mont-Royal, Morrow	13.12
4. Mont-Royal, Porteous	13.25
Aucune punition.	

Deuxième période

5. Bromptonville, G. Beaudette	9.04
6. Mont-Royal, Malone	11.23
7. Mont-Royal, Malone	11.43
8. Mont-Royal, Thompson	13.18
Pun.: Thompson, Bergeron, G. Beaudette et Dionne	

Troisième période

9. Bromptonville, Porteous	2.30
10. Mont-Royal, Malone	7.20
11. Mont-Royal, Morrow	13.55
Pun.: Bergeron	
12. Kidd, Thompson, Doerty, Kink et Porteous.	

Les chances des Eperviers compromises

New-York, 15. — Les Rangers de New-York sont hors de la course pour la possession de la coupe Stanley mais les hommes de Lester Patrick, Eperviers de Chicago qui possèdent actuellement pour la possession de la quatrième place de la Ligue Nationale car à la suite de la victoire des New-York hier soir au Madison Square Garden sur les protégés de Paul Thompson les Eperviers n'ont plus qu'un droit d'avance sur le Canadien et l'échec d'hier par le compte de 7 à 5 pourrait bien contribuer à l'élimination du club de l'Ouest américain.

La victoire des Rangers a causé un grand désappointement aux joueurs du Chicago car ces derniers comptaient sur une victoire pour leur assurer la quatrième place du circuit Calder et les Eperviers devront maintenant vaincre le Bleu Blanc Rouge jeudi prochain, à Montréal, pour pouvoir mettre le Tricolore hors des séries éliminatoires.

La grosse ligne des Rangers formée de Phil Watson, Bryan Hextall et Lynn Patrick a participé à cinq des sept points de vainqueurs Watson et Hextall en ayant compté chacun deux pendant que Patrick en a obtenu un.

Ce ne fut que dans la dernière période que les Rangers réussirent à s'affirmer alors qu'ils comptèrent trois points consécutifs pour prendre les devants.

Alignement des équipes: RANGERS: Buts: Veversidge; défenses: Myle et Pike; centre: Watson; ailes: Hextall et Patrick. Subs: Heller, Mancuso, Kirpatrick, Warwick, Smith, Goldup, Shack, Gordie.

CHICAGO: Buts: Gardiner; défenses: Seiber et Johnston; centre: M. Bentley; ailes: D. Bentley et Allen. Subs: Hamill, Purpur, March Thoms, Gottselig, Dahlstrom, Carse, Wiebe.

Première période

1. Chicago: Johnston	2.50
(M. Bentley, D. Bentley)	
2. Rangers: Patrick	18.06
(Pike, Hextall)	
Pun.: Gottselig, Myles, Gottselig, match, mauvaise conduite.	

Deuxième période

3. Chicago: M. Bentley	8.57
(D. Bentley, Johnston)	
4. Rangers: Smith	14.00
(Goldup, Schack)	
5. Chicago: Dalstrom	19.30
(Purpur, Hamill)	
Pun.: Pike, Myles, Allen.	

Troisième période

6. Chicago: Johnston	1.48
(D. Bentley)	
7. Rangers: Hextall-Goldup	6.55
8. Rangers: Watson	7.20
9. Rangers: Watson	7.48
(Patrick, Hextall)	
10. Chicago: Hamill	10.16
(March, Carse)	
11. Rangers: Goldup	13.40
(Smith, Schack)	
12. Rangers: Hextall-Patrick	16.55
Pun.: Watson (2), Wiebe, Mancuso, Allen.	

Canadien gagne et perd contre Royal

Après avoir enregistré dix-sept victoires consécutives dans les séries de la Ligue Junior de la Q.A.H. A. le club Canadien a dû baisser pavillon devant le Royal de Lorne White car ce dernier a réussi à vaincre le Bleu Blanc Rouge dans la troisième partie de la série finale par le compte de 4 à 2. Comme le Bleu Blanc Rouge avait gagné samedi soir par 7 à 3, à l'Arena de Saint-Laurent, le tricolore mène par deux victoires contre une défaite.

Hier soir, au Forum, O'Connor fut la vedette de la partie car il compta deux buts pour les vainqueurs tandis que samedi, à Saint-Laurent, Bernard Lauzon, Perron et Campeau ont été les étoiles du Tricolore.

Composition des équipes: CANADIEN. — Buts: Kennedy; défenses: Hamel, Vaillancourt; centre: Pettit; ailiers: Donaldson, Whibley; subs: Perron, Lauzon, Campeau, Heron, Mann, Blais.

ROYAL. — Buts: Toussaint et Crandall; défenses: Harvey, Mayer; centre: Gibbon; ailes: Hunter, Hale; subs: Tamminen, O'Connor, McQueston, Miller, Donnelly, Podolski, Richardson, Lilley.

Arbitres: Ménard et Booth.

Hier

Première période

1. Royal, O'Connor (Miller)	11.45
2. Canadien, Lauzon	12.10
Punition: Perron.	

Deuxième période

3. Royal, Hunter	9.56
Pun.: Perron, Podolski.	

Troisième période

4. Royal, O'Connor (Miller)	12.33
5. Royal, Gibbon (Harvey)	7.02
6. Canadien, Perron	9.10
Pun.: Heron, maj.; Tamminen, maj.; Donodson.	
Arbitres: Ménard et Booth.	

Samedi:

Première période

1. Royal, Miller	12.04
2. Canadien, Lauzon	17.31
Pun.: Hamel et Heron	

Deuxième période

3. Can

Coup d'oeil sur le journalisme canadien

par Oswald M. MAYRAND

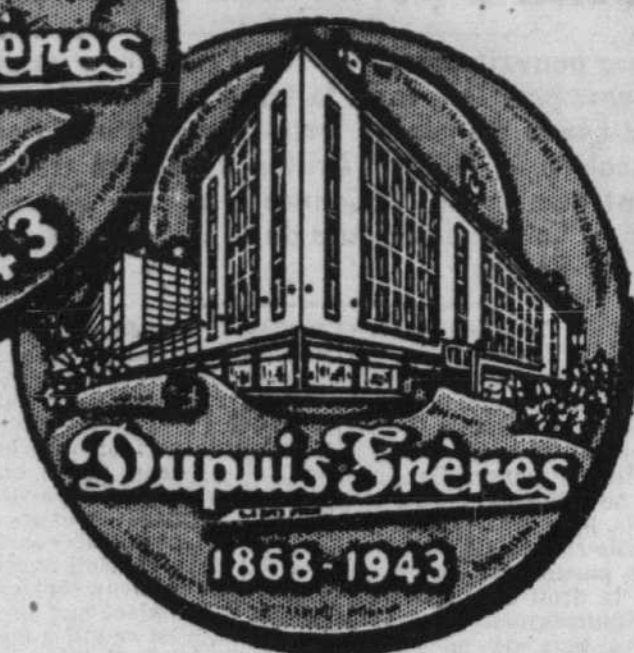


IMAGE du caractère éphémère des journaux, ce feuillet, que le temps emporte pour l'éteindre demain, ne pourrait contenir en raccourci l'histoire du journalisme canadien, même si nous la limitions à la période des soixante-quinze dernières années; d'autant moins que ces trois quarts de siècle ont marqué, chez nous, un développement extraordinaire du journal, devenu le "vade mecum" de tout le monde.

Bornons-nous donc à jeter un rapide coup d'oeil sur cet organisme complexe qui exerce ici-bas une telle influence qu'elle faisait dire à Monseigneur Kettler, évêque de Mayence: "Si saint Paul revenait sur la terre, il se ferait journaliste".

Le journal, en effet, est un puissant agent de propagande et il importe d'en orienter l'action vers le bien. C'est un levier capable de soulever le monde, si l'on sait lui donner comme point d'appui des hommes dignes de s'en servir.

La presse d'un pays en reflète les moeurs et les idéals, à tel point que les historiens y puisent souvent leur plus précieuse documentation.

Dès 1867, l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique ayant donné à la Confédération Canadienne une constitution à peu près définitive, les journaux du pays devinrent moins combattifs. Leurs rédacteurs purent alors s'adonner d'abord à la culture littéraire. Il y eut bien encore des journaux de partis politiques: conservateurs, libéraux, progressistes, ou nationalistes, mais les questions débattues ayant généralement moins d'envergure, le peuple y attachait moins d'importance. En 1896, par exemple, lorsque le parti libéral fut porté au pouvoir à Ottawa, il maintint le principe protectionniste à la base de sa politique douanière, bien qu'il eût prêché le libre-échange pendant qu'il était dans l'opposition. Il se contenta alors d'appeler "tarif de revenu" le tarif protecteur des industries canadiennes. L'opportunisme fut subséquemment pratiqué tout de tour par les divers groupements politiques du pays, ce qui eut pour effet de faire disparaître peu à peu les questions de principe qui les divisaient d'abord.

* * *

Si l'histoire d'un pays se confond avec celle de ses grands hommes, il serait sans doute intéressant de faire défiler ici les principales figures qui ont illustré l'histoire du journalisme canadien, mais le cadre de cet article ne le permet pas. Contentons-nous d'affirmer que, conscients de leurs responsabilités, les journalistes de notre pays se sont généralement montrés dignes de leurs haute mission. Les années tragiques que nous traversons invitent ceux qui sont encore sur la brèche à redoubler d'ardeur pour soutenir le moral du peuple et aider les gouvernements à maintenir à flot la barque si ballottée de l'Etat.

Au journal d'opinion, qui fut florissant lorsque nos ancêtres eurent à lutter pour revendiquer leurs droits, s'oppose aujourd'hui le journal d'information, qui se préoccupe, avant tout, de renseigner ses lecteurs.

* * *

C'est de 1881 que date le premier journal canadien-français moderne, savoir: *Le Nouveau-Monde*, qui fut transformé en *Le Monde* par son éditeur Frédéric Houde. Ce dernier étant mort, son journal fut vite supplanté par *La Presse*, que fonda, en 1884, W.-E. Blumhardt, puis qui fut bientôt réorganisée et remodelée par Trefflé Berthiaume, en 1889.

De nos jours, le public paraît se soucier plus d'apprendre les faits, qu'il ne se soucie de les commenter lui-même, que de connaître l'opinion de tel ou tel journaliste sur les événements. Aussi les plus grands journaux modernes ne consacrent-ils que quelques colonnes, tout au plus une page quotidienne, à formuler des commentaires sur les questions d'actualité.

En somme, le journal moderne cherche à plaire au lecteur, qui est, pour ainsi dire, son maître. Il doit naturellement se garder de sacrifier au mauvais goût comme aux caprices pervers, mais n'a-t-il pas raison de satisfaire les désirs légitimes de la communauté qui l'encourage et le fait vivre?

Pour prospérer, le journal moderne a besoin d'immenses ressources. Où les puisera-t-il? Indirectement dans le tirage que pourra lui valoir une saine popularité. En effet, le premier exemplaire d'une édition de journal qui sort d'une presse coûte très cher, tandis que les autres qui le suivent coûtent relativement très peu.

Faites le bilan des frais de rédaction, de composition et d'impression. Ajoutez ces frais à ceux de l'administration et de la distribution, vous atteindrez un chiffre formidable.

L'éditeur du journal moderne doit faire face à tant de frais inévitables que seul le concours de la publicité payée par les annonceurs peut lui permettre de boucler son budget. D'ailleurs l'annonceur trouve lui-même profit dans cette publicité que publie le journal populaire. C'est donc dans une féconde coopération que l'éditeur de journal et l'annonceur trouvent un intérêt commun.

* * *

Observez le merveilleux travail de coopération qui est à la base des facteurs du journal moderne. Tout d'abord, la chasse à l'information objective. Une équipe de reporters se tient constamment à l'affût des nouvelles. Chaque reporter a un champ d'action particulier à surveiller. Il se tient en contact avec les personnes capables de le bien renseigner sur les événements qui se rattachent à son service. A force d'appels téléphoniques, il finit par capter l'attention de ses informateurs. S'il ne réussit pas à obtenir tout de suite les renseignements qu'il juge nécessaires, il entreprend une enquête personnelle. Il part, court ici et là, constate, interroge, cueille des notes, appelle, au besoin, un photographe qui illustrera sa nouvelle, puis revient en toute hâte à la salle de rédaction pour dactylographier son fait-divers et remet vite sa copie au chef du bureau qui, après l'avoir visée, corrigée, mise au point, — la pourvoit d'un titre approprié et expédie le tout, par pneumatique, au département de la composition. Voilà pour l'information locale, celle qui concerne la ville où s'imprime le journal.

Quant à l'information du dehors de la ville, elle vient de deux sources principales: ou des correspondants particuliers du journal, ou des agences de presse. Dans tous les centres importants de la province et du reste du pays, un grand journal doit avoir ses représentants spéciaux chargés de lui transmettre rapidement les nouvelles importantes de leur localité et des alentours. Ces nouvelles sont communiquées au journal tantôt par correspondance postale, tantôt par message téléphonique ou télégraphique. Un chef de service vise avec soin ces nouvelles spéciales, en émonde les passages oiseux ou dangereux du point de vue libelle, puis les expédie promptement, avec titres convenables, à la composition.

Outre ces informations des correspondants particuliers, il y a celles, beaucoup plus nombreuses, qui affluent des agences à nouvelles auxquelles le journal vraiment moderne est affilié. Mentionnons d'abord la *British United Press*,

qui maintient des correspondants dans les principales villes des nations du Commonwealth Britannique, ainsi que dans plusieurs capitales du reste du monde. C'est une agence agressive dont le personnel est très actif et qui, par des tours de force extraordinaires, réussit souvent à procurer à ses abonnés des primeurs enviables.

Cependant, la principale agence d'information faisant affaires chez nous est incontestablement la *Canadian Press*, société coopérative qui groupe quatre-vingt-dix quotidiens du Canada. C'est dire qu'à peu près tout grand journal de notre pays détient une franchise de cette association nationale.

La *Canadian Press* est elle-même affiliée à l'*Associated Press*, la plus grande agence d'information du monde entier. Celle-ci, qui a ses quartiers généraux à New-York, échange des services avec l'agence Reuter, de Londres, ainsi qu'avec d'autres organisations du même genre dans le monde. Il en résulte une affluence constante de nouvelles de tous les coins de la terre qui par le canal de l'*Associated Press* et de la *Canadian Press* sont annoncées avec célérité par la voix des journaux.

Observons de plus près la *Canadian Press* qui est, sans contredit, la grande force de la Quatrième Puissance au Canada. Elle fut fondée il y a vingt-cinq ans par un groupe de journalistes courageux qui avaient à coeur de doter le Canada d'une agence nationale d'information. Le Gouvernement canadien l'aidera, au début des opérations, à défrayer le coût des communications télégraphiques entre les diverses provinces, si distantes les unes des autres. Mais dès 1924, la *Canadian Press* déclina l'octroi annuel que le Gouvernement lui accordait. C'est qu'elle voulait, pour ainsi dire, consacrer son indépendance absolue en prévenant tout soupçon de partialité politique dans la dissémination de son service. De fait, l'information de la *Canadian Press* est incontestablement objective, ce qui lui assure une autorité inattaquable.

Cette grande organisation a actuellement sept bureaux canadiens par l'entremise desquels elle distribue ses nouvelles de l'*Associated Press*, ses dépêches de Reuter, ainsi que celles de ses divers correspondants particuliers à Londres, à Washington, etc. Huit journalistes canadiens constituent son personnel du bureau de Londres.

Les nouvelles de la *Canadian Press* sont transmises par des fils télégraphiques affirmés et elles sont enregistrées par des "télétypes" dans nos bureaux de rédaction. C'est ici que le talent journalistique de nos collaborateurs trouve l'occasion de se manifester. De la multitude de renseignements de toutes sortes qui arrivent ainsi à nos bureaux, le chef du service d'information doit tirer le meilleur profit possible. Il s'agit d'abord d'émonder, d'écarteler tel ou tel item qui répugne à la mentalité de certains lecteurs. Il faut tenir compte de l'espace dont on peut disposer pour l'insertion de la matière à lire. L'art de présenter les dépêches les plus importantes, sous des chapeaux qui prennent l'oeil, est très apprécié.

S'il est vrai qu'une image vaut plus que mille mots, on comprendra que l'illustration d'un journal n'est pas négligeable. C'est dire que l'organisation du service photographique est très importante dans un journal moderne.

Le progrès scientifique permet aujourd'hui de transmettre fidèlement des photos par le télégraphe, de n'importe quelle distance. Ces photos animent les nouvelles auxquelles elles se rapportent et elles en soulignent l'importance.

De la cueillette et de la rédaction des nouvelles, passons à leur composition. Sous la direction du prote, leur chef, les typographes s'empressent de transformer en caractères métalliques la copie dactylographiée qui leur est soumise. Leurs doigts magiques déclenchent les leviers qui font s'aligner les lettres formées du plomb fondu puisé à la fontaine de la linotype. Dès qu'une pièce est composée, le typographe en tire une épreuve, sur papier blanc, et cette épreuve est envoyée au correcteur qui en signale les fautes. Le typographe revise alors son premier travail, recomposant chaque ligne où il y a la moindre correction à opérer.

Vient ensuite la mise en page. Sous la direction du chef de la Rédaction, des typographes spécialement entraînés à cette tâche, disposent dans un cadre de page, aussi élégamment que possible, les pièces composées, indiquant d'une ligne, s'il y a lieu, dans quelle autre page le lecteur trouvera la suite de l'information dont il aura lu le commencement. Une fois fermée dans son cadre d'acier, chaque page est envoyée à la clicherie, où des ouvriers experts en prennent une empreinte sur carton mou, qu'on appelle flan. Une machine spéciale convertit ce flan de carton en un disque de métal qui, adapté plus tard à la presse rotative, se trouve préparé pour être frappé à son tour et recevoir une empreinte. La rotative, où se dévident des rouleaux de papier blanc, se charge d'imprimer définitivement les diverses pages du journal, chacune ayant subi les mêmes procédés.

Il faut voir travailler ces puissantes rotatives, au mécanisme si compliqué, dont les flancs accouchent avec une rapidité vertigineuse de tant d'exemplaires de journal, qui, happés par des courroies, sont convoyés à la salle d'expédition.

C'est d'ici qu'il s'agit maintenant d'expédier les amas d'exemplaires du journal aux multitudes de gens avides de les lire. L'horaire des trains qui partent successivement guide la distribution. L'important, c'est d'arriver à temps pour ne pas manquer les malles. En outre, il faut se préoccuper de la clientèle locale. Les dépositaires ont hâte de pouvoir offrir le journal en vente aux passants. Des voitures rapides, remplies d'exemplaires du journal, les leur apporteront le plus tôt possible.

Plus le tirage d'un journal est fort, plus la tâche de la distribution est lourde. Aussi importe-t-il de pouvoir compter sur la diligence de chacun des modestes employés préposés à ce service pour satisfaire les exigences d'une clientèle à qui échappent généralement les difficultés inévitables de telle livraison.

L'oeuvre de coopération requise des diverses classes de travailleurs que nous venons de signaler s'étend aussi à l'important département de la publicité. Les revenus qui découlent de cette source pourvoient à l'existence et à la prospérité du journal moderne. Généralement le lecteur ne paye pas le prix de revient de la gazette à laquelle il est abonné. C'est donc l'annonceur qui est le plus ferme appui financier du journal.

* * *

Avant de fermer notre regard sur l'évolution du journal canadien depuis la Confédération, comparons brièvement trois prototypes croqués sur le vif dans la galerie du journalisme contemporain: Arthur Dansereau, Olivar Asselin et Lorenzo Prince.

Pourquoi ceux-ci plutôt que tant d'autres, qui ne manquent pas, non plus, de célébrité? C'est que, d'abord, ces trois journalistes étant disparus, il convient que nous n'en disions que du bien. En outre, Dansereau, Asselin et Prince illustrent à nos yeux trois écoles distinctes. Nous avons vécu avec eux, nous les

avons vus à l'oeuvre et nous avons pu ainsi observer de près leurs caractéristiques respectives.

Issu d'une famille agricole de Contrecoeur, Dansereau était bâti en force. Avocat, il n'en était pas moins un érudit silencieux. Il savait écouter, mais parlait très peu. Comme Louis Veullot, il répétait souvent: "Si vous voulez que je parle, apportez-moi une plume". La procédure parlementaire n'avait pour lui aucun secret et sa mémoire prodigieuse lui permettait de recourir en un instant au texte de n'importe quel auteur de sa bibliothèque. Tandis qu'il fut directeur politique de la *Presse*, après avoir été longtemps le principal rédacteur de la *Mémoire*, il nous arrivait chaque matin avec le premier-Montréal qu'il avait écrit pendant la nuit. Son manuscrit était toujours très soigné: vous y eussiez vainement cherché la moindre faute d'orthographe ou de ponctuation. Lui-même corrigeait minutieusement ses épreuves. Son style était à la fois périodique et lucide.

C'est à bon droit qu'on le surnomma "le prince des journalistes" de son temps. Dansereau était doué d'un sens politique affiné. Aussi maints hommes d'Etat, tels Chapleau et Laurier, recherchèrent-ils souvent, avec profit toujours, les conseils du "Boss" Dansereau.

A la silhouette du journaliste de grande classe que fut Arthur Dansereau, opposons celle du polémiste ardent, qui a vécu encore plus près de nous et qui a laissé dans la littérature canadienne de si vigoureux et si éclatants souvenirs: nous avons nommé Olivar Asselin.

Taillé dans les rochers de Saint-Hilarion, Asselin était plutôt mince, mais il avait la résistance du sabre le mieux trempé. Quelle vie tourmentée fut la sienne! Spirituel comme pas un, il riait de ses propres misères. Il rappelait avoir "pratiqué beaucoup de métiers, heureusement tous honorables, quoique, pour un certain nombre, un peu sois (car il y a vraiment de sots métiers, de même qu'il y a, mais en bien plus grand nombre, de sottes gens)".

Fondateur de la Ligue nationaliste canadienne, Asselin était trop bien doué pour subir indéfiniment la servitude d'aucune doctrine politique. Au fil du temps, il se dégagea des écoles, il s'humanisa et il devint son seul maître. On le vit se lier d'amitié avec maints gens à qui il avait porté de rudes coups. Mais malheur aux travers qu'il apercevait sur sa route! vite il les culbutait. Ainsi, lorsqu'il fut président de la Société Saint-Jean-Baptiste, il eut tôt fait d'exécuter le moulin qui avait coutume de bêler dans les processions du 24 juin.

Et toujours c'était le bouillant polémiste qui livrait bataille. Sa plume était tranchante comme une épée. Il en vint à s'élever au-dessus des luttes mesquines. Les combats singuliers cessèrent de l'intéresser. Il s'appliqua de plus en plus à l'étude des problèmes nationaux et de la politique internationale. Il tenta d'établir, au Canada français, l'ORDRE dont il rêvait, d'après son âme, mais, comme dans le Cid de Corneille, "son âge a trompé sa généreuse envie". Les cruautés de la vie combative avaient usé prématurément ce corps d'acier. Ses amis le virent fléchir peu à peu. Il eut pourtant de magnifiques sursauts de RENAISSANCE qui nous valurent d'inestimables articles, mais ses énergies s'épuisèrent. Il s'en rendit compte et il déposa sa fitte Durandal. L'élan juvénile et désintéressé dont il anima toute sa carrière journalistique suscite encore l'admiration de la jeunesse qui vénère sa mémoire.

Pour compléter notre triptyque, campons-y sommairement la figure énergique du novelliste le plus populaire de son temps: Lorenzo Prince. Fils d'un ancien zouave pontifical qui était avocat, il eut successivement comme beaux-pères deux hommes de loi qui lui firent étudier le droit. Dès 1892 nous le trouvons au *Monde* où il s'entraîna au métier de chasseur de nouvelles. Robuste, il défilait tous les obstacles et il ne connaissait de plus grand plaisir que celui de les surmonter. Il avait le flair du plus subtil détective. Travailleur infatigable, il devint le plus fameux chef de l'information que nous ayons connu. Champion au jeu d'échecs, il avait l'art de disposer des pièces de son personnel et il savait communiquer à chacun de ses reporters l'enthousiasme dont il brûlait. Aussi les propriétaires de journaux à fort tirage se disputèrent-ils sa collaboration. Il avait à coeur de traiter à fond la meilleure nouvelle du jour. Quelle profusion de détails n'y mettait-il pas! Il s'entourait d'aides de son choix et il les formait à son école. L'équipe sous ses ordres était constamment mobilisée et rien d'important n'échappait à ses perquisitions. La psychologie des foules lui était familière et les concours populaires qu'il lançait dans son journal étaient toujours couronnés de succès, faisant affluer de nouveaux lecteurs! Sa mise en page prenait l'oeil et il savait l'enrichir d'illustrations attrayantes. Bref, Lorenzo Prince fut le novelliste modèle de sa génération.

* * *

Si rien de ce qui est humain n'est étrange aux journalistes, qu'il nous soit permis d'offrir aujourd'hui nos cordiales félicitations et nos meilleurs souhaits à la maison Dupuis Frères, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de sa fondation. A l'instar du journal moderne, cette grande institution canadienne-française n'est-elle pas une association coopérative modèle, où tant de bonnes volontés, chez les employés comme chez les patrons, s'emploient à favoriser la vie économique d'une immense clientèle. D'ailleurs, la maison Dupuis Frères n'a-t-elle pas, en quelque sorte, lié son existence à celle des journaux qui servent à véhiculer sa publicité?

Oswald Mayrand

Ce travail, préparé à l'occasion de notre

75e ANNIVERSAIRE

sera suivi d'une étude très intéressante sur les professions libérales, par Me Victor Morin, laquelle sera publiée mercredi le 17 mars.

Dupuis Frères